

ELABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

STRATEGIE ET PLAN D'ACTION 2019- 2025



VERSION Janvier 2020

Avec le soutien de l'ADEME Occitanie

SOMMAIRE

1	Cadre réglementaire : du contexte aux enjeux	3
1.1	Les engagements nationaux et internationaux	3
1.2	Le cadre d'engagement national	4
1.3	Contexte régional	6
1.4	Pays Pyrénées Méditerranée, une structure et son territoire déjà engagé dans la transition.	9
2	Cadre d'élaboration du PCAET	11
2.1	Cadre méthodologique réglementaire	11
2.2	Le pilotage du PCAET	12
2.3	Le calendrier de mise en œuvre du PCAET	14
3	Synthèse des enjeux énergie climat	16
3.1	Émissions atmosphériques	16
3.2	La situation énergétique du territoire.....	19
3.3	Le développement des énergies renouvelables.....	19
3.4	Les enjeux environnementaux.....	20
4	Elaboration de la stratégie	22
4.1	Le cadre de réflexion	22
4.2	Objectifs ajustés au territoire	26
5.	Concertation, communication et sensibilisation	36
5.1	Sensibilisation et concertation des acteurs	36
5.2	Sensibilisation et concertation grand public.....	38
6	Le Plan d'action du PCAET	41
6.1	Structuration du plan d'actions	41
6.2	Déclinaison des fiches actions	45
6.3	Fiches actions du PCAET de la CCV	46
7.	Une démarche d'amélioration continue	119
8	Table des figures	120
9	Annexes	120

1 CADRE REGLEMENTAIRE : DU CONTEXTE AUX ENJEUX

Les changements climatiques ne datent pas d'hier. Les variations du climat sont aussi anciennes que notre planète, fluctuant entre périodes froides (dites glaciaires) et périodes tempérées (actuelle). L'écart de température moyenne à la surface de la planète entre la période actuelle et la dernière ère glaciaire (finie il y a environ 12000 ans), est d'environ 5°C.

Or, les relevés de température (effectifs depuis le début du XXème siècle) permettent d'estimer à environ 0,85°C l'élévation de la température moyenne planétaire entre 1880 et 2012. De plus, selon les projections les plus récentes¹, le climat pourrait se réchauffer de 1,1 à 5.5°C d'ici à la fin du XXIème siècle. Seul le scénario le plus optimiste (impliquant de fortes réduction des GES à l'échelle mondiale) permettrait de maintenir la hausse de la température en dessous des + 2° C

Cet enjeu est fortement corrélé à la combustion des énergies fossiles qui participe à plus de 80% aux rejets de gaz à effet de serre mondiaux. De plus, l'usage frénétique de ces ressources fossiles risque d'engendrer leur raréfaction et donc la vulnérabilité économique des activités humaines ainsi que des territoires dépendant de ces ressources.

La prise en main de ces problématiques planétaires via notamment la mise en œuvre de politiques de lutte contre les changements climatiques se développe peu à peu à différentes échelles de compétence.

1.1 LES ENGAGEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Aux niveaux national et européen, la lutte contre le changement climatique prend une place croissante au sein de nos sociétés. Dès 1998, l'Union européenne signe le protocole de Kyoto s'engageant ainsi à réduire de 8% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2012.

Élaboré en 2004, le Plan climat national encourage, au niveau local, la réalisation de Plans climat-énergie territoriaux (PCAET), proches du terrain, et ce, à tous les échelons des territoires de compétence ou de projet (régions, départements, communes, communautés de communes, syndicats intercommunaux, agglomérations, pays, parcs naturels régionaux). En 2005, la France renforce son engagement en s'inscrivant dans la loi de programmation fixant les orientations de la politique énergétique de la France (dite loi POPE) l'objectif ambitieux de réduire de **75%** ses émissions d'ici à 2050 par rapport à 1990.

Cet objectif est complété en 2008 par l'adoption au niveau européen du paquet climat énergie ou « 3x20 » qui se traduit, à l'horizon 2020, par :

- La réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, (- 14% par rapport à 2005)
- L'amélioration de 20% de l'efficacité énergétique,
- L'intégration de 20% d'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique européen (que la France a porté à 23%)

¹ 5^{ème} rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), Sept 2013



En 2007, la France s'engage dans le Grenelle de l'environnement qui aboutira à la loi dite « Grenelle I » du 3 août 2009, une loi programmatique, suivie d'une loi « boîte à outils » dite « Grenelle II » du 12 juillet 2010.

Ce nouveau cadre juridique bouleverse la place des questions environnementales dans notre société, en particulier pour les politiques publiques et inscrit la France dans cette volonté de mise en œuvre d'un développement durable. Les collectivités sont ainsi appelées à jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre du développement durable au niveau local. La stratégie nationale de développement durable 2010-2013 incite les administrations à engager de telles dynamiques et la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant son engagement national pour l'environnement (ENE) les y contraint dans certains domaines. Le Grenelle de l'environnement a notamment instauré :

- La création d'un schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE). Celui-ci assure la cohérence territoriale des actions menées par les collectivités territoriales dans ce domaine du climat et de l'énergie, et articule les objectifs nationaux aux objectifs territoriaux (*Décret n° 2011-678 du 16 juin 2011*)
- La rédaction d'un rapport annuel, bilan de la situation des collectivités de plus de 50 000 habitants en matière de développement durable (*décret n°2011-687 du 17 juin 2011*)
- L'obligation pour les grandes collectivités territoriales et EPCI de plus de 50 000 habitants d'établir un bilan d'émissions de GES au plus tard le 31 décembre 2012 et l'élaboration d'un Plan climat-énergie territorial portant sur des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. (*Décret n°2011-829 du 11 juillet 2011*)

1.2 LE CADRE D'ENGAGEMENT NATIONAL

Dans le cadre de l'accueil de la Conférence des parties COP21 à Paris en 2015, la France a envoyé un signal fort de son engagement en faveur de la transition énergétique en adoptant le 17 août 2015, avant même la signature de l'Accord de Paris, la **loi n°2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)**.



Cette loi constitue la pierre angulaire de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) engagée par la France. Cette stratégie donne les orientations pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activités, la transition vers une économie bas-carbone et durable. Elle réaffirme ainsi 6 grands objectifs de lutte contre les changements climatiques :

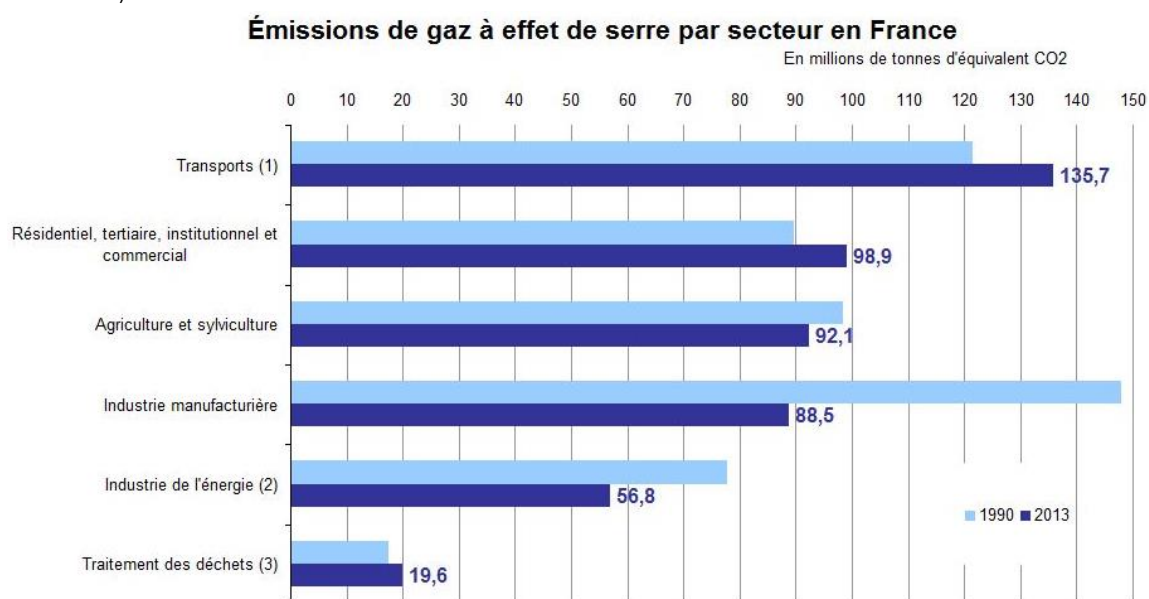
- Réduire de **40 %** des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990 ;
- Diminuer de **30 %** la consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012 ;
- Porter la part des énergies renouvelables à **32 %** de la consommation énergétique finale d'énergie en 2030 et à 40 % de la production d'électricité ;
- Réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à 2012 ;
- Diminuer de 50 % le volume de déchets mis en décharge à l'horizon 2050 ;
- Diversifier la production d'électricité et baisser à 50 % la part du nucléaire à l'horizon 2025.

La LTECV renforce également le rôle des EPCI en les nommant coordinateurs territoriaux de la politique énergie air climat ; ils sont identifiés par la SNBC comme les lieux où les élus, les citoyens, les entreprises et les associations sont réunis pour agir. Ainsi, aujourd’hui seuls les EPCI² sont soumis à la **réalisation d’un Plan Climat Energie Air Territorial (PCAET)**.

La **Stratégie Nationale Bas-Carbone** va plus loin en termes d’engagement en définissant la feuille de route de la France en matière de réduction de ses émissions GES déclinée par secteur et dans le temps. Elle a été présentée le 18 novembre 2015 en Conseil des ministres. Le décret fixant les trois premiers budgets carbone pour les périodes 2015-2018, 2019-2023, 2024-2028.



La France s'est engagée à réduire de 75 % ses émissions GES à l'horizon 2050 par rapport à 1990 (le Facteur 4).



Notes : hors UTCF (utilisation des terres, leurs changements et la forêt) ; (1) aérien et maritime : trafic domestique uniquement ; (2) y compris incinération des déchets avec récupération d'énergie ; (3) hors incinération des déchets avec récupération d'énergie, et hors captage de biogaz.
Champ : France métropolitaine, départements d'Outre-mer, Saint Martin (périmètre Protocole de Kyoto).
Source : Citepa (inventaire CCNUCC, format "Plan Climat"), juin 2015.

Figure 1: Evolution des émissions GES en France entre 1990 et 2013, source ; CITEPA format Plan Climat

La SNBC impose une réduction de l’empreinte carbone de la France selon 3 axes :

- **une baisse de l'intensité carbone de l'économie** : développer les énergies renouvelables, mobiliser les matériaux bio-sourcés (ex. : bois dans la construction), encourager une mobilité maîtrisée et moins polluante, notamment grâce aux technologies bas-carbone et à l’information des consommateurs
- **un développement majeur des économies d'énergie** dans l'ensemble des secteurs : notamment l'industrie, les bâtiments, les transports
- **le développement de l'économie circulaire** : éco-conception, recyclage, réemploi

Cela ne pourra se faire qu’avec une sensibilisation des citoyens en particulier sur :

² D’ici le 31 décembre 2016 pour les collectivités de + de 50 000 habitants et d’ici le 31 décembre 2018 pour celles de plus de 20 000 habitants

- privilégier les produits durables et réparables
- s'engager dans une dynamique d'économie circulaire en privilégiant les services à la propriété : la location, l'emprunt (recours aux plates-formes collaboratives), le covoiturage, etc.
- réduire le gaspillage alimentaire et encourager les consommations en phase avec la saisonnalité des productions
- diminuer les émissions de leur bâtiment (gestes simples, comportements vertueux, développement du service public de la performance énergétique, déploiement du passeport rénovation énergétique...)

Nota bene : Le 06 décembre 2018, le gouvernement a rendu public son projet de **Stratégie National Bas Carbone révisée**. Une des grandes nouveautés est la prise en compte de la capacité de séquestration du territoire dans l'équation. L'objectif serait de tendre vers la neutralité carbone d'ici 2050 c'est-à-dire que le niveau de nos émissions soit équivalent à la capacité des puits de carbone (croissance des forêts, stockage carbone des sols mais aussi technique séquestration sur site industriel...) sur le territoire national.

Ce projet devrait être adopté d'ici au 2ème semestre 2019.

Ces évolutions n'ont pas été prises en compte dans la présente démarche car non intégralement finalisées et validées

1.3 CONTEXTE REGIONAL

1.3.1 SRCAE Languedoc Roussillon

Le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE³) est un document stratégique prospectif qui sert de cadre stratégique à l'Etat, aux collectivités territoriales, au monde économique et à la société civile afin de faciliter et de renforcer la cohérence des actions régionales de lutte contre le changement climatique et la pollution atmosphérique.

Adopté le 19 avril 2013, le SCRAE de la Région Languedoc Roussillon est articulé autour de **12 orientations** qui articulent la stratégie d'action territoriale. Les domaines d'actions sont :

- Préserver les ressources et milieux naturels dans un contexte d'évolution climatique
- Promouvoir un urbanisme durable intégrant les enjeux énergétiques, climatiques et de qualité de l'air
- Renforcer les alternatives à la voiture individuelle pour le transport des personnes
- Favoriser le report modal vers la mer, le rail et le fluvial pour le transport de marchandises
- Adapter les bâtiments aux enjeux énergétiques et climatiques de demain
- Développer les énergies renouvelables en tenant compte de l'environnement et des territoires

³ Le schéma régional climat air énergie (SRCAE) de l'ex-région Languedoc-Roussillon a été annulé par la cour administrative de Marseille, par arrêt en date du 10 novembre 2017

- La transition climatique et énergétique : une opportunité pour la compétitivité des entreprises et des territoires
- Préserver la santé de la population et lutter contre la précarité énergétique
- Favoriser la mobilisation citoyenne face aux enjeux énergétiques, climatiques et de qualité de l'air
- Vers une exemplarité de l'État et des collectivités territoriales
- Développer la recherche et l'innovation dans les domaines du climat, de l'air et de l'énergie
- Animer, communiquer et informer pour une prise de conscience collective et partagée

Ces orientations décrivent les leviers qu'entend actionner la Région pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée à l'horizon 2020 et 2050 :

	Horizon 2020	Horizon 2050
Consommation d'énergie	-9%	-44%
Production d'énergies renouvelables	+34%	+65%
Émissions de GES	-34%	-64%
Émissions de NOx	-44%	-
Emissions de PM _{2,5}	-24%	-
Émissions de Benzène	-75%	-
Emissions de COV	-31%	-

Figure 2 : : Synthèse du scénario d'objectifs régionaux présenté dans le projet de SRCAE

Le PCAET de la Communauté de commune du Vallespir doit être compatible avec les objectifs du SRCAE de la Région Languedoc Roussillon puis du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des territoires (SRADDET) de la Région Occitanie (adoption courant 2020).

Le SRADDET, instauré par la loi NOTRe et obligatoire pour les nouvelles régions, a pour objectifs de fusionner les SRCAE, les PRPGD (plan régional de prévention et de gestion des déchets), les SRADDT (Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire) et les SRI (schéma régional intermodalité) du territoire.

1.3.2 REPOS Occitanie

La loi NOTRe a renforcé les compétences des Région et leurs rôles de chef de file (notamment sur les enjeux énergie Climat. Elle prévoit également l'intégration et la mise en cohérence des différents schémas sectoriels régionaux (dont le SRCA et le Schéma Régional de Cohérence Écologique) dans un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, le SRADDET. C'est un schéma de planification et d'aménagement du territoire à moyen et long terme (2030-2050).

Dès fin 2016, la Région Occitanie s'est fixée comme ambition de devenir la première région à énergie positive européenne à l'horizon 2050.

La stratégie baptisée REPOS (pour « Région à Energie Positive ») vise la division par deux des consommations d'énergie par habitant et la multiplication par 3 de la production d'énergie à partir de sources renouvelables.

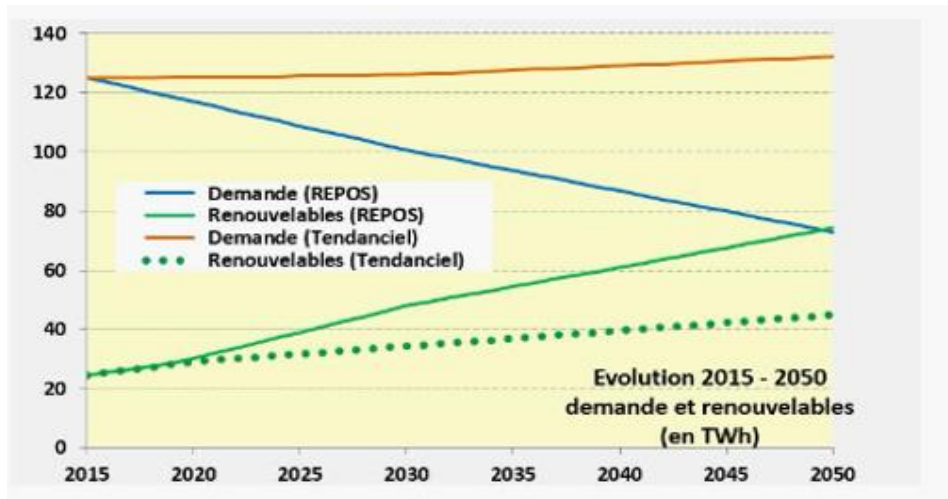
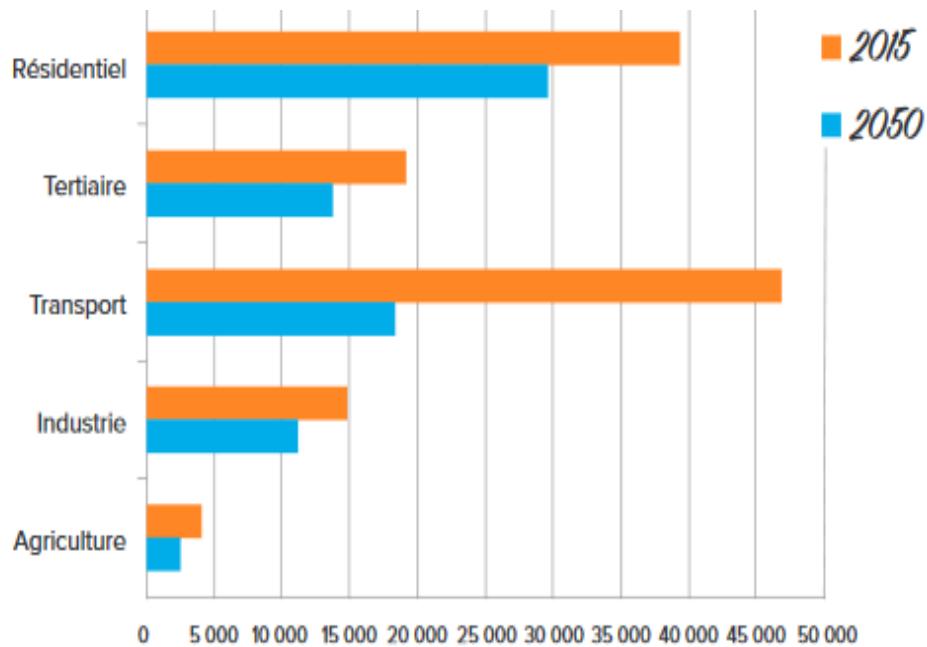


Figure 3 : : Scénario d'évolution de la demande et production d'énergie d'ici 2050, source DREAL Occitanie

Les premiers scénarios établis durant l'année 2017 ont permis de déclinés cette ambition sur une approche sectorielle :



	Evolution 2015-2021	Evolution 2015-2026	Evolution 2015-2030	Evolution 2015-2050
Résidentiel	-9%	-16%	-23%	-39%
Tertiaire	-7%	-14%	-20%	-42%
Industrie et agriculture	-14%	-18%	-22%	-40%
Transport	-11%	-21%	-31%	-68%
Total	-10%	-18%	-25%	-51%

Figure 4: Objectifs de consommations d'énergie (en GWh) en 2050, source Scénario REPOS

Concernant la production d'énergie, la Région entend passer de 25.9 TWh à 53 TWh d'ici 2030 puis 84.7 TWh d'ici 2050.

La région met essentiellement le curseur sur l'éolien (30% de la production en 2050), le photovoltaïque (24%) et le bois énergie (17%).

1.4 PAYS PYRENEES MEDITERRANEE, UNE STRUCTURE ET SON TERRITOIRE DEJA ENGAGE DANS LA TRANSITION

Depuis des années, le Pays Pyrénées-Méditerranée a investi la thématique de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Dès 2008, il élabore son Agenda 21, le premier du département des Pyrénées-Orientales.

Son rôle est d'accompagner les collectivités membres au travers d'actions innovantes et collectives à l'image de l'opération mutualisée de Conseil en Orientation Energétique (COE) des bâtiments publics de 47 communes et 1 Communauté de communes.

En 2011, le Pays valide son Plan Climat Energie Territorial, construit par l'ensemble des élus et des acteurs.

Le PPM a fait un bilan de son agenda 21 en 2014, relevant notamment l'instauration d'un partenariat public-privé, permettant de renforcer le dialogue entre acteurs publics et privés. Cependant, cette coordination a montré des limites quant à l'intérêt des entreprises à s'impliquer dans un projet et leurs difficultés à trouver leur place dans la mise en œuvre des projets. Le programme d'actions a permis dans le cadre de son axe 2 dédié au tourisme vert, la mise en place de nouvelles voies de déplacements doux.

En parallèle, le Pays s'est doté d'autres documents stratégiques sectoriels :

- le Schéma Territorial de l'Habitat et des Paysages,
- le Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Tourisme en Pays Pyrénées-Méditerranée,
- Les Chartes Forestières de Territoire. Ces dernières, visant la gestion durable et multifonctionnelle des forêts, ont été fusionnées et révisées de manière concertée en 2016. La nouvelle stratégie forestière locale intègre des enjeux communs au PCAET tels que la structuration des filières Bois Énergie et Construction, l'adaptation et le rôle des forêts au changement climatique ou encore la préservation de la biodiversité.

L'animation territoriale, adossée à ces stratégies et engagée par le PPM, a insufflé une forte dynamique qui se traduit par de nombreuses initiatives portées par les EPCI et les communes en partenariat avec les acteurs du territoire.

La labellisation du Pays « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer le 9 février 2015, reconnaît ces engagements et permet, via une enveloppe de 2 millions d'euros, de mettre en œuvre les 31 projets présentés dans le programme d'actions : modernisation de l'éclairage public, installations photovoltaïques en autoconsommation, événements de sensibilisation pour une mobilité durable, rénovation énergétique de bâtiments publics, installation d'équipements de visio-conférences, etc.

Suite à l'élaboration d'un programme d'actions de la TEPCV, le Pays Pyrénées Méditerranée a mis en place un site internet afin de suivre les actions menées avec notamment une étude pour le développement et la qualification des itinéraires cyclables, le développement du photovoltaïque (installation de centrales et toitures pour déchetteries), un programme d'éducation à l'environnement et à la biodiversité des jeunes publics. Le site internet est muni d'un outil de cartographie permettant de recenser les alternatives en matière de consommation et de déplacement (recyclage, réutilisation, circuits courts, ressourcerie, aménagements pour la mobilité douce, jardins familiaux, etc.).

Cette démarche lui permet aux collectivités du territoire d'engager rapidement les premières actions et permet de mettre en place une dynamique autour des enjeux énergie climat.

Par ailleurs, le Pays a déposé sa candidature à l'appel à projet de l'ADEME « Territoires engagés dans une transition énergétique et écologique ambitieuse en Région Occitanie » et a été retenu pour bénéficier d'une aide financière pour l'élaboration du PCAET.

Un Plan Climat Energie Territorial (PCET) a été élaboré par le Pays sur la période 2010-2011, dans un réel processus de concertation menant à 10 débats citoyens. Ce PCET en est ressorti différentes thématiques phares telles qu'urbanisme/mobilité, bâtiments, développement économique, circuits courts et sensibilisation. L'action la plus notable qui a été menée est la mise en place d'un conseil en orientation énergétique (soutenu par l'ADEME) afin de favoriser la rénovation du bâti. Le Pays a donc décidé de poursuivre ses actions en matière de transition énergétique, dans l'élaboration des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET), déclinés par territoire.

2 CADRE D'ÉLABORATION DU PCAET

2.1 CADRE METHODOLOGIQUE REGLEMENTAIRE

Le PCAET est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle, de l'action « énergie-air climat » d'une collectivité sur son territoire.

Conformément aux attentes du législateur, la démarche d'élaboration du PCAET répond aux exigences législatives et réglementaires du code de l'environnement, à savoir :

- ❖ Un diagnostic réalisé sur le territoire et portant sur :
 - ✓ Les **émissions territoriales de gaz à effet de serre**
 - ✓ Une analyse des **consommations énergétiques** du territoire
 - ✓ La présentation des **réseaux de transport et de distribution d'énergie**
 - ✓ Un inventaire des émissions de polluants atmosphériques,
 - ✓ Une **évaluation de la séquestration nette de dioxyde de carbone** et de ses possibilités de développement
 - ✓ Un état de la **production des énergies renouvelables** et une estimation du potentiel de développement de celles-ci ;
 - ✓ Une analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique (agriculture, tourisme, habitat, santé, économie, urbanisme...)
- ❖ La stratégie d'actions de la collectivité basée sur des **objectifs sectoriels chiffrés** portant sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation aux effets du changement climatique
- ❖ Un **programme d'actions** qui « définit des actions à mettre en œuvre par les collectivités territoriales concernées et l'ensemble des acteurs socio-économiques, y compris les actions de communication, de sensibilisation et d'animation en direction des différents publics et acteurs concernés
- ❖ Un **dispositif de suivi et d'évaluation**

La loi du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte associe la prise en compte de la thématique de l'Air au travers des Plans Climat Air Énergie Territoriaux. Le territoire de la CC du Vallespir n'est, à ce jour pas couvert par un Plan de Protection de l'Atmosphère. Le volet Air sera donc progressivement étoffé au cours de la mise en œuvre du programme

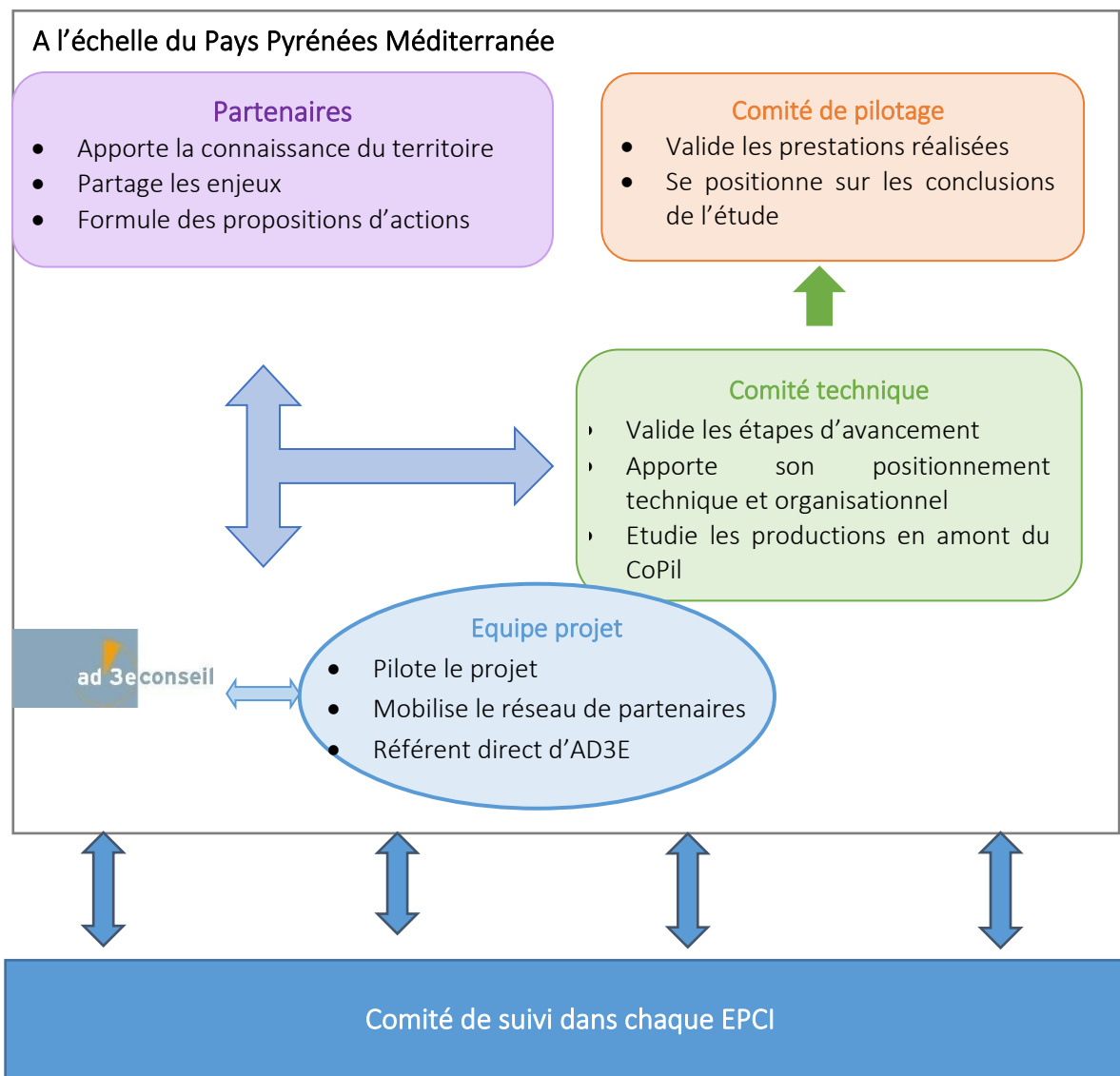
Le Plan Climat sera actualisé dans son intégralité **tous les 6 ans**. La révision tous les 3 ans du bilan de gaz à effet de serre tel que prévu par la loi constitue une étape intermédiaire d'actualisation du Plan Climat.

2.2 LE PILOTAGE DU PCAET

L'élaboration d'un PCAET nécessite une gouvernance structurée afin d'assurer la bonne réalisation de la mission. De plus, elle doit permettre la meilleure articulation possible avec les collectivités membres qui seront porteuses du projet avec leurs compétences propres.

En tant qu'animateur et coordinateur des 4 PCAET à l'échelle de ses EPCI membres, la Pays Pyrénées Méditerranée organise le pilotage des projets à deux échelles :

SCHEMA DES INSTANCES DE PILOTAGE ET DE GOUVERNANCE :



A l'échelle du Pays Pyrénées Méditerranée

↳ Equipe projet

L'équipe projet travaille à l'élaboration du projet ainsi qu'à sa coordination. Elle est composée de la chargée de mission PCAET du Pays, qui assure l'organisation et l'animation du projet et d'un chargé de mission au sein chacune des collectivités :

- Chargée de mission du Pays Pyrénées Méditerranée
- Chargée de mission CC Vallespir
- Chargée de mission CC Albères Côte Vermeille et Illibéris
- Chargé de missions des Aspres
- Chargée de mission CC Haut Vallespir

L'élue désignée référente sur le projet de la CC Vallespir a fait également partie de l'équipe projet et participé étroitement aux réunions de travail.

↳ Comité technique (CoTech) - 4 réunions

Cette instance apporte la connaissance technique nécessaire à la cohérence du projet.

Elle assure le suivi et la validation méthodologique et technique du projet et exprime les besoins spécifiques du territoire et des collectivités. Ce comité sera garant de l'orientation et de la validation opérationnelle des étapes successives du projet. Il prépare l'ensemble des éléments qui seront portés à validation du Comité de pilotage.

↳ Comité Stratégique - 3 réunions

Le Comité stratégique assure le suivi et la validation stratégique de la mission d'étude ainsi que la cohérence politique avec le projet de développement du territoire. Il se compose du Président de Pays Pyrénées Méditerranées et des élus référents de l'ensemble des 4 EPCI.

Cette instance et ses représentants portent le projet auprès des instances décisionnaires : conseil communautaire/ bureau des maires.

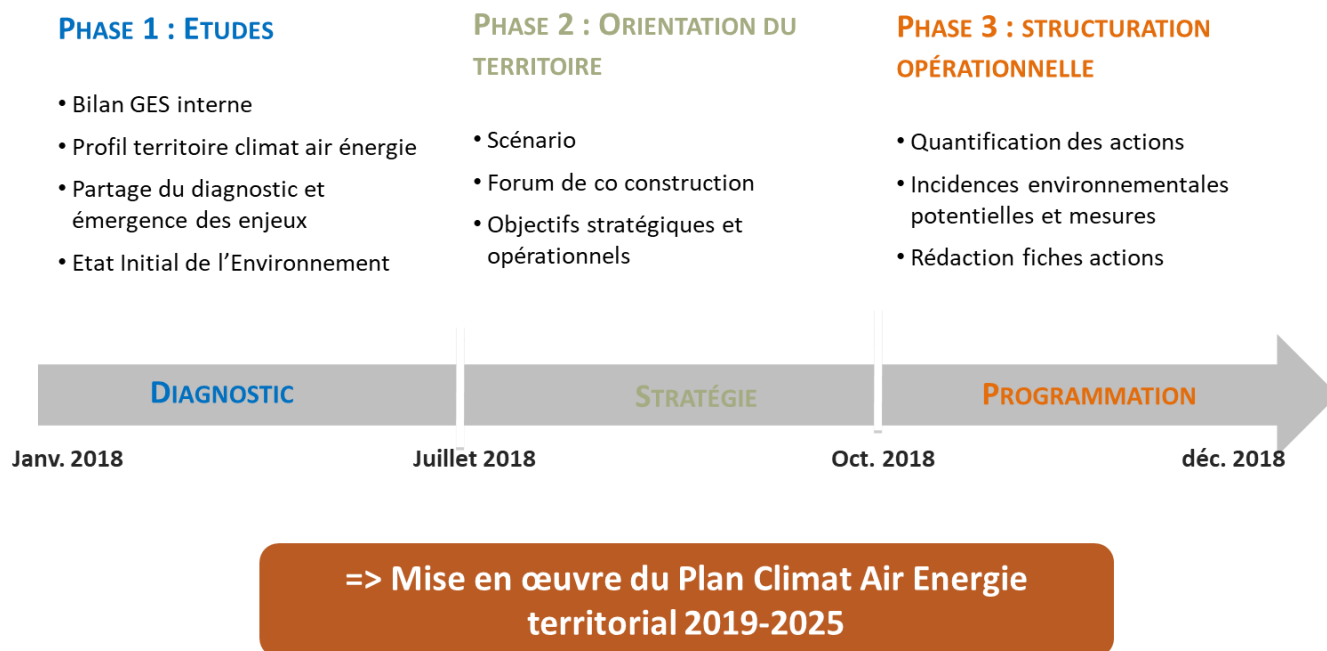
A l'échelle de la CC Vallespir

↳ Comité de suivi : la commission Développement durable – 3 réunions

Au niveau de la CCV, la commission Développement Durable suit techniquement et politiquement l'ensemble des projets de développement durable de la collectivité, notamment le Schéma des Mobilités Durables (SMD), les conventions Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) signées en 2015 et 2016 et le PCAET. Elle est présidée par le Vice-Président délégué au Développement Durable et un membre de la commission, conseiller communautaire, a été désigné élu référent Plan Climat.

2.3 LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PCAET

Les Plans Climat Air Énergie Territoriaux du Pays Pyrénées Méditerranée et de ses 4 EPCI membres, dont la CC Vallespir, ont été élaborés de manière concomitante de janvier 2018 à décembre 2018 :



Le PCAET s'est construit en trois temps :

1. La première phase vise à construire une base d'éléments techniques, économiques et politiques au regard des enjeux énergétiques et climatiques : c'est l'élaboration du **Profil Climat Air Energie**.

Ce profil porte sur les 2 volets d'un PCAET :

- Interne : Un bilan des émissions de GES générées par le patrimoine et les activités des 4 EPCI composant le Pays ont été réalisés afin d'identifier les principaux postes d'émissions, avec la finalité de réduire l'impact carbone.
 - Territoire il s'agit d'analyser les caractéristiques du territoire en matière de consommation d'énergies, de production d'énergies renouvelables et d'émissions de gaz à effet de serre. Les constats permettent d'identifier les enjeux climatiques et énergétiques spécifiques auxquels le territoire doit répondre.
2. La seconde phase consiste à organiser la **concertation avec les acteurs** et les partenaires du territoire. Cette étape a permis de rassembler des propositions/idées d'actions pour répondre aux enjeux d'atténuation et d'adaptation du territoire et de mobiliser les services internes comme les multiples partenaires territoriaux.
 3. La dernière phase consiste à élaborer le **1^{er} programme d'actions pluriannuel et chiffré**. Les différentes actions déjà engagées ou en cours sont articulées et mises en cohérence avec les

propositions de la concertation qui ont été retenues par le comité de suivi. Un cadre stratégique est défini et décliné en actions concrètes analysées au regard de critères stratégiques et de faisabilité technique, financière, organisationnelle.

Le premier plan d'actions vise à structurer la démarche et assurer les conditions de sa pérennisation et de son développement progressif dans les années à venir.

Au cours de la démarche d'élaboration du Plan Climat, les différentes instances de pilotage se sont réunies plusieurs fois et différentes réunions d'information et de concertation ont eu lieu sur le sujet :

- Copil PPM : 3 réunions
- Cotech PPM : 3 réunions
- Equipe projet PPM : 3 réunions
- Comité de suivi CCV : 2 réunions
- Comité de suivi élargi à l'ensemble des membres du Conseil communautaire : 1 réunion
- Séminaire élus : 1 réunion
- Bureau des Maires CCV : 2 réunions
- Réunion d'équipe CCV : 1 réunion

D'autre part, l'élaboration du Plan Climat a également été présenté dans les différentes commissions concernées, notamment la commission Gestion et Valorisation des Déchets et la commission Agriculture et Forêt. Tandis que d'autres présentations spécifiques au plan d'action auront lieu pour chaque commission concernée par des actions.

3 SYNTHÈSE DES ENJEUX ENERGIE CLIMAT

Le profil Energie Air Climat a fait l'objet de 3 études :

- Le Bilan Gaz à Effet de Serre® Patrimoine et Services pour le volet interne
- Le Profil Energie Air Climat
- Les enjeux environnementaux du territoire face au changement climatique

Ces rapports sont joints en annexe.

3.1 ÉMISSIONS ATMOSPHERIQUES

3.1.1 Gaz à Effet de Serre du territoire

Les émissions de GES sur le territoire de la CC de Vallespir correspondent à **101 000 tCO₂e**, soit 4.9 tCO₂e/ habitant.

Ce ratio est supérieur de 25% à celui constaté sur le département (3.9 tCO₂e/an/hab.) et de 22% à celui constaté sur la région (4 tCO₂e/an/hab.).

Elles sont essentiellement liées à l'usage d'énergie d'origine fossile. Ainsi, les principaux émetteurs sont à 71% le secteur du transport routier (lié à la combustion de carburant) et à 21% le secteur résidentiel (essentiellement lié à l'usage de fioul et de gaz pour le chauffage).

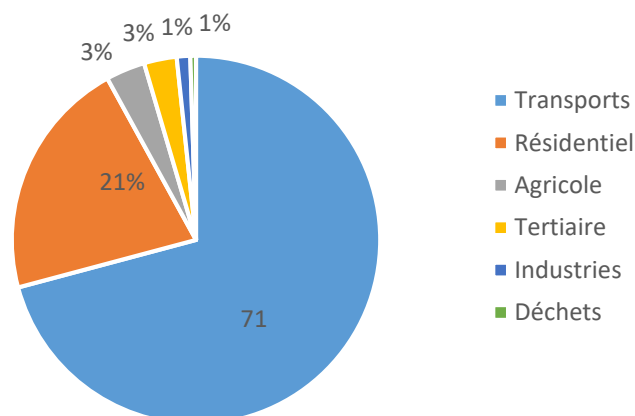


Figure 5 : Profil des émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire de la CCV, par secteur d'activités, en %, en 2015. Source : ATMO Occitanie

Au regard de l'organisation du territoire, la voiture individuelle est un mode de transport quasi incontournable, notamment pour les déplacements domicile-travail.

Cependant, il existe des solutions alternatives pour réduire l'usage de la voiture thermique individuelle (aires de covoiturage, emplacements vélo...) voire repenser la mobilité du territoire (aménagement piétons et cyclables, développement du numérique, etc.).

- Depuis 2012, le territoire fait partie du Réso 66 mis en place par le Département des Pyrénées-Orientales (réseau d'aires multimodales liant aires de covoiturage, emplacements vélo et bus à 1€).
- Depuis 2013, la Communauté de commune s'est dotée d'un Schéma des mobilités durables.

D'autre part, la limitation de l'usage des énergies fossiles dans le bâti constitue un enjeu majeur pour le territoire. Cela passera à la fois par l'évolution des comportements de chacun (sobriété énergétique), la rénovation du bâti (efficacité énergétique) mais aussi par l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique (filière bois-énergie, solaire thermique, géothermie, etc.).

Pour contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre du territoire, l'entretien et la gestion durable des massifs forestiers est un levier majeur. En effet, les espaces forestiers (41% de la superficie totale du territoire) constituent un puits de carbone naturel conséquent qu'il faut pouvoir préserver.

3.1.2 Zoom sur les émissions GES patrimoine et services

En 2017, la Communauté de communes du Vallespir a émis **335 tCO₂e** (soit 5.9 tCO₂e / agent).

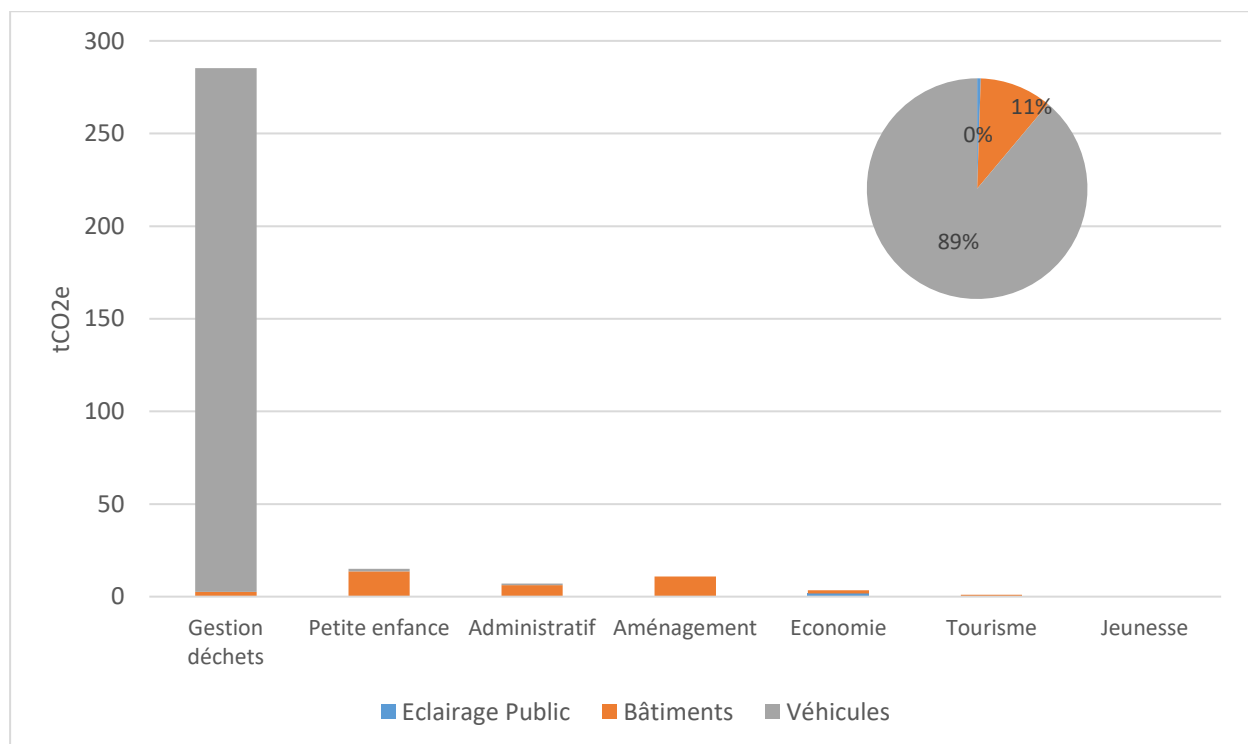


Figure 6 : 5 Répartition des émissions de gaz à effet de serre de la CCV par poste, en tCO₂e, Source : Bilan Carbone® CCV, 2017

88% des émissions internes sont associées à la compétence de collecte et de traitement des déchets du territoire. Le choix de BOM (Bennes à Ordures Ménagères) plus sobres en énergie, l'optimisation de l'organisation de la collecte, l'extension des consignes de tri, le déploiement de composteurs sur le territoire sont autant d'alternatives pour réduire les émissions de GES liées à cette compétence. De manière parallèle, la prévention des déchets contribue à limiter la production de déchets à la source. La première économie étant le déchet que l'on ne produit pas.

3.1.3 Polluants atmosphériques

Un diagnostic spécifique au territoire a été réalisé par ATMO Occitanie. Il a permis d'une part de disposer des estimations d'émissions par polluants à l'échelle communale ainsi que les cartes d'exposition des populations aux concentrations de ces polluants.

Les principaux polluants émis sur le territoire de la Communauté de communes du Vallespir sont :

- Les oxydes d'azote NOx dont 91 % sont émis par les transports routiers. Les zones les plus exposées en termes de concentration sont les abords des axes routiers.
- Les Composés Organiques Volatiles provenant en grande majorité du secteur agricole (64%) et du secteur industriel (21%).
- Les particules en suspension PM 10 et PM2,5 principalement émises par le transport routier (44 % des PM 10) et le secteur résidentiel comme le chauffage au bois (46% des PM 10)

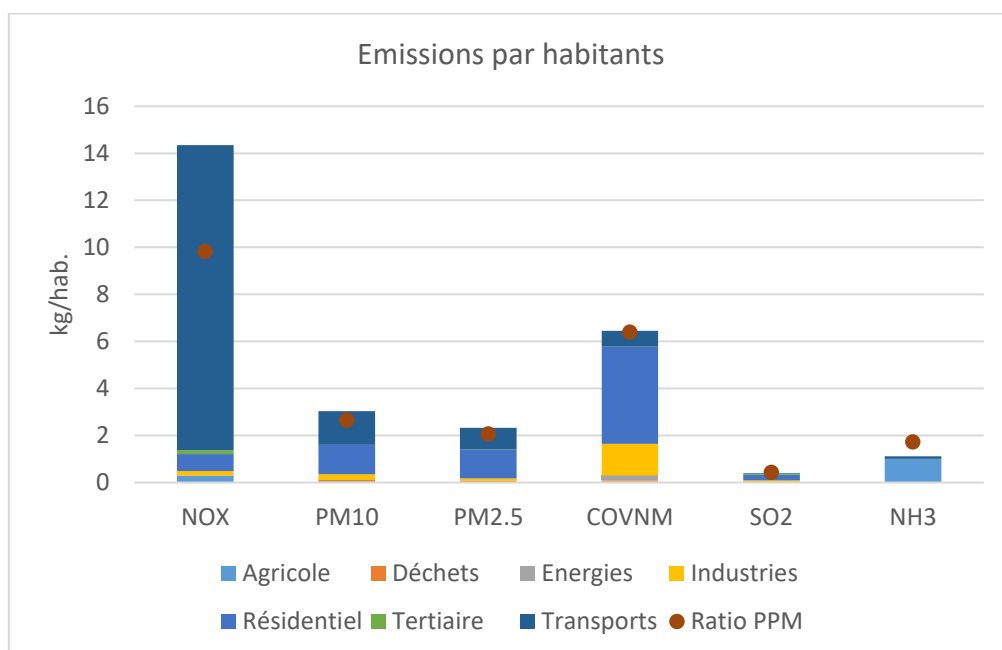


Figure 7 : Emissions de polluants atmosphériques par habitant sur le territoire de la CCV, et comparaison niveau PPM Source : ATMO Occitanie

Les pollutions atmosphériques représentent un enjeu pour le territoire en terme de protection de la santé humaine, et ce particulièrement lors des périodes estivales.

La question de la qualité de l'air peut être abordée de manière transversale en lien notamment avec l'orientation vers une mobilité décarbonée et le renouvellement des équipements « bois énergie » notamment.

3.2 LA SITUATION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

En 2015, le territoire de la CC du Vallespir a consommé **343 GWh**. Le secteur du transport routier (42%) et du résidentiel (38%) sont prépondérants.

La consommation de ces deux secteurs est en constante augmentation au niveau régional (+40% dans le résidentiel entre 1990 et 2008 et +10% pour le secteur du transport entre 1990 et 2008).

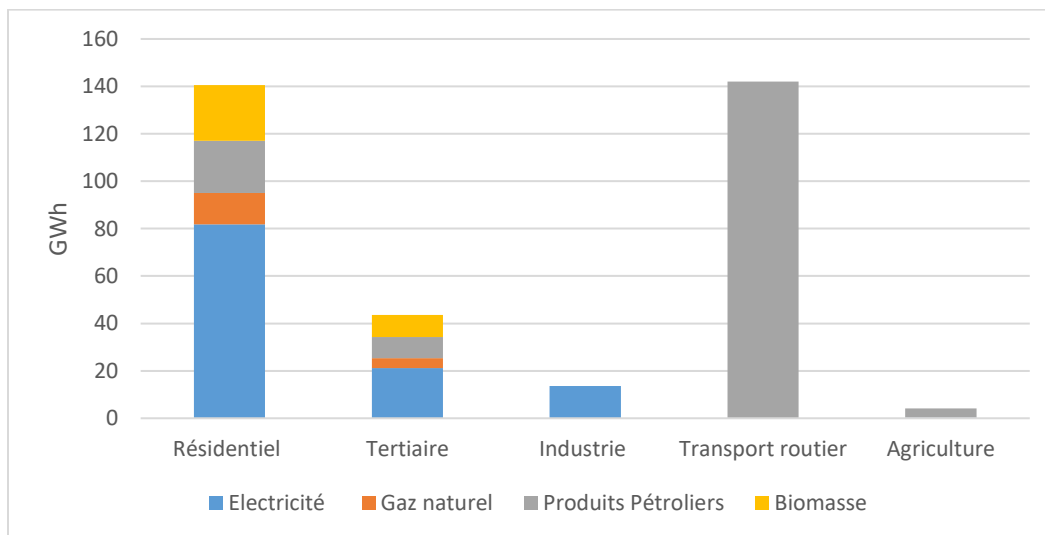


Figure 8 : Consommation d'énergie finale par type d'énergie et par secteur en 2015 en GWh, Source : Bilan OREO

Le territoire est très dépendant des produits d'énergie fossiles (carburants, fioul et gaz naturel) qui représentent plus de **57% de l'énergie consommée** (74% sont liés à la consommation de carburant dans les transports).

La maîtrise de la demande en énergie est primordiale puisqu'elle touche directement au pouvoir d'achat des résidents de la Communauté de Communes du Vallespir. Cela passe notamment par la sobriété énergétique du bâti (public et privé) et l'évolution de la mobilité au sein du territoire.

3.3 LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

En 2015, le territoire a produit **45 GWh soit 13.2%** de ce qu'il consomme. Cette production est essentiellement assurée par l'utilisation de bois énergie comme source de chauffage principale dans le résidentiel et par la production photovoltaïque (30%)

La production locale d'énergie est essentielle dans une démarche de PCAET pour répondre aux enjeux de consommation notamment dans le bâti.

De plus le territoire dispose de potentialités fortes pour assurer le déploiement d'une **filière de bois énergie locale** ainsi que la filière solaire (solaire thermique et photovoltaïque sur toiture notamment) grâce à un ensoleillement remarquable.

A noter que la Région Occitanie a pour ambition de devenir la 1^{ère} région d'Europe à énergie positive à l'horizon 2050. Cela signifie notamment une couverture en énergie renouvelable permettant de répondre aux besoins énergétiques des habitants et des secteurs économiques.

3.4 LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

3.4.1 La vulnérabilité climatique du territoire

Depuis une trentaine d'année ; un réchauffement est observé sur l'ensemble des implantations géographiques de l'ancienne région Languedoc-Roussillon (Carcassonne, Mont Aigoual, Montpellier, Narbonne, Nîmes, Sète, Perpignan). Ce phénomène est plus marqué au printemps et en été avec des hausses de température moyenne de 1,2 à 1,4°C.

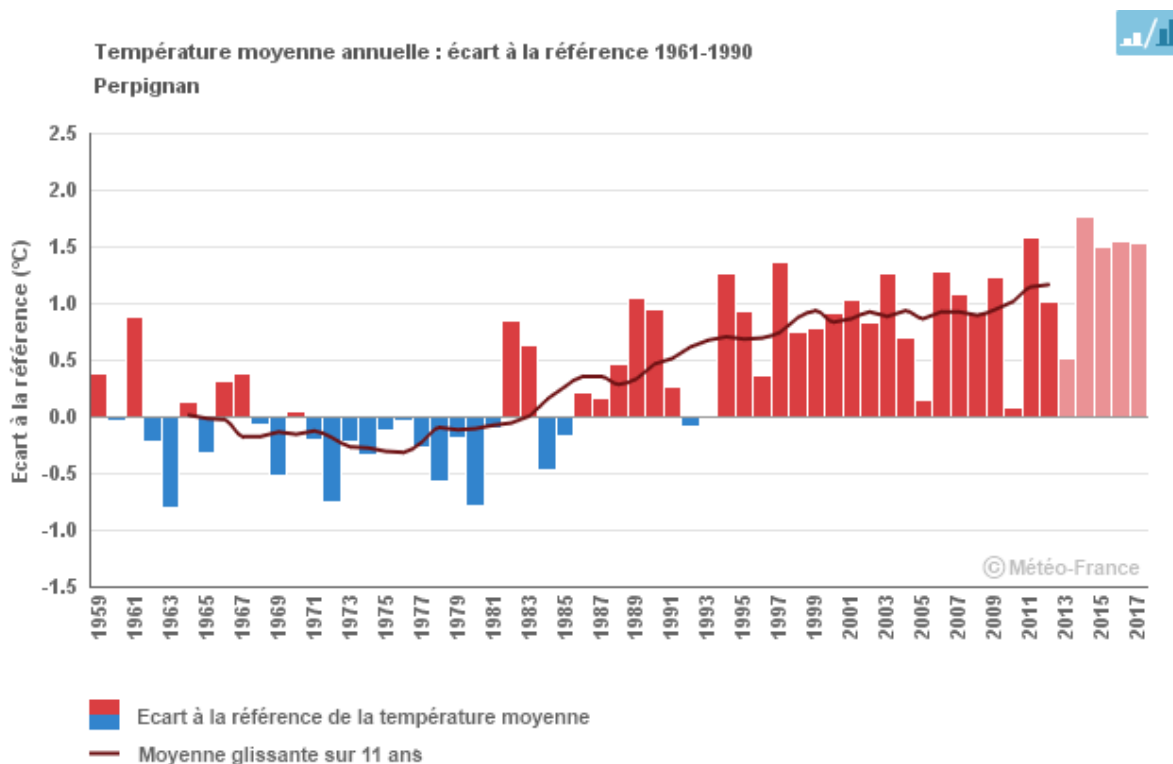


Figure 9 : Evolution des températures moyennes annuelles par rapport à la référence, source : Météo France

L'adaptation passe par l'anticipation des effets du changement climatique et par la prise de mesures visant à les réduire. Les prendre dès aujourd'hui nous permettra de réduire les coûts générés par le changement climatique. En effet, le Groupe International des Experts du Cima indique qu'une hausse de 2°C pourrait entraîner une perte de 0,2 % à 2 % des revenus annuels mondiaux à l'horizon 2100.

3.4.2 Les composantes du territoire vulnérables et impactées par le changement climatique

A l'échelle du territoire, plusieurs vulnérabilités et enjeux sont à prendre en compte dès aujourd'hui :

- Impacts et conséquences sur les ressources naturelles :
 - Baisse de la ressource en eau disponible : situations déficitaires d'approvisionnement en eau potable, conflits d'usage notamment avec l'irrigation et les activités touristiques, baisse de la qualité de l'eau (concentration des polluants), problème d'irrigation, etc.

- **Evolution du paysage et de la biodiversité locale** : apparition de nouvelles essences parfois invasives évolution de conditions de cultures, dépérissement de la forêt (déjà constaté sur le châtaignier et dans une moindre mesure le chêne), etc.
- Impacts et conséquences sur les activités économiques :
- **Modification des rendements agricoles** : pour les cultures les plus dépendantes de l'irrigation notamment et pour celles qui sont plus sensibles à la recrudescence des parasites et maladies ;
 - **Modification des saisons touristiques** : possible diversification des produits touristiques, évolution des besoins (hébergement, restauration, loisirs), hausse des températures qui peuvent affecter l'attractivité du territoire, augmentation des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre (besoins en déplacement), etc.
- Impacts et conséquences sur les populations et l'attractivité du territoire (santé, urbanisme) :
- **Feux de forêt, mouvements de terrain ...**) : impacts économiques liées aux inondations essentiellement ; risques de feux de forêt recrudescent, etc.
 - **Des risques sanitaires émergents** : exposition des personnes sensibles aux fortes chaleurs (15.3% de la population a plus de 75 ans), allongement des périodes de pollinisation (allergènes), etc.

4 ELABORATION DE LA STRATEGIE

La démarche de transition énergétique engagée par la CC du Vallespir a été élaborée dans un esprit de transversalité. Au-delà de la diffusion des enjeux énergie climat au sein des politiques portées par la collectivité, il s'agit également de mettre en synergie les services et de structurer un réseau de partenaires fidèle au territoire.

La volonté de la CC du Vallespir durant tout l'élaboration de son PCAET vise à :

- Engager plus avant le principe de mutualisation en promouvant des méthodes de travail communes et transverses avec les EPCI voisines composant le Pays
- Articuler les politiques et les études déjà engagées
- Créer un réseau partenarial de ces thématiques pour faciliter la collecte d'informations, la diffusion des messages et essaimer la réalisation d'actions concrètes et complémentaires.

L'élaboration de ce premier PCAET et du plan d'action qui en découle doit permettre avant tout à toute collectivité de s'engager à son échelle dans la lutte contre le changement climatique et la vulnérabilité énergétique engagée au niveau régional.

4.1 LE CADRE DE REFLEXION

Un premier travail de projection des ambitions régionales et nationales a permis de donner un cadre à l'action à engager par le territoire.

La déclinaison territoriale de ces objectifs nationaux/régionaux mène donc à l'élaboration de scénarios qui permettent de dimensionner les efforts à fournir localement, c'est-à-dire de quantifier l'ambition de chaque action à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif.

- Pour la consommation d'énergie, application des objectifs de réduction par secteur (année de référence 2015)
- Pour la production d'énergie : application des objectifs de production régionales (année de référence 2015)
- Pour les émissions de GES : application des objectifs secteurs des différents budgets carbone prévus dans la Stratégie Nationale Bas carbone (année de référence 2013)

Les projections détaillées ci-après ont servi de base de réflexion pour donner à la Communauté de Communes du Vallespir un cadre dans lequel inscrire la structuration de sa stratégie et l'ambition de son plan d'actions.

Prise en compte de la démographie

Le territoire de la CC Vallespir connaît une croissance démographique soutenue. Ainsi, entre 2011 et 2016, le territoire a connu une évolution moyenne de + 0.5% / an exclusivement liée à l'excédent migratoire (le solde naturel étant de -0.5%/an). Cette croissance est moindre que celle constatée sur la période 2006-2011 (+0,7%)

La mise en œuvre du **SCoT Littoral Sud** prévoit une poursuite de cette **croissance annuelle**. L'hypothèse globale retenue est ainsi de **0,9% / an** sur la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2028.

A noter que cette tendance est similaire à l'échelle du département (+0.87% entre 2011 et 2016) et régional (+0.87% entre 2011 et 2016).

Les scénarios réalisés sur les objectifs REPOS tiennent compte de l'évolution de la population. En effet, les objectifs fixés à l'échelle régionale prennent en compte une hausse de la population de l'ordre de **+0.54% / an à l'horizon 2050⁴**.

A l'échelle des Pyrénées Orientales, cette augmentation serait légèrement moindre (+0.47%/ an entre 2013 et 2050). L'écart de projection a été considéré comme très faible et par mesure de simplicité, nous avons donc choisi de traduire les objectifs régionaux exprimés « par habitant » sans appliquer de correctif démographique supplémentaire.

4.1.1 *Projection des objectifs « Territoire à Énergie Positive » à atteindre*

Concernant cette problématique, le choix a été fait de s'intéresser spécifiquement au scénario de la Région Occitanie « Région à Énergie Positive » (REPOS) :

- Il présente des objectifs plus ambitieux à échéance 2030 par rapport aux objectifs de la Loi Transition énergétique (-25% contre -20% dans la LTE) et permet de positionner d'emblée le territoire sur un scénario ambitieux
- La déclinaison sectorielle permet une description plus fine des leviers à actionner.

Il est à noter que le scénario tendanciel⁵ présente une hausse de l'ordre de **6%** de la consommation d'énergie finale totale entre 2015 et 2050.

⁴ Source : Insee, Omphale 2017 - scénario central

⁵ Sur la base du scénario tendanciel régional qui prend en considération l'évolution de la population mais aussi l'ensemble des engagements nationaux et régionaux (ex SRCAE) déjà opérationnels.

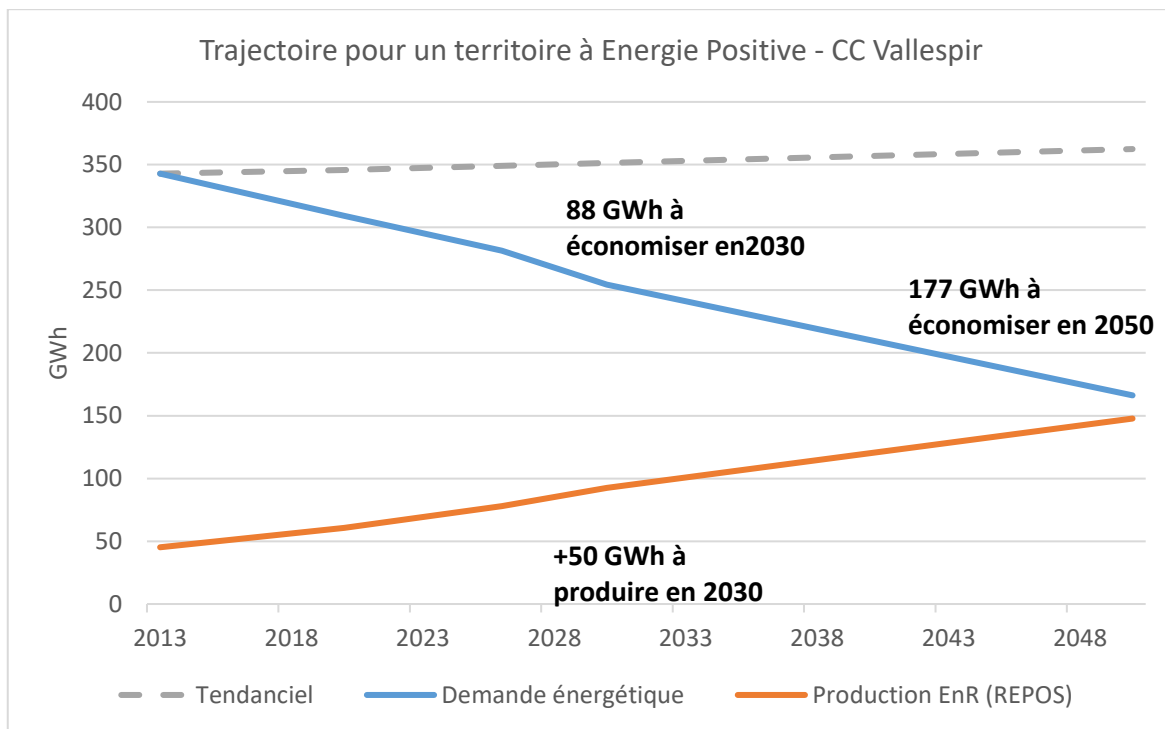
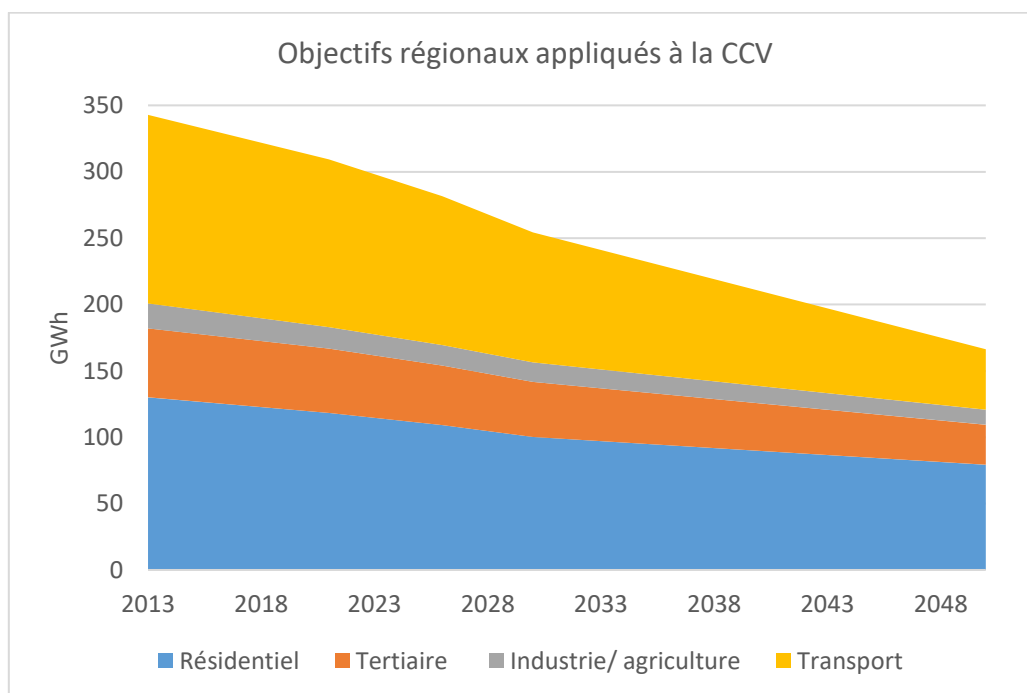


Figure 10:: Projection des objectifs REPOS sur le territoire

Le premier constat est que le territoire ne parvient pas aux objectifs de Territoire à Énergie Positive en 2050. Ceci s’explique en partie par la part de production d’énergie locale du territoire du Vallespir plus faible que celle de la Région Occitanie (13,2% contre 19,4% en 2015).

Ainsi l’effort est nécessairement plus important pour faire converger les deux courbes.

Le scénario REPOS est décliné par secteur pour quantifier les efforts à réaliser et pouvoir apprécier leur faisabilité sur le territoire :



La traduction des objectifs régionaux appliqués au profil énergétique du territoire permet d'obtenir les résultats suivants :

	2030		2050	
	Réduction en GWh	Part sectorielle	Réduction en GWh	Part sectorielle
Résidentiel	30	-23%	51	-39%
Tertiaire	10	-20%	22	-42%
Industrie/ agriculture	4	-22%	8	-40%
Transport	44	-31%	97	-68%
TOTAL	88	-26%	177	-52%

L'application des objectifs sectoriels régionaux permettrait donc bien de réduire par deux consommations d'énergie finale par habitant.

Ainsi, le niveau d'effort préconisé par la Région sera la base de travail pour positionner les objectifs de réduction propre au territoire.

4.1.2 Projection des objectifs « Émissions de GES » à atteindre

Le choix s'est ici porté sur les objectifs nationaux de la Stratégie Bas Carbone (SNBC) tout simplement parce que les scénarii régionaux de réduction d'émissions de GES sont en cours d'élaboration.

Là encore les objectifs ont été appliqués sur les émissions propres à la CC du Vallespir.

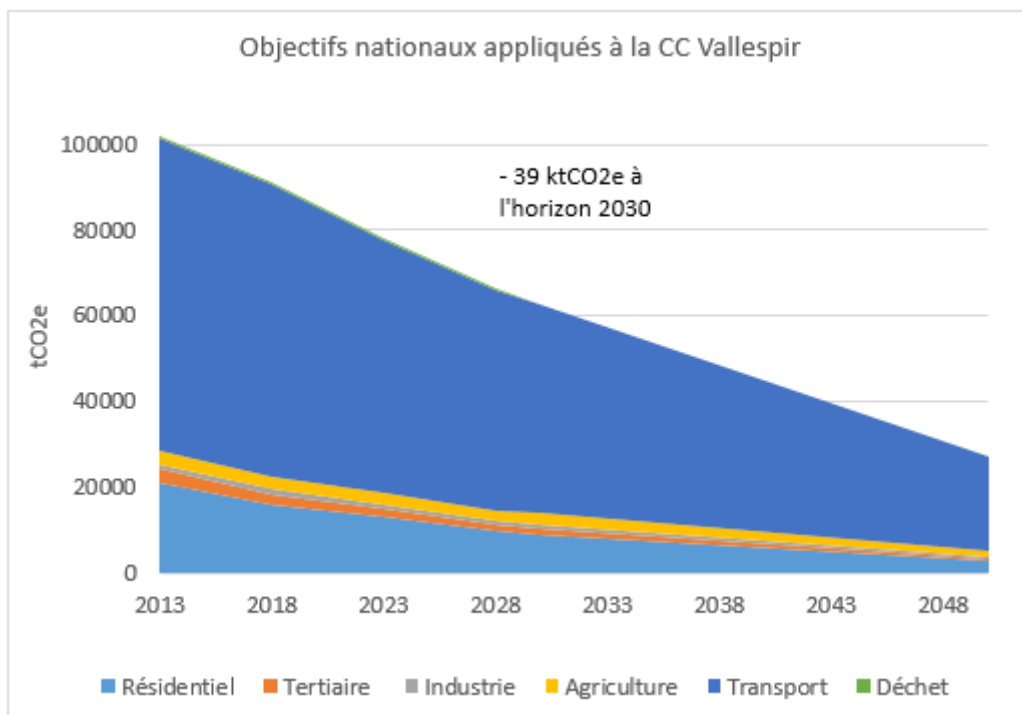


Figure 11: Projection des objectifs SNBC sur le territoire de la CC du Vallespir

La traduction des objectifs nationaux appliqués au profil énergétique du territoire donne les résultats suivants :

	2030		2050	
	Réduction en ktCO ₂	Part sectorielle	Réduction en ktCO ₂	Part sectorielle
Résidentiel	12	-56%	18	-86%
Tertiaire	1.7	-56%	3	-86%
Industrie	0.3	-29%	1	-75%
Agriculture	0.9	-25%	1.6	-48%
Transport	24	-33%	51	-70%
Déchet	0.1	-37%	0.4	-80%
TOTAL	39	-38%	74	-73%

Le niveau d'effort définis par les objectifs sectoriels nationaux permettrait à peine de réduire par 4 les émissions de GES d'ici 2050. La mobilité dans ce territoire rural reste le secteur le plus impactant mais celui qui conditionnent l'atteinte des objectifs.

4.2 OBJECTIFS AJUSTES AU TERRITOIRE

4.2.1 Quantification du plan d'actions

Les scénarios présentés ci-dessous ont donc permis de faire émerger les efforts à engager dans chaque secteur.

La concertation avec l'ensemble des acteurs lors d'un forum a permis de traduire ses efforts en propositions opérationnelles pour y répondre.

Une fois, structuré et articulé, ce pré plan d'actions a été quantifié afin d'illustrer son impact sur le territoire.

Pour chaque action présentant un impact sur la réduction de la consommation d'énergie, la production d'énergie renouvelable ou encore les limitations des émissions de GES, une série d'hypothèses a été prise.

Deux scénarios ont ainsi été construits à l'horizon 2025, année de fin de mise en œuvre du 1^{er} PCAET de la CC du Vallespir :

- Un scénario réaliste dans lequel le territoire poursuit ses trajectoires engagées
- Un scénario plus engageant et ambitieux pour les élus mais tout de même basé sur un principe de réalité

Demande en énergie

Echéance 2025

	Scénario Faible	Scénario Fort	obj. REPOS
Résidentiel	-8%	-17%	-15%
Tertiaire	-5%	-8%	-13%
Transports	-10%	-16%	-17%
Industrie/ agriculture	-5%	-11%	-19%
TOTAL	-8%	-16%	-16%

Emissions GES

Echéance 2025

	Scénario Faible	Scénario Fort	obj. SNBC
Résidentiel	-16%	-34%	-44%
Tertiaire	-11%	-33%	-44%
Transport	-9%	-17%	-18%
Agriculture	-3%	-6%	-18%
Déchets	-9%	-18%	-23%
Industrie	%	%	-28%
TOTAL	-10%	-19%	-28%

Figure 12 : Scénarii proposés, source AD3E

Ces hypothèses reposent à la fois sur les potentiels identifiés dans la phase de diagnostic mais aussi sur la base des échanges et des discussions lors de la concertation avec les partenaires, les agents et les élus.

4.2.2 Choix des objectifs

La déclinaison territoriale de ces objectifs nationaux et régionaux mène donc à l'élaboration de scénarios qui permettent de dimensionner les efforts à fournir localement, c'est-à-dire de quantifier l'ambition de chaque action à mettre en œuvre pour engager une transition énergétique ambitieuse sur le territoire.

La commission Développement Durable a été réunie pour échanger sur les hypothèses de réduction proposées en lien avec leur traduction opérationnelle (nombre de logement à rénover, évolution des parts modales...).

Un travail de croisement entre les atouts et contraintes du territoire ainsi que la quantification du plan d'actions ont permis de proposer un ajustement des objectifs pour le territoire.

Le travail a été réalisé secteur par secteur et a permis notamment de positionner le territoire en fonction d'une part de ses potentiels d'actions et de réduction du territoire et d'autre part de la maturité des projets et de l'expérience de l'EPCI.

Les ambitions sur lesquelles reposent les objectifs du PCAET de la CC du Vallespir sont les suivants :

Thème	Ambition / objectifs retenue
Résidentiel	Inciter directement et indirectement à la rénovation thermique de 100 logements par an . (soit 1% de parc de résidences principales)
Transports	Porter de 3 à 6% les déplacements en vélo et de 9 à 10% pour la marche à pied et de 2.1% à 3.5% l'usage des transports en communs Inciter à la pratique du covoiturage Développer les circuits courts pour limiter les transports de marchandises
Tertiaire	Réduire la consommation du patrimoine public (20% de gain énergétique minimum) Encourager la rénovation des bâtiments et les économies d'énergies auprès des commerçants et des entreprises implantés dans les zones d'activités
Agriculture /Industrie	Accompagner à la mise en place de pratiques/process plus respectueux de l'environnement
Traitement des déchets	Poursuite des efforts de réductions engagés (- 15% de tonnage OM en moins entre 2010 et 2016 sur le CCV)

Ces éléments traduisent plusieurs spécificités du territoire :

- La Communauté de communes dispose d'un premier retour d'expérience par la mise en œuvre de son OPAH 2011-2016 qui lui a permis de rénover énergétiquement environ 25 logements par an. D'autre part, elle s'appuie sur les dispositifs départementaux et nationaux existants pour financer les rénovations pour compléter ses objectifs.
- La Communauté de Communes du Vallespir dispose d'un schéma des mobilités douces qui lui permet aujourd'hui d'être opérationnelle sur le volet mobilité. Les efforts de sensibilisation doivent être poursuivis sur le long terme pour faire évoluer les pratiques de chacun.
- Son rôle auprès des acteurs économiques est de faciliter les démarches et diffuser le plus lisiblement les dispositifs portés notamment par les chambres consulaires. La plupart des entreprises du territoire sont implantées dans des zones d'activité dont elle a la gestion ce qui pourra faciliter son approche.

Les objectifs globaux sont les suivants à l'horizon **2025** :

Thème	Objectif CCV	Objectif national/ régional
Maîtrise de la demande en énergie	- 14%	- 16%
Emissions GES	-17%	-27%
Production d'énergies renouvelables	+ 23 GWh	+ 30 GWh ⁶

⁶ Extrapoler sur l'objectif de multiplier par 2 la production à l'horizon 2030 (REPOS)

Ces objectifs sont aujourd’hui dépendants non seulement de la mise en œuvre des actions inscrites dans le PCAET mais aussi de la dynamique de l’ensemble des acteurs, partenaires et citoyens qui s’inscriront activement dans la démarche. Ainsi, si la collectivité peut s’engager dans des réalisations concrètes et visibles sur le territoire (pistes cyclables, évènement de sensibilisation, ...), la plupart des paramètres d’atteinte des objectifs ne dépend pas que d’elle.

Si ces objectifs définis sont légèrement inférieurs aux objectifs nationaux et régionaux, la collectivité se laisse une marge de manœuvre afin de se mettre en cohérence avec les objectifs régionaux afin de devenir un territoire à énergie positive (TEPOS) et d’avoir un bilan neutre carbone à horizon 2050. Ainsi, le territoire propose des objectifs réalistes restant ambitieux raisonnant sur le long terme, se laissant la possibilité de revoir ces derniers à la hausse suite à l’évaluation mi-parcours ainsi que lors de la révision, au bout des 6 ans. Il faut également tenir compte du profil socio-économique du territoire, vis-à-vis des leviers de réduction des consommations d’énergie.

C’est pourquoi elle aura un rôle à jouer en tant que coordinateur de la transition énergétique auprès des acteurs du territoire.

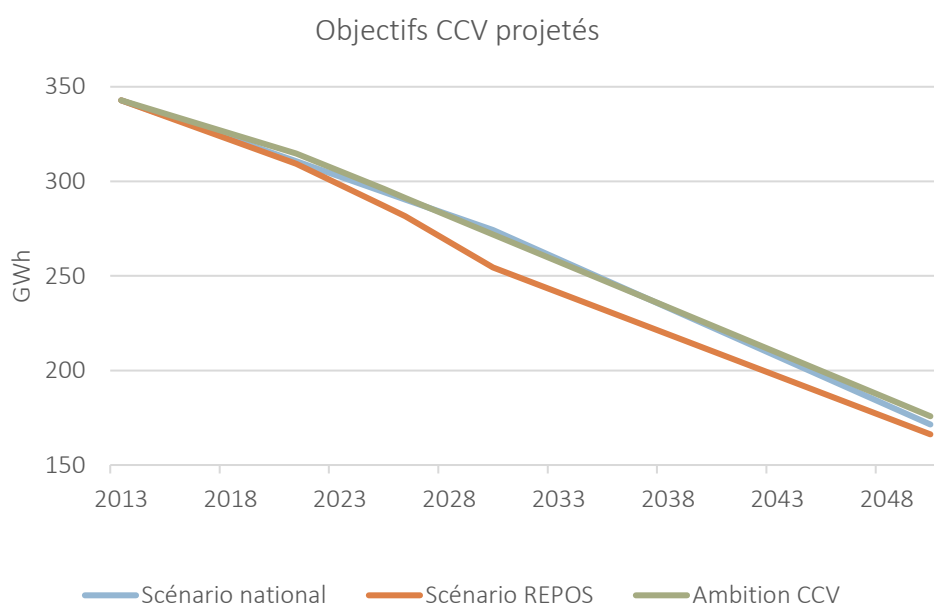
Un bilan sera ainsi réalisé à mi-parcours afin d’identifier les effets quantifiables du plan d’actions. La collectivité pourra ainsi ajuster son action.

Les paragraphes suivants viennent précisés les détails sectoriels de ces objectifs et leur déclinaison dans le temps.

4.2.3 Objectifs de réduction des consommations d’énergie

Les ambitions sectorielles à l’horizon 2025 ont été traduites en pourcentage de réduction des consommations pour chaque secteur. Le choix a été fait de positionner les engagements du territoire vers une montée plus progressive des objectifs aux horizons 2026 et 2030 afin de tendre vers les ambitions régionales en 2050.

Objectifs CCV visés	2021	2025	2026	2030	2050
Résidentiel	- 9%	-15%	-16%	-23%	-39%
Tertiaire	-5%	-8%	-10%	-18%	-40%
Industrie/ agriculture	-5%	-10%	-14%	-22%	-40%
Transport	-9%	-15%	-17%	-25%	-62%
TOTAL	-8%	-14%	-15%	-23%	-49%
<i>rappel objectifs REPOS</i>	-10%	-16%	-18%	-26%	-52%



Ainsi, les objectifs de la CC du Vallespir sur ses consommations d'énergies finales aux différents horizons réglementaires sont les suivants :

	2021	2026	2030	2050
Scénario national (LTE)	-	-	-20%	50%
Scénario REPOS	-10%	-18%	-26%	-52%
Scénario CC Vallespir	-8%	-14%	-23%	-49%

Figure 13: Positionnement de l'ambition du territoire sur les consommations d'énergie

Les objectifs fixés par la CCV tendent vers les objectifs nationaux, en conformité à la LTECV et se rapprochent ainsi des objectifs régionaux du REPOS.

4.2.4 Objectifs de réduction des émissions GES

Les objectifs visés sur les émissions de GES sont corrélés à la quantification des réductions de consommations d'énergie.

Objectifs CCV visés	2021	2025	2026	2030	2050
Résidentiel	-20%	-32%	-34%	-43%	-82%
Tertiaire	-20%	-28%	-30%	-38%	-75%
Industrie	-7%	-8%	-9%	-15%	-30%
Agriculture	-8%	-10%	-12%	-16%	-40%
Transport	-8%	-12%	-15%	-25%	-64%
Déchet	-10%	-14%	-17%	-30%	-75%
TOTAL	-11%	-17%	-19%	-29%	-67%
<i>rappel objectifs SNBC</i>	<i>-19%</i>	<i>-27%</i>	<i>-29%</i>	<i>-38%</i>	<i>-73%</i>

Figure 11 : Positionnement de l'ambition du territoire sur les émissions GES

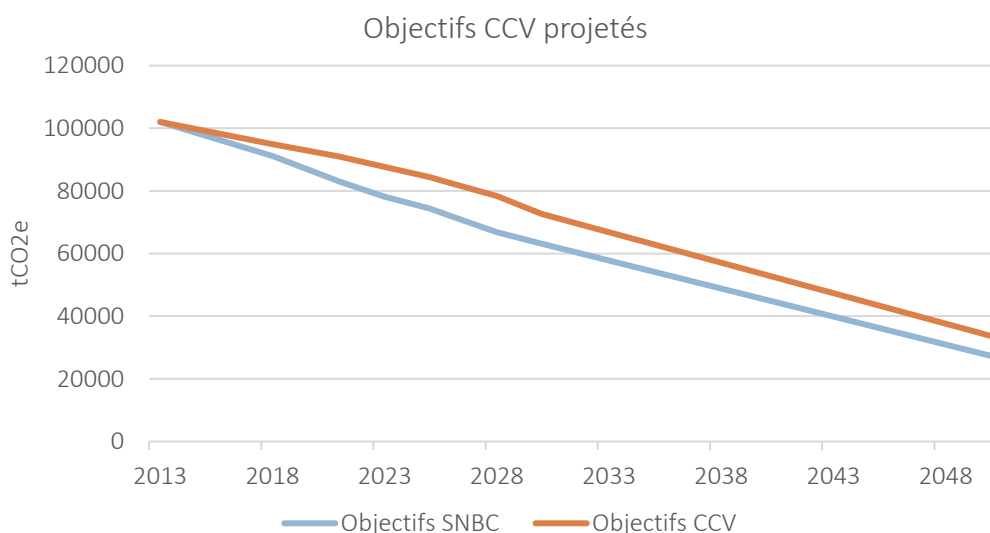


Figure 14.: Positionnement de l'ambition du territoire par rapport aux objectifs régionaux et nationaux

Il est à noter ici que le territoire n'atteint pas complètement les objectifs fixés à l'échelle nationale. Ces résultats s'expliquent par le poids important des émissions liées aux transports, notamment issu du routier

La collectivité se fixe des objectifs particulièrement ambitieux sur le bâti (au-delà des objectifs nationaux et régionaux), au vu de l'importance l'enjeu de rénovation énergétique des logements anciens et de petit tertiaire sur le territoire. De plus, l'enjeu énergétique lié au bâti est relativement important sur le territoire du fait de l'ancienneté du parc de logements et de la forte proportion de maisons individuelles de grande superficie. Au niveau de l'industrie, le secteur est peu développé sur le territoire. Au niveau de l'agriculture, les émissions de GES sont moindres, comparées au secteur résidentiel (5 à 6 fois par rapport à l'agriculture).

La communauté de communes positionne une ambition forte sur les problématiques de mobilité de son territoire et souhaite mettre en œuvre les conditions nécessaires à un changement en profondeur des pratiques. Pour autant, elle garde un principe de réalité quant à la capacité même d'un territoire rural à limiter à son maximum l'usage de la voiture individuelle.

4.2.5 Objectifs de production d'énergie renouvelable

La CC Vallespir a retenu un objectif de développement des énergies renouvelables en lien avec les objectifs nationaux de la Loi de transition énergétique à l'horizon **2030**.

Thème	Objectif CCV	Objectifs nationaux	Objectif régional
Production d'énergie renouvelable en 2030	+ 35 GWh	+ 40 GWh	Multiplier par 2 (+ 47 GWh)
Couverture des besoins énergétiques du territoire*	30%	32%	35%

*La part de couverture d'énergie renouvelable prend en compte des gains énergétiques réalisés en parallèle. (272 GWh consommés en 2030).

Ce positionnement à l'horizon est essentiellement sur les filières photovoltaïque et bois énergie.

Production électrique :

Le positionnement de la CCV sur le **photovoltaïque** va se poursuivre. Le scénario envisage une multiplication par 2 de la production photovoltaïque à l'horizon 2050

Plusieurs éléments sont cependant à prendre en considération dans ce choix :

- Concernant la filière solaire photovoltaïque, les communes ont déjà été confrontées à des problématiques d'ordre administratif.
D'autre part, il est important de souligner qu'une partie du territoire est couverte par des zonages de protection de la biodiversité, paysagère et architecturale, ce qui limite d'autant le développement y compris pour le photovoltaïque en toiture.
- Le SCoT Sud Littoral (en cours de révision) s'inscrit dans une volonté de maîtriser et d'encadrer le développement des grandes installations de production d'énergie renouvelable (éolien et centrale photovoltaïque).
- L'implantation de grands projets de production reste limitée par la capacité d'injection dans le réseau actuel.

Production thermique :

La **filière bois énergie** est aujourd'hui appuyée dans le cadre de la Charte Forestière du Pays Pyrénées Méditerranée et le potentiel de ressources locales (bien qu'encore difficile à mobiliser (pente ; accès, ...). Des projets d'implantation de chaudières bois sont aujourd'hui à l'étude dans plusieurs communes. De plus, l'expérience des territoires (notamment CC Haut Vallespir) est à capitaliser pour accélérer son déploiement.

D'autre part, la **filière solaire thermique** est une filière qui permettra de substituer une part des fossiles dans le résidentiel.

Le scénario prévoit de convertir 35% des consommations de fioul dans le résidentiel et une multiplication par 3 de la production collective (chaufferie et/ou réseau chaleur).

	2015	2021	2025	2026	2030	2050
Production EnR (en GWh)	45	55	68	75	80	148
% d'augmentation de production d'énergie renouvelable sur CCV (par rapport à 2015)		+22%	+50%	+66%	+77%	+289%
Couverture de besoins	13%	17%	23%	26%	29%	100%
Puissance à installer (en GWh)		+10	+23	+30	+35	+103
Conversion en m² de panneau solaire (à titre informatif)		57680	134150	175300	205890	603200
Nombre de toitures équipées (à titre informatif)		2300	5370	7010	8240	24130
Objectifs REPOS (% d'augmentation)		+34%	+65%	+73%	+105%	+227%

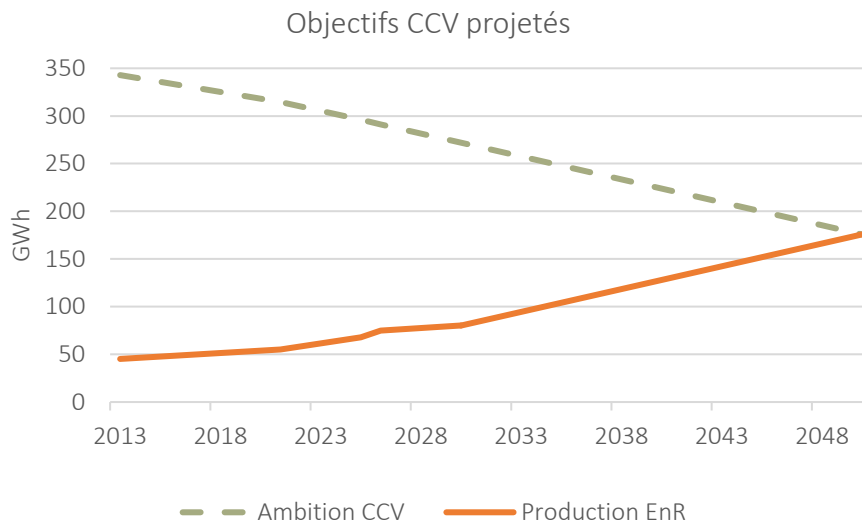


Figure 15 : Objectifs de production d'énergies renouvelables sur les horizons réglementaires et leurs projections par rapport à la consommation d'énergie finale du territoire

Point de vigilance : Les projections 2050 ont été calculées pour atteindre l'objectif du Territoire à Energie Positive à 2050. Pour atteindre ce niveau de production, le territoire devra diversifier son mix énergétique en ouvrant par exemple la réflexion sur la production telle que la méthanisation ou éolienne ou des filières plus récentes comme la filière hydrogène.

4.2.6 Objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques

Pour rappel, le territoire n'est, à ce jour, pas couvert par un Plan de Protection de l'Atmosphère.

L'Etat, conformément à la législation, propose de suivre les objectifs fixés dans le Plan d'actions national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) :

POLLUANTS ATMOSPHERIQUES	% DE REDUCTION ENTRE 2005 ET 2030
DIOXYDE DE SOUFRE (SO ₂)	-77%
OXYDES D'AZOTE (NO _x)	-69%
COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COVNM)	-52%
AMMONIAC (NH ₃)	-13%
PARTICULES FINES (PM 2.5 ET PM10)	-57%

Figure 18 - Les objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques fixés par le PREPA, Source Ministère de la transition écologique et solidaire 2016

Le territoire souhaite donc se rapprocher au plus près des objectifs proposés par le PREPA.

La traduction de ces objectifs en t/an aux différents horizons réglementaires est la suivante :

<i>Par rapport à 2012</i>	PM10	PM2,5	Oxydes d'azote	Dioxyde de soufre	COV	NH3
2021	-22%	-9%	-13%	-16%	-8%	-1%
2026	-32%	-32%	-51%	-58%	-37%	-4%
2030-31	-47%	-47%	-60%	-70%	-42%	-8%

Objectif de réduction des émissions de polluants atmosphériques pour 2021 (en t/an)						
<i>Par rapport à 2012</i>	PM10	PM2,5	Oxydes d'azote	Dioxyde de soufre	COV	NH3
Résidentiel	-22%	-9%	-13%	-16%	-8%	-1%
Tertiaire	-22%	-9%	-13%	-16%	-8%	-1%
Tous transports	-22%	-9%	-13%	-16%	-8%	-1%
Agriculture	-22%	-9%	-13%	-16%	-8%	-1%
Déchets	-22%	-9%	-13%	-16%	-8%	-1%
Industrie hors branche énergie	-22%	-9%	-13%	-16%	-8%	-1%
Industrie branche énergie	-22%	-9%	-13%	-16%	-8%	-1%

Objectif de réduction des émissions de polluants atmosphériques pour 2026 (en t/an)						
<i>Par rapport à 2012</i>	PM10	PM2,5	Oxydes d'azote	Dioxyde de soufre	COV	NH3
Résidentiel	-32%	-32%	-51%	-58%	-37%	-4%
Tertiaire	-32%	-32%	-51%	-58%	-37%	-4%
Tous transports	-32%	-32%	-51%	-58%	-37%	-4%
Agriculture	-32%	-32%	-51%	-58%	-37%	-4%
Déchets	-32%	-32%	-51%	-58%	-37%	-4%
Industrie hors branche énergie	-32%	-32%	-51%	-58%	-37%	-4%
Industrie branche énergie	-32%	-32%	-51%	-58%	-37%	-4%

Objectif de réduction des émissions de polluants atmosphériques pour 2030 (en t/an)						
<i>Par rapport à 2012</i>	PM10	PM2,5	Oxydes d'azote	Dioxyde de soufre	COV	NH3
Résidentiel	-47%	-47%	-60%	-70%	-42%	-8%
Tertiaire	-47%	-47%	-60%	-70%	-42%	-8%
Tous transports	-47%	-47%	-60%	-70%	-42%	-8%
Agriculture	-47%	-47%	-60%	-70%	-42%	-8%
Déchets	-47%	-47%	-60%	-70%	-42%	-8%
Industrie hors branche énergie	-47%	-47%	-60%	-70%	-42%	-8%
Industrie branche énergie	-47%	-47%	-60%	-70%	-42%	-8%

Au-delà des objectifs chiffrés, le PCAET de la CC du Vallespir traite de la thématique de l'air en transversalité dans son programme d'actions, avec notamment pour les plus impactantes :

- Vers une mobilité décarbonée :
 - o Action n°11 : Promouvoir les mobilités douces auprès de tous les publics
 - o Action n°13 : Encourager le recours aux transports en commun
 - o Action n°16 : Connecter les nouvelles zones d'habitation aux réseaux de transport en commun et de mobilité douce
 - o Action n°18 : Favoriser le transport de marchandises par voie ferrée
- Vers un bâti plus performant et mieux adapté :
 - o Action n°20 : Accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation thermique
 - o Action n°21 : Réduire les consommations d'énergie des entreprises

Par ailleurs, il est à souligner que chaque fiche-action permet d'identifier si les résultats de l'action permettent d'améliorer la qualité de l'air (aux côtés d'autres thématiques).

4.2.7 Objectifs de séquestration carbone

La collectivité ne dispose pas de données suffisamment précises pour pouvoir se donner des objectifs précis et chiffrés en matière de renforcement du stockage de carbone sur le territoire et d'adaptation au changement climatique. Cependant, la collectivité va pouvoir s'appuyer sur la Charte Forestière de Territoire (CFT) Pyrénées-Méditerranée élaborée sur la période 2016/2021 afin d'augmenter son stockage de carbone par le biais de son massif forestier. La CFT a pour ambition d'encourager la gestion durable de la filière bois-énergie du territoire afin d'assurer leur compensation par la séquestration carbone (couvert végétal et produits bois)

5. CONCERTATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

5.1 SENSIBILISATION ET CONCERTATION DES ACTEURS

Formation de l'ensemble des élus et agents

Le Pays a invité tous les élus et agents de toutes les communes du territoire à venir participer à la session de formation "Plan Climat Air Energie Territorial" organisée par l'ADEME le 29 mars 2018.

L'objectif de la formation était de leur apporter les éléments de compréhension nécessaires pour appréhender la construction et la mise en œuvre d'un PCAET de façon concrète. Ainsi, les enjeux et les opportunités pour notre territoire ont été présentés à la **trentaine de participants**, ainsi que les réponses qui pouvaient être apportées localement, via des exemples d'actions. De plus, David Gener, Administrateur de la Régie de Prats-de-Mollo-La Preste est venu exposer l'ambitieux projet du village de devenir autonome énergétiquement d'ici 5 ans.

Forum de concertation :

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial, la Communauté de communes du Vallespir a organisé un forum ouvert aux élus et agents des communes membres, aux acteurs socio-professionnels, aux institutions et aux associations.

Chaque participant a été invité à débattre autour de quatre problématiques :

1. Comment repenser la mobilité sur le territoire ? Vers une mobilité décarbonée
2. Comment améliorer la performance énergétique du bâti ? Vers un bâti passif
3. Comment engager l'économie dans la transition énergétique ? Vers une économie plus locale et plus durable
4. Comment anticiper et s'adapter aux effets du changement climatique ? Vers un territoire résilient

Après le rappel des principaux éléments de diagnostic, de quelques données de cadrage, et des actions déjà existantes sur le territoire, les participants ont été invités à contribuer à la construction d'un plan d'actions réaliste sur le territoire.

Pour chaque problématique et sur la base de la traduction des objectifs régionaux, les participants ont ainsi cherché à identifier :

- Les constats / problématiques / freins propres à la thématique sur le territoire
- Les points forts, actions engagées par les uns et les autres pouvant présenter un point d'appui pour aller plus loin sur la thématique
- Des propositions d'actions pour engager la transition énergétique, écologique et climatique sur le territoire

Ce forum a réuni une quarantaine de participants et a fait émerger de nombreuses propositions. Les comptes rendus de ces temps d'échanges ont, par la suite, été partagés avec les participants mais ont aussi été communiqués aux acteurs invités au forum afin qu'ils puissent faire remonter leurs propositions sur la base du compte-rendu.

Cette étape de concertation avec les acteurs a permis de partager des enjeux communs et de définir ensemble les priorités.

1. Comment repenser la mobilité sur le territoire ?

L'ensemble des participants s'est accordé à dire que le recours à des mobilités durables passe par un changement de comportement. Les principaux freins reposent sur les habitudes et les mentalités. L'information et la sensibilisation est donc un levier primordial pour faire évoluer les pratiques, notamment auprès du jeune public. De plus, l'accompagnement est une étape importante dans ce domaine pour amener les gens à faire évoluer leurs pratiques (utilisation de véhicule électrique, pratique du covoiturage). La multimodalité a également fait l'objet de nombreux échanges et de questionnement.

2. Comment améliorer la performance énergétique du bâti ?

La difficulté principale pour passer à l'action en terme de rénovation énergétique est le manque de connaissance et de lisibilité des dispositifs d'aide et d'accompagnement existants. De plus, les artisans locaux sont très peu formés sur ces questions et sur l'utilisation d'éco-matériaux pour pouvoir sensibiliser et conseiller leur clientèle.

3. Comment engager l'économie dans la transition énergétique ?

L'agriculture et la forêt ont fait l'objet de nombreuses discussions, à la fois pour les opportunités et ressources que ces thématiques représentent dans la transition énergétique, mais aussi comme point d'attention pour leur fragilité face au changement climatique. L'aspect patrimoine et compétences de la communauté de communes a également été identifié comme un levier pour engager l'économie locale dans la transition énergétique, de même que l'économie circulaire.

4. Comment anticiper et s'adapter aux effets du changement climatique ?

Les échanges ont principalement porté sur la ressource en eau dont la qualité et la quantité impactent tout le monde et tous les secteurs. Les participants ont préconisé une attention particulière sur cette thématique et des actions en vue de préserver la ressource et de limiter la consommation.

Cette concertation a participé aux choix des actions à mettre en avant et à prioriser dans le Plan Climat. Elle a également donné lieu à 7 fiches actions de partenaires directement intégrées au PCAET CCV. D'autres, se sont positionnés comme partenaires de certaines actions. Tandis que d'autres actions proposées par des acteurs ayant participé à la concertation ont été intégrées au PCAET du Pays car elles concernaient pleinement les 4 EPCI.

Implication des communes membres dans la démarche :

L'implication des communes membres de la CC Vallespir dans l'élaboration du PCAET a fait l'objet d'une attention particulière, d'autant plus que certaines communes mènent déjà des actions en faveur de la transition énergétique.

4 des 10 communes du Vallespir ont défini un élu et un agent référents Plan Climat, en plus de l'élu membre de la commission communautaire Développement Durable.

L'ensemble des communes membres, élus et agents ont été invités à participer à une formation Plan Climat proposée par l'ADEME, dans le cadre de l'accompagnement à l'élaboration du PCAET dont a bénéficié la collectivité par l'intermédiaire du Pays, lauréat de l'appel à projet « Territoires engagés pour la Transition Énergétique ».

D'autre part, les 10 Maires des communes membres et les 15 membres de la commission Développement Durable, représentant les 10 communes du Vallespir, ont suivi l'ensemble des étapes d'élaboration du PCAET (diagnostic, concertation, stratégie, plan d'action).

Enfin, un questionnaire a également été remis à toutes les communes situées sur le Pays afin de faire un état des lieux de leurs projets réalisés ou en cours et d'évaluer la dynamique sur les thématiques relatives au PCAET. 9 communes sur 10 situées sur la CCV ont renseigné l'enquête.

L'analyse de ce questionnaire est présentée en annexe.

5.2 SENSIBILISATION ET CONCERTATION GRAND PUBLIC

La communauté de communes s'est attachée à rendre visible et lisible sa démarche auprès du grand public via plusieurs médias :

- Son site internet dispose d'une page PCAET annonçant le lancement de la démarche et indiquant les étapes d'élaboration. Une adresse mail dédiée est communiquée pour recueillir les éventuelles contributions.
- Un registre des contributions a été ouvert au siège de la CC Vallespir.
- Presse locale : plusieurs articles ont été diffusés dans L'Indépendant : 3 articles.
- Radio locale : L'élue référente PCAET et les chargées de mission de la CC Vallespir et du Pays Pyrénées Méditerranée ont été interviewées en direct sur Radio Vallespir afin de rappeler la démarche du PCAET sur le territoire, les actions déjà menées par la collectivité et qui doivent être poursuivies, de mobiliser la population à répondre au questionnaire et enfin, d'avoir un temps d'échanges sur de la sensibilisation.
- Réseaux : la communauté de communes a utilisé sa page facebook dédiée à #Aravia (événement en faveur des mobilités et du développement durable) pour communiquer sur le PCAET et inviter le public à participer, l'office de tourisme intercommunal a également dédié une newsletter au Plan Climat, notamment pour encourager le public à participer.

- Le bulletin communautaire annuel 2018, « Le Mag » délivre une information sur le PCAET et les actions portées par la collectivité. Les communes de Maureillas – Las Illas et de Céret en ont fait autant via leur bulletin municipal.



Questionnaire de concertation :

Un questionnaire grand public co-élaboré avec le Pays Pyrénées Méditerranée et les 3 autres EPCI du Pays a été diffusé pour sensibiliser le public, et surtout recueillir les contributions du public au PCAET. Ce questionnaire a été relayé par la CCV via son réseau (siège, site internet, page facebook, agents, partenaires, invités au forum de concertation, office de tourisme intercommunal), par les communes membres, via leurs réseaux et mis à disposition à l'accueil des Mairies et dans les points d'information touristique.

L'analyse est également présentée en annexe

Réunion publique :

Depuis 2014, la CC Vallespir organise un évènement grand public en faveur des mobilités et du développement durable, et de la valorisation du patrimoine naturel et culturel local, en partenariat avec les acteurs socio-économiques du territoire : #Aravia. A l'occasion de l'édition 2018, la collectivité a souhaité mettre en avant le Plan Climat. Une réunion publique a donc été organisée, à laquelle une trentaine de personnes a participé.

La réunion a d'abord commencé par un temps de sensibilisation aux enjeux du changement climatique, puis par la présentation de ce qu'était un Plan Climat. Les éléments clé du diagnostic ont ensuite été présentés, avant d'aborder le changement de comportement via les témoignages vidéo de deux citoyens :

- Le premier sur la mobilité active
- Le deuxième dans l'habitat, sur l'isolation et les équipements de production d'énergies renouvelables dans le logement, et sur le projet citoyen et participatif mené avec la coopérative citoyenne Cat'Enr.

La CC Vallespir avait choisi d'orienter la réunion sur deux thématiques, les déplacements et l'habitat, d'une part car ce sont les deux secteurs les plus consommateurs d'énergie et les plus émetteurs de gaz à effet de serre, et d'autre part car ces problématiques touchent chacun au quotidien.

A l'issue de ces témoignages, les participants étaient invités à réagir et à indiquer, pour chaque thématique abordée, les changements qu'ils étaient prêts à mettre en œuvre, et les freins rencontrés. Cette réunion a permis de percevoir le sentiment d'impuissance à titre individuel pour agir dans la lutte contre le changement climatique, néanmoins les volontés existent.

6 LE PLAN D'ACTION DU PCAET

6.1 STRUCTURATION DU PLAN D' ACTIONS

6.1.1 *Le positionnement stratégique et opérationnel de la CC du Vallespir*

Le PCAET décrit les actions et moyens qui doivent être mis en œuvre au cours des 6 prochaines années (2019-2025).

Les enjeux identifiés dans le diagnostic ainsi que les échanges techniques avec les partenaires tout au long de l'élaboration du projet et lors de temps de concertation ont permis de faire émerger l'ossature du plan d'action.

Le PCAET est une démarche que les élus ont souhaitée mener en **transversalité** avec l'ensemble des politiques et des actions déjà engagées. Ce premier plan d'actions s'inscrit dans la continuité des engagements pris par le CC du Vallespir : Schéma de mobilités durables, Stratégie de développement économique 2013- 2020, Projet Terra Rural, ...

Pour être en capacité de demander à l'ensemble des acteurs du territoire de s'inscrire dans la transition énergétique, la Communauté de communes a souhaité afficher avant tout les actions d'amélioration pour faire avancer sa propre **exemplarité**. La mobilité est un enjeu clé pour la collectivité. Cette exemplarité passera également par la rénovation de son parc bâti mais aussi par ses actions d'accompagnateur et d'animateur auprès de l'ensemble de ses partenaires.

Les choix des orientations se sont tout d'abord clairement orientés sur les secteurs prioritaires identifiés dans le diagnostic. Le schéma de mobilités douces est aujourd'hui l'outil de pilotage qui va lui permettre d'engager des actions sur tous les leviers de la **mobilité décarbonée**.

D'importants leviers existants dans le secteur de l'habitat. Par son poids prépondérant dans la consommation énergétique du territoire (38%) et dans ses émissions de GES (21%), la communauté de communes a souhaité poursuivre ses actions en faveur de **l'amélioration de l'habitat** (OPAH 2011-2016 suivi du dispositif Mieux se loger 66...) et l'amélioration de leur visibilité/lisibilité. La production d'énergie renouvelable orientée en priorité sur l'autoconsommation vient compléter ses orientations.

Les **ressources naturelles** sont une véritable richesse pour le territoire du Vallespir. Leurs exploitations durables, leurs consommations locales mais aussi la préservation de ses milieux sont des enjeux forts du territoire tant d'un point de vue économique (agriculture, tourisme) que d'un point de vue environnemental. Dès 2014, le territoire s'inscrit dans le projet Terra Rural qui vise à la valorisation des terres et des filières agricoles. L'objectif est de structurer l'ensemble de ces actions et de travailler avec les partenaires du secteur pour orienter les filières agricoles du territoire vers des pratiques vertueuses.

D'autre part, cette valorisation passe également par la consommation locale des produits issus des différentes filières agricoles du territoire. L'attrait touristique du territoire est un atout dans la promotion de ces produits et dans la **structuration des circuits courts**.

Plus spécifiquement, la **ressource bois** est une composante essentielle du territoire. Il dispose des outils stratégiques (charte forestière PPM) et d'accompagnement (Association Bois Energie 66 notamment) nécessaire pour engager l'exploitation durable de la forêt à la fois pour la production de bois énergie et de bois d'œuvre.

Enfin, la préservation des milieux passera en premier lieu par la réduction des pollutions liées aux **déchets** à la fois via de nouvelles filières de valorisations (bio déchets) et par l'identification de filières de réemploi

Le travail de structuration du plan d'action a donc porté sur une articulation des actions en cours et des compléments d'actions pour les étoffer et aller plus loin. Les propositions issues de la concertation ont ici été intégrées dans ce sens.

En matière d'adaptation au changement climatique, l'orientation prioritaire porte sur la **préservation de la ressource en eau** tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif mais aussi la prise en compte de l'évolution potentielle des **risques naturels** (inondations et feux de forêt en premier lieu).

6.1.2 *L'articulation du plan d'actions*

Un préprogramme a été présenté en Commission Environnement le 07 novembre 2018. Un travail de reformulation et de mise en cohérence de différentes actions a été réalisé.

Les retours de la concertation et des questionnaires ont été présentés pour questionner ou conforter certains choix (renforcement des outils de mobilité comme le covoiturage ou encore besoin de communication /d'informations plus lisibles sur l'ensemble des thématiques par exemple).

Enfin, certaines actions portées par des partenaires sont venues compléter le plan d'actions :

- SMIGATA et SIAEP du Vallespir sur le volet préservation de la ressource eau
- Bois Energie 66 sur le volet bois énergie
- La chambre d'agriculture pour les évolutions de pratiques culturelles

Le programme a été structuré autour des 5 thématiques sur lesquelles s'orientent les engagements du territoire et se compose de 18 axes opérationnels déclinés autour de 43 actions.

Pour chaque thématique, les élus se sont positionnés sur les actions jugées prioritaires dans la mise en œuvre du PCAET ; elles sont suivies d'un astérisque (*).

Orientations stratégiques / Axes opérationnels	N°	Actions
Vers une collectivité exemplaire et proactive		
Devenir une collectivité motrice sur le plan de la mobilité	1	Poursuivre la mise en œuvre du Schéma de Mobilités Durables de la CCV
	2	Développer la dématérialisation des services et accompagner le public à leur utilisation
	3	Accompagner les communes dans l'organisation de leurs déplacements durables
Poursuivre les actions de réduction de consommations d'énergie du patrimoine public	4*	Mettre en place un plan de rénovation et de gestion pluriannuel des bâtiments publics
	5*	Poursuivre la modernisation de l'éclairage public.
	6*	Développer les sources de productions d'énergie renouvelables sur les bâtiments publics
Travailler autour de la transversalité des services pour améliorer leur efficacité	7	Sensibiliser, informer et former les élus et les agents
	8	Mener une réflexion pour une commande publique exemplaire
	9	Valoriser les actions exemplaires de CCV et de ses communes membres
Garantir la mise en œuvre concertée du PCAET	10	Animer, mettre en œuvre et évaluer le PCAET
Pour une mobilité décarbonée		
Développer les mobilités douces (vélo et marche à pied) en s'appuyant sur le Schéma de Mobilités Durables de la CCV	11	Promouvoir les mobilités douces auprès de tous les publics
	12*	Renforcer l'attractivité de la véloroute Voie Verte
Encourager les déplacements collectifs (ou réduire l'usage individuel de la voiture)	13*	Encourager le recours aux transports en commun
	14	Développer les trajets partagés
	15	Travailler avec les entreprises pour accompagner le changement de comportement
Limiter les émissions de GES liées aux transports des biens et des personnes	16	Connecter les nouvelles zones d'habitation aux réseaux de transport en commun et de mobilité douce
	17	Améliorer l'efficacité énergétique des véhicules
	18	Favoriser le transport de marchandises par voie ferrée
Vers un bâti plus performant et mieux adapté		
Stimuler et accompagner la rénovation des logements privés	19	Mettre en place une communication efficace pour améliorer la performance énergétique du bâti
	20*	Accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation thermique
Encourager les entreprises dans la sobriété énergétique et le développement d'énergie renouvelable	21*	Réduire les consommations d'énergie des entreprises
	22*	Encourager les démarches en faveur des énergies renouvelables des entreprises
Construire un habitat neuf durable	23	Favoriser l'émergence de quartiers durables

Déployer la production EnR dans le bâti	24	Informersur le potentiel photovoltaïque des toitures
	25	Encourager le développement du bois énergie dans le bâti
Un territoire protecteur de son agriculture et espaces naturels		
Soutenir l'agriculture et faire le lien avec les consommateurs locaux	26*	Poursuivre la mise en œuvre du projet Terra Rural
	27	Mener une réflexion pour un projet territorial alimentaire
Favoriser le développement de la filière bois	28*	Préconiser le recours au bois énergie
	29	Sensibiliser autour des produits à base de bois local
	30	Créer un pôle bois en Vallespir et mettre en œuvre la Charte Forestière Territoriale
Mettre en œuvre un Plan Local de Prévention des Déchets tourné vers le développement économique et la préservation des ressources	31	Réduire et valoriser les biodéchets
	32	Développer des projets d'économie circulaire
	33	Prévenir et réduire la nocivité des déchets
...Et respectueux de ses richesses naturelles		
Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et satisfaire les milieux aquatiques	34*	Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages
	35*	Optimisation des prélèvements et de la gestion des ouvrages et équipements existants (irrigation agricole, eau potable)
	36*	Prévoir pour assurer une gestion durable de la ressource en eau
	37*	Information et communication sur la gestion quantitative de la ressource en eau
Préserver les milieux aquatiques et prévenir les inondations	38*	Poursuivre l'entretien et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques
	39*	Prévenir les inondations par les cours d'eau
Préserver les espaces naturels du territoire	40*	Orienter l'offre touristique sur la richesse naturelle et culturelle du territoire
	41*	Favoriser la nature en ville
	42	Prendre part à l'action en faveur de l'adaptation au changement climatique menée par le CD 66
Limiter l'impact des incendies	43*	Mener une campagne de sensibilisation autour des risques naturels du territoire et de leviers de protection des biens et des personnes

6.2 DECLINAISON DES FICHES ACTIONS

L'ensemble des actions inscrites dans le PCAET a fait l'objet d'une fiche descriptive dont l'organisation générale est présentée ci-dessous.

Rappelons que cet outil a un caractère évolutif et qu'il sera utilisé dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de plan d'action.

Présentation du contexte de l'action et lien avec les thématiques PCAET

Résultats attendus qualitatifs et quantitatifs

Etapes de mise en œuvre de l'action, calendrier, porteurs, partenaires

Pilotage politique et technique

Détails des coûts prévisionnels

Indicateurs de suivi et de réalisation

Incidences potentielles sur l'environnement et mesures correctives préconisées

Gains énergétiques et GES attendus

ORIENTATION		Devenir une collectivité moteur sur le plan de la mobilité			
ACTION N° :		Poursuivre la mise en œuvre du Schéma de Mobilités Durables			
DESCRIPTION					
Descriptif / contexte	Depuis 2013, le territoire se positionne comme exemplaire et innovant sur la question des déplacements, avec la mise en place d'un Schéma de Mobilités Durables qui s'appuie sur la voiture voie verte. Ce Schéma de Mobilités Durables à vocation à modifier les habitudes de déplacement des habitants et touristes du territoire. Cela inclut également le changement de comportement des élus et agents des collectivités locales pour leur déplacements professionnels en particulier.	Effets sur :			
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Objectifs visés / Résultats attendus	Faire évoluer les pratiques de déplacements. Tester des expériences novatrices en vue de leur appropriation à différentes échelles et dans différentes collectivités. Réduire l'usage de la voiture en « solo ». Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des collectivités locales.	Etat d'avancement :			
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MISE EN ŒUVRE					
Etapes opérationnelles		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Réaliser un retour d'expérience des actions innovantes auprès des communes membres et des territoires voisins		2019 - 2025	- CCV - communes membres	- PFM - ADEME	
Poursuivre le changement de comportement vis-à-vis des déplacements professionnels de la CCV et de ses communes membres		2019 - 2025			
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
- CCV : Marc de BESOMBES SINGLA - Communes : Membres de la commission communautaire Développement Durable			- CCV : Odessa RDTG - Communes : Responsables des services techniques		
DETAILS DES COÛTS PRÉVISIONNELS					
Coût (développement / HT) <i>(prix de fonctionnement et maintenance)</i>			Source de financement <i>(budget impact, subventions, ...)</i>		
			ADEME, Conseil Départemental, Région, Europe, Etat (DETR, FSIL)		
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Nombre de réunions de partages d'expérience ou de visites sur site - Nombre d'actions exemplaires à destination des déplacements professionnels des élus et agents des collectivités locales				
Indicateurs de résultats	- Enquêtes qualitatives auprès du grand public				
Impacts environnementaux	-				
Mesures ERC	-				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2023)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2023)	

6.3 FICHES ACTIONS DU PCAET DE LA CCV

Vers une collectivité exemplaire et proactive

AXE 1.1		Devenir une collectivité moteur sur le plan de la mobilité		
ACTION N° 1		Poursuivre la mise en œuvre du Schéma de Mobilités Durables		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	<p>Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie (42% de l'énergie est consommée pour les transports) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (71% des émissions) du territoire du Vallespir.</p> <p>Fort d'une véloroute voie verte, le Vallespir s'est engagé dès 2013 dans la réalisation d'un Schéma de Mobilités Durables visant à développer une nouvelle forme de tourisme et favoriser le recours à des modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les habitants.</p> <p>Ce schéma repose sur 2 axes structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les aménagements en faveur de la mobilité douce - Accompagner le changement de comportement vis-à-vis des déplacements <p>Ainsi, depuis 2013, le territoire se positionne comme exemplaire et innovant sur la question des déplacements de tous les publics. Cela inclut également le changement de comportement des élus et agents des collectivités locales pour leurs déplacements professionnels en particulier.</p>	Effets sur :		
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Faire évoluer les pratiques de déplacements.</p> <p>Tester des expériences novatrices en vue de leur appropriation à différentes échelles et dans différentes collectivités.</p> <p>Réduire l'usage de la voiture en « en solo ».</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des collectivités locales.</p>	Etat d'avancement :		
		<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré		
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Réaliser un retour d'expérience des actions innovantes auprès des communes membres et des territoires voisins		2019 - 2026	- CCV - communes membres	- PPM - ADEME
Poursuivre le changement de comportement vis-à-vis des déplacements professionnels de la CCV et de ses communes membres				
Renouveler les flottes de véhicules administratifs et techniques des collectivités par des véhicules moins polluants				
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
- Vice-Président délégué au Développement Durable - Membres de la commission communautaire Développement Durable		- Chargé de mission Développement Durable - Responsables des services techniques des communes membres		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
		ADEME, Conseil Départemental, Région, Europe, Etat (DETR, FSIL)		

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions de partages d'expérience ou de visites sur site - Nombre d'actions exemplaire à destination des déplacements professionnels des élus et agents des collectivités locales 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes qualitatives auprès du grand public 			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> + Réduction des émissions GES liées aux transports + Amélioration de la qualité de l'air / réduction des particules émises 			
Mesures ERC				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2025)
	Cf action mobilité			

Vers une collectivité exemplaire et proactive

AXE 1.1		Devenir une collectivité moteur sur le plan de la mobilité		
ACTION N° 2		Développer la dématérialisation des services et accompagner le public à leur utilisation		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	Depuis 2013, le territoire se positionne comme exemplaire et innovant sur la question des déplacements, avec la mise en place d'un Schéma de Mobilités Durables qui s'appuie sur la véloroute voie verte. Ce Schéma de Mobilités Durables à vocation à modifier les habitudes de déplacement des habitants et touristes du territoire. Un levier pour limiter les déplacements consiste à la fois à proposer des services dématérialisés, et à relocaliser sur le territoire des services au public qui disparaissent peu à peu des territoires ruraux. La CC Vallespir s'est donc engagée en ce sens.	Effets sur :		
		<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Faire évoluer les pratiques de déplacements. Réduire le recours à la voiture. Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des habitants.	<input checked="" type="checkbox"/>	GES	
		<input type="checkbox"/>	ENR	
		<input checked="" type="checkbox"/>	Qualité de l'air	
		<input type="checkbox"/>	Adaptation	
		Etat d'avancement :		
		<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé	
		<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente	
		<input type="checkbox"/>	Non démarré	
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Dématérialiser les services au public proposés par la CCV		2019 - 2026	- CCV	- Trésor public - Caisse des dépôts - CGET - Sous-Préfecture - Préfecture - Communes membres
Mettre en place une Maison d'Accessibilité aux Services Publics multisites pour relocaliser des services publics et accompagner le public				
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
Président de la CC Vallespir		Responsable Finances et Comptabilité Direction Générale Adjointe		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
- Dématérialisation des services de la CC Vallespir : 10 000 €		Etat (Caisse des dépôts)		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de services dématérialisés - Nombre de permanences de la MSAP tenues - Nombre de communes concernées par des permanences de la MSAP 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation de la MSAP - Fréquentation des services dématérialisés de la CCV 			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> + Réduction des émissions GES liées aux transports + Amélioration de la qualité de l'air / réduction des particules émises - Effet rebond sur la consommation d'énergie lié à la gestion des données numériques 			
Mesures ERC	Sensibilisation à la gestion des données dématérialisées (effet rebond de la consommation des data centers)			

Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	Non quantifiable			

Vers une collectivité exemplaire et proactive

AXE 1.1		Devenir une collectivité moteur sur le plan de la mobilité		
ACTION N° 3		Accompagner les communes dans l'organisation de leurs déplacements durables		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	<p>Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie (42% de l'énergie est consommée pour les transports) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (71% des émissions) du territoire du Vallespir.</p> <p>Fort d'une véloroute voie verte, le Vallespir s'est engagé dès 2013 dans la réalisation d'un Schéma de Mobilités Durables visant à développer une nouvelle forme de tourisme et favoriser le recours à des modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les habitants.</p> <p>Ce schéma repose sur 2 axes structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les aménagements en faveur de la mobilité douce - Accompagner le changement de comportement vis-à-vis des déplacements <p>Ainsi, depuis 2013, le territoire se positionne comme exemplaire et innovant sur la question des déplacements de tous les publics.</p> <p>Cela nécessite notamment de proposer les aménagements adéquats à la pratique des mobilités douces dans les communes membres, comme le prévoit le schéma de mobilités durables qui est également un outil pour que les communes puissent développer leurs propres solutions en faveur des mobilités durables</p>	Effets sur :		
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Faire évoluer les pratiques de déplacements.</p> <p>Réduire le recours à la voiture.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des habitants.</p>	Etat d'avancement :		
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré		
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Communiquer sur les tronçons de mobilité douce à aménager et les types d'aménagement possibles		2019 - 2026	- CCV	- PPM - ADEME - Communes membres
Faire connaître les mesures innovantes pouvant être mises en œuvre dans un programme local en faveur des mobilités durables				
Accompagner les communes spécifiquement dans leur réflexion pour la mise en place de mesure en faveur des déplacements durables				
Accompagner les communes spécifiquement dans la mise en œuvre de mesure en faveur des déplacements durables				
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
- Vice-Président délégué au Développement Durable - Membres de la commission communautaire Développement Durable		- Chargé de mission Développement Durable		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
		ADEME		

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres avec les communes membres pour échanger sur la question des déplacements au sein de la commune - Nombre de communes membres rencontrées pour échanger sur la question des déplacements au sein de la commune 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communes engagées dans un PDL - Nombre de communes ayant pris des mesures en faveur des déplacements durables 			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> + Incidences positives : Sécurisation des cheminements piétons - Incidences négatives : Imperméabilisation des sols .Les aménagements doivent prendre en compte les continuités écologiques 			
Mesures ERC	Faire le lien avec les préconisations du Plan Biodiversité (Juillet 2018) dans les opérations d'aménagement en renforçant notamment l'articulation entre le PCAET et les PLU par le biais de la désimperméabilisation des sols et de la végétalisation de bâtiments publics			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	Non quantifiable			

Vers une collectivité exemplaire et proactive

AXE 1.2	Poursuivre les actions de réduction de consommation d'énergie du patrimoine public		
ACTION N° 4*	Mettre en place un plan pluriannuel de rénovation et de gestion des bâtiments		
DESCRIPTION			
Descriptif/ contexte	<p>Le résidentiel est le deuxième secteur le plus consommateur d'énergie (38% de l'énergie est consommée dans le résidentiel) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (21% des émissions) en Vallespir ; avec un impact fort sur le budget des ménages et des collectivités, qui de plus tend à augmenter en même temps que l'augmentation du coût des énergies.</p> <p>Le territoire souhaite se positionner comme exemplaire sur la question des consommations d'énergie, notamment pour le patrimoine des collectivités locales, étape nécessaire pour aller vers une action globale auprès du grand public.</p> <p>Aujourd'hui, les collectivités intègrent la question de la rénovation énergétique au fil des opportunités de réaménagement et de modernisation de leurs bâtiments.</p> <p>Il s'agit donc de mener une réflexion globale pour planifier sur le long terme la rénovation énergétique des bâtiments publics, mais aussi pour permettre une meilleure adaptation du bâti au changement climatique (notamment le confort d'été), et favoriser le développement de filières locales d'éco-rénovation.</p> <p>D'autre part, il s'agit de proposer des outils simples à mettre en œuvre pour permettre le suivi et la gestion de l'énergie du patrimoine pour l'ensemble des communes membres.</p>	Effets sur : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Bénéficier des clés pour permettre de programmer l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments dont les collectivités locales ont la compétence en vue de réduire les consommations d'énergie.</p> <p>Faire en sorte que l'ensemble des bâtiments publics puissent bénéficier des travaux de rénovation énergétique nécessaire.</p> <p>Être exemplaire en terme de réduction des consommation d'énergie des bâtiments publics.</p>	Etat d'avancement : <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré	
MISE EN ŒUVRE			
	Réalisations de l'action	Calendrier	Porteur
	Mettre en place des outils de suivi des consommations énergétique et diffuser le suivi des consommations auprès des usagers	De manière continue	- CCV - communes membres
	Diagnostic énergétique des bâtiments publics	2020 - 2022	
	Préconisations et chiffrage des travaux à réaliser	2020 - 2023	
	Priorisation des travaux et programmation	2023 - 2024	
	Réaliser les travaux	A partir de 2024	
			- PPM - ADEME - EIE - BE
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
	Référent politique	Référent technique	
	- Président CC Vallespir - Maires des communes	- Responsable technique et travaux - Service comptabilité et marchés publics - Responsables techniques des communes membres	

DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
Etudes : Travaux : non chiffrables avant étude		ADEME, Région, Europe, Certificats d'Economie d'Energie, Etat (DETR, FSIL)		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	- Nombre de communes engagées dans la démarche - Nombre de bâtiments étudiés			
Indicateurs de résultats	- Nombre de bâtiments améliorés			
Impacts environnementaux	+ Incidence positive : confort thermique des bâtiments			
Mesures ERC	Sensibiliser à la prise en compte de la qualité de l'air intérieur lors des rénovations, notamment dans les crèches et écoles maternelles			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	35 tCO2e	9 tCO2e	400 MWh	- 100 MWh

Hypothèses prises :

- Gain de 25% sur les consommations des bâtiments gérés par la CCV

Vers une collectivité exemplaire et proactive

AXE 1.2	Poursuivre les actions de réduction de consommation d'énergie du patrimoine public		
ACTION N° 5*	Poursuivre la modernisation de l'éclairage public		
DESCRIPTION DE L'AXE			
Descriptif/ contexte	Le territoire souhaite se positionner comme exemplaire sur la question des consommations d'énergie, ce qui intègre notamment le patrimoine des collectivités locales. Aujourd'hui, les collectivités intègrent la question d'un éclairage plus performant et moins consommateur au fil des besoins de modernisation des différents secteurs. Il s'agit donc de poursuivre cette dynamique, mais aussi de mener une réflexion globale sur la question même des besoins d'éclairage.	Effets sur : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Bénéficier des clés pour permettre de programmer l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments dont les collectivités locales ont la compétence en vue de réduire les consommations d'énergie. Faire en sorte que l'ensemble du parc d'éclairage public du territoire du Vallespir puisse bénéficier des travaux de modernisation. Être exemplaire en terme de réduction des consommation d'énergie.	Etat d'avancement : <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré	
MISE EN ŒUVRE			
Réalisations de l'action	Calendrier	Porteur	Partenaires
Remplacer l'éclairage existant par un éclairage LED au niveau des zones d'activité économiques et des routes départementales en traversée d'agglomération	2019 - 2022	- CCV	- SYDEEL 66 - ADEME - BE
Remplacer les systèmes d'allumage de l'éclairage public pour adapter au mieux les horaires d'éclairage		- CCV - communes membres	
Réduire l'intensité de l'éclairage public sur certaines plages horaires	2019 - 2022		
Remplacer l'éclairage existant par un éclairage LED au niveau des voies communales et routes départementales hors traversée d'agglomération	2019 – 2029	- communes membres	
Mener une réflexion sur l'extinction de l'éclairage public dans certaines zones	2020 - 2026		
Réaliser des tests d'extinction de l'éclairage public dans certaines zones	2022 - 2026		
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Référent politique		Référent technique	
- Président CC Vallespir - Maires des communes		- Responsable technique et travaux - Chargé de mission Développement Durable - Responsables techniques des communes membres	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>	
Travaux de modernisation CCV : 900 000 €		ADEME, Conseil Départemental, Région, Europe, CEE	

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	- Nombre de communes engagées dans la démarche - Nombre de points lumineux traités			
Indicateurs de résultats	- Economies d'énergie réalisées			
Impacts environnementaux	+ Incidence positive : réduction des émissions GES et de la pollution lumineuse - Incidence négative potentielle sur l'environnement nocturne			
Mesures ERC	Prendre en considération la réduction de la pollution lumineuse lors de travaux de rénovation de l'éclairage public			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	2 tCO2e	0.3 tCO2e	22 MWh	-3 MWh

Hypothèses prises :

- Gain de 25% sur les consommations de l'éclairage public géré par la CCV

Vers une collectivité exemplaire et proactive

AXE 1.2	Poursuivre les actions de réduction de consommation d'énergie du patrimoine public		
ACTION N° 6*	Développer les sources de production d'énergie renouvelable des bâtiments publics		
DESCRIPTION			
<p>Descriptif/ contexte</p>	<p>Le Vallespir se situe légèrement au-dessus de la moyenne régionale en terme de production d'énergie renouvelable : 13,2% de l'énergie consommée est produite sur le territoire, contre 11,4% en région Occitanie.</p> <p>D'autre part, à l'heure actuelle, les réseaux de distribution d'énergie ne sont pas dimensionnés pour accueillir de fortes puissances d'injection. Le Scot Littoral Sud qui couvre le territoire pose des restrictions pour le développement du photovoltaïque de plein champ mais le préconise sur les constructions, tandis qu'il proscrie le développement de l'éolien sur la quasi-totalité du Vallespir.</p> <p>La CC Vallespir souhaite donc encourager le développement de la production d'énergie solaire en toiture et se positionner comme exemplaire sur le sujet, étape nécessaire pour encourager le grand public dans cette voie. Elle prévoit également le développement du bois énergie par l'accompagnement de ses communes membres et l'information auprès du grand public (voir orientations stratégique 3 et 4).</p> <p>Aujourd'hui, les collectivités intègrent la question du déploiement des énergies renouvelables au fil des opportunités de réaménagement et de modernisation de leurs bâtiments. Cependant, elles souhaitent également planifier le développement des énergies renouvelables, notamment en autoconsommation, à court, moyen et long terme.</p> <p>Il s'agit donc de mener une réflexion globale pour identifier précisément les enjeux de production d'énergie renouvelable du patrimoine public.</p>		<p>Effets sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation
<p>Objectifs visés/ Résultats attendus</p>	<p>Bénéficier des clés pour permettre de programmer le développement d'énergie renouvelable en autoconsommation des bâtiments dont les collectivités locales ont la compétence.</p> <p>Faire en sorte que l'ensemble des bâtiments publics puissent bénéficier d'une source de consommation d'énergie renouvelable lorsque c'est possible.</p> <p>Être exemplaire en terme de production et de consommation d'énergie renouvelable.</p>		<p>Etat d'avancement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré
MISE EN ŒUVRE			
	Réalisations de l'action	Calendrier	Porteur Partenaires
Réaliser un cadastre solaire des bâtiments publics	2019	-	CCV
Réaliser les études d'opportunité et de faisabilité	2020 - 2021		- Cat'enr
Priorisation des travaux et programmation	2121	-	- Bois énergie 66
Réaliser les travaux	A partir de 2022		- ADEME - BE

ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Référént politique		Référént technique		
<ul style="list-style-type: none"> - Président CC Vallespir - Maires des communes 		<ul style="list-style-type: none"> - Responsable technique et travaux - Chargé de mission Développement Durable - Responsables techniques des communes membres 		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
Etudes : 250 000 € Travaux : non chiffrables avant étude		ADEME, Europe, Etat (DETR, FSIL)		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communes engagées dans la démarche - Nombre de bâtiments étudiés 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bâtiments équipés de système de production d'énergie renouvelable - Quantité d'énergie renouvelable produite 			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration paysagère à prendre en compte (notamment pour le photovoltaïque) - Recyclabilité des matériaux utilisés (panneaux photovoltaïque notamment) 			
Mesures ERC	Intégrer systématique dans la construction des projets une réflexion sur l'analyse du cycle de vie (fabrication/ usage/ fin de vie). Intégrer dans les marchés l'intégration de ma filière de recyclage des matériaux en fin de vie			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	35 tCO2e	3.5 tCO2e		+10 MWh

Hypothèses prises :

- Couverture de 10% des consommations des bâtiments géré par la CCV

Vers une collectivité exemplaire et proactive

AXE 1.3		Travailler autour de la transversalité des services pour améliorer leur efficacité			
ACTION N° : 7		Sensibiliser, informer et former les élus, agents et usagers			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	Le territoire souhaite se positionner comme exemplaire sur la question de la transition énergétique. En effet, le changement de comportement du plus grand nombre passe par l'exemplarité des collectivités locales. Il s'agit de faire en sorte que chacun puisse bénéficier des informations nécessaires pour pouvoir intégrer les questions liées au changement climatique aux problématiques de son métier. Il s'agit également de faire connaître les gestes quotidiens en termes d'économie d'énergie.	Effets sur :			
		<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	GES
Objectifs visés/ Résultats attendus	Faire prendre conscience des enjeux liés au changement climatique et solutions à différentes échelles. Être exemplaire et innovant dans la transition énergétique. Donner les clés d'intégration de la transition énergétique.	Etat d'avancement :			
		<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé	<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente
MISE EN ŒUVRE					
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Réaliser des visites de sites exemplaires		2019 -2026	- CCV	- PPM	
Former les agents techniques aux nouvelles technologies et matériaux dans le bâti			- CCV	- ADEME	
Former les usagers des bâtiments publics (élus, agents et habitants) aux économies d'énergie et éco-gestes			- communes membres	- CD 66	
Sensibiliser par la diffusion d'outils (écoguides, charte eco-exemplaire de la CC Vallespir...)				- Organismes formation - Collectivités locales	
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
- Président de la CC Vallespir - Maires des communes membres			- Direction Générale des Services - Directeurs Généraux des Services et Secrétaires de Mairie des communes membres		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
			ADEME, CD 66, CNFPT		
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Nombre de formations réalisées				
Indicateurs de résultats	- Nombre d'agents et élus formés - Enquêtes qualitatives sur l'évolution des pratiques				
Impacts environnementaux					
Mesures ERC	Intégrer une sensibilisation globale sur l'analyse de cycle de vie des différentes filières renouvelables (fabrication, utilisation, déchets)				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	

Vers une collectivité exemplaire et proactive

AXE 1.3		Travailler autour de la transversalité des services pour améliorer leur efficacité							
ACTION N° : 8		Mener une réflexion pour une commande publique exemplaire							
DESCRIPTION									
Descriptif/ contexte	<p>Le territoire souhaite se positionner comme exemplaire sur la question de la transition énergétique. En effet, le changement de comportement du plus grand nombre passe par l'exemplarité des collectivités locales. Bien que le volume de commande de la CC Vallespir et de certaines de ses communes membres ne justifient pas la passation de marchés cadres, engager une réflexion en ce sens permettrait de réfléchir à l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans la commande publique en générale.</p> <p>Ainsi, il s'agit de définir et diffuser les critères permettant d'intégrer les questions liées à la transition énergétique dans la commande publique pour permettre des achats responsables.</p>	Effets sur :							
		<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	GES	<input checked="" type="checkbox"/>	ENR	<input checked="" type="checkbox"/>	Qualité de l'air
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Faire prendre conscience des enjeux liés au changement climatique et solutions à différentes échelles.</p> <p>Être exemplaire dans les achats et la consommation publics.</p> <p>Valoriser les produits issus de filières vertueuses.</p>	Etat d'avancement :							
		<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé	<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente	<input checked="" type="checkbox"/>	Non démarré		
MISE EN ŒUVRE									
Réalizations de l'action		Calendrier		Porteur					
Etablir un cahier des charges des achats publics exemplaires		2019		- CCV					
Diffuser les principes d'exemplarité dans la commande publique et de clause environnementale auprès des collectivités locales		A partir de 2019		- PPM - ADEME - Collectivités locales					
ORGANISATION OPERATIONNELLE									
Réfèrent politique			Réfèrent technique						
- Président de la CC Vallespir			- Service comptabilité et marchés publics						
- DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS									
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>						
			ADEME, CD 66, CNFPT						
SUIVI – EVALUATION									
Indicateurs de suivi	- Nombre d'acheteurs publics sensibilisés								
Indicateurs de résultats	- Nombre d'acheteurs publics ayant intégré des clauses environnementales et/ou sociales exemplaires								
Impacts environnemental	<p>+ Réduction de l'usage de ressources</p> <p>+ Réduction du transport de marchandises</p> <p>+ Amélioration de l'empreinte carbone des achats</p>								
Mesures ERC									
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)						
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)					

Vers une collectivité exemplaire et proactive

AXE 1.3		Travailler autour de la transversalité des services pour améliorer leur efficacité			
ACTION N° : 9		Valoriser les actions exemplaires de la communauté de communes et de ses communes membres			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	Le territoire souhaite se positionner comme exemplaire sur la question de la transition énergétique. En effet, le changement de comportement du plus grand nombre passe par l'exemplarité des collectivités locales. Il s'agit de faire en sorte que chacun puisse bénéficier d'un retour d'expérience des actions exemplaires en lien avec son métier afin de faciliter et dynamiser l'intégration des problématiques liées aux question de transition énergétique dans tous les domaines pour lesquels la CC Vallespir et ses communes membres sont compétentes.	Effets sur :			
		<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	GES
Objectifs visés/ Résultats attendus	Faire prendre conscience des enjeux liés au changement climatique et solutions à différentes échelles. Être exemplaire et innovant dans la transition énergétique. Donner les clés d'intégration de la transition énergétique.	Etat d'avancement :			
		<input checked="" type="checkbox"/>	Réalisé / programmé	<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente
MISE EN ŒUVRE					
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Réaliser des opérations exemplaires		2019 -2026	- CCV	- PPM	
Capitaliser les expériences à l'aide de la carte « Localisez » du Pays Pyrénées Méditerranée			- communes membres	- Collectivités locales	
Communiquer sur les actions exemplaires du territoire			- PPM		
Promouvoir les projets participatifs et citoyens sur des bâtiments privés et publics					
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
- Président de la CC Vallespir - Maires des communes membres - Elu réfèrent du PPM			- Direction Générale des Services - Directeurs Généraux des Services et Secrétaires de Mairie des communes membres		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Nombre d'actions exemplaires menées				
Indicateurs de résultats	- Nombre d'actions valorisées				
Impacts environnementaux					
Mesures ERC					
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	

Vers une collectivité exemplaire et proactive

AXE 1.4		Animer mettre en œuvre et évaluer le PCAET			
ACTION N° 10		Piloter, mettre en œuvre et évaluer			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	<p>Il s'agit de piloter, mobiliser les parties prenantes, suivre et évaluer le Plan Climat Air Energie Territorial afin d'assurer sa bonne mise en œuvre et ce, de manière concertée durant les 6 prochaines années. La communication et la sensibilisation envers le grand public et les acteurs se poursuivra tout au long de la mise en œuvre du PCAET. Ainsi, de nouvelles actions pourront si nécessaire être intégrées au plan d'actions après un bilan annuel de celui-ci.</p> <p>Le PCAET s'articule, à l'échelle supra-territoriale, avec celui du Pays Pyrénées Méditerranée (PPM) qui couvre des actions portant sur des enjeux communs aux 4 EPCI composant le PPM.</p>	Effets sur :			
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation			
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Assurer la bonne mise en œuvre du plan d'actions</p> <p>Faire connaître les actions du PCAET, leur niveau d'avancement et leurs impacts à l'ensemble des partenaires et de la population</p> <p>Suivre l'état d'avancement</p> <p>Pouvoir justifier de la trajectoire du territoire et à terme de l'atteinte des objectifs</p>	Etat d'avancement :			
		<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré			
MISE EN ŒUVRE					
Etapes opérationnelles		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Assurer le pilotage du projet et pérenniser la gouvernance (comité technique, commission DD, Conseil Communautaire)		2019-2025	- CCV	- Communes, Chambres consulaires, acteurs socio-économiques, etc.	
Informier, communiquer et mobiliser autour du PCAET		2019-2025			
Renseigner les indicateurs afin de suivre l'état d'avancement des actions et des résultats obtenus		2019-2025			
Réaliser le bilan à mi-parcours et l'évaluation finale du PCAET		2026			
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
- Président de la CC Vallespir, Elu réfèrent PCAET			- Chargé de mission Développement Durable		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions des instances de gouvernance - Nombre d'intervention de communication sur le PCAET de la CCV - Nombre de réunions organisées sur le suivi/évaluation - Nombre d'indicateurs renseignés 				
Indicateurs de résultats	-				
Impacts environnementaux	-				
Mesures ERC	-				
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	

Pour une mobilité décarbonée

AXE 2.1	Développer les mobilités douces en s'appuyant sur le Schéma de Mobilités Durables de la Communauté de Communes du Vallespir		
ACTION N° 11	Promouvoir les mobilités douces auprès de tous les publics		
DESCRIPTION			
Descriptif/ contexte	<p>Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie (42% de l'énergie est consommée pour les transports) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (71% des émissions) du territoire du Vallespir.</p> <p>Fort d'une véloroute voie verte, le Vallespir s'est engagé dès 2013 dans la réalisation d'un Schéma de Mobilités Durables visant à développer une nouvelle forme de tourisme et favoriser le recours à des modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les habitants.</p> <p>Ce schéma repose sur 2 axes structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les aménagements en faveur de la mobilité douce - Accompagner le changement de comportement vis-à-vis des déplacements <p>Dans ce contexte, le recours aux mobilités douces, c'est-à-dire non motorisées, est un levier important de ce SMD.</p>	Effets sur : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation	
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Faire évoluer les pratiques de déplacements.</p> <p>Tester des expériences novatrices en vue de leur appropriation à différentes échelles et dans différentes collectivités.</p> <p>Développer le recours aux mobilités douces.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des collectivités locales.</p>	Etat d'avancement : <input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré	
MISE EN ŒUVRE			
Réalisations de l'action	Calendrier	Porteur	Partenaires
Organiser des actions de sensibilisation, de communication, de promotion des modes doux (événements autour de la véloroute voie verte...)	Tout au long du SMD	- CCV	<ul style="list-style-type: none"> - PPM - Communes membres - Etablissements en contact avec le jeune public - Acteurs socio-économiques du territoire en lien avec la thématique
Poursuivre le travail engagé pour l'accompagnement à la mise en place de dispositifs (Pédibus, Cartes des temps piéton...)			
Réaliser une enquête pour savoir comment sont perçues les mobilités douces			
Diffuser l'information auprès des communes qui souhaitent délibérer sur la prime d'acquisition de vélo à assistance électrique	En lien avec le dispositif de l'Etat		
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Réfèrent politique		Réfèrent technique	
<ul style="list-style-type: none"> - Vice-Président délégué au Développement Durable - Membres de la commission communautaire Développement Durable 		<ul style="list-style-type: none"> - Chargé de mission Développement Durable - Responsables des services techniques des communes membres 	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>	
		ADEME, Conseil Départemental, Région, Etat (FNADT)	

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions de sensibilisation réalisés - Nombre de dispositifs en faveur des mobilités douces mis en place - Nombre de personnes interrogées - Budget engagé 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes sensibilisées - Nombre de personnes ayant recours aux dispositifs mis en place - Nombre de communes proposant une prime à l'acquisition de vélo à assistance électrique 			
Impacts environnementaux	<p>+ Favorise l'activité sportive quotidienne, réduction des émissions de polluants atmosphériques et sensibilisation aux enjeux climatiques</p> <p>- Les vélos électriques disposent de batterie construit à part de métaux rares</p>			
Mesures ERC	<p>Réfléchir à un cahier des charges des clauses environnementales afin de favoriser les véhicules électriques (voitures et vélos) moins impactants dans leur production et/ou le recyclage de leur batterie.</p> <p>Réaliser une analyse de cycle de vie des véhicules afin de diminuer leur impact environnemental</p>			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	71 560	-2840	142 000	-750

Hypothèses prises :

- Réduction de 2% des consommations des transports liée à l'évolution des comportements

Pour une mobilité décarbonée

AXE 2.1		Développer les mobilités douces en s'appuyant sur le Schéma de Mobilités Durables	
ACTION N° 12*		Renforcer l'attractivité de la véloroute voie verte	
DESCRIPTION			
Descriptif/ contexte	<p>Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie (42% de l'énergie est consommée pour les transports) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (71% des émissions) du territoire du Vallespir.</p> <p>Fort d'une véloroute voie verte, le Vallespir s'est engagé dès 2013 dans la réalisation d'un Schéma de Mobilités Durables visant à développer une nouvelle forme de tourisme et favoriser le recours à des modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les habitants.</p> <p>Ce schéma repose sur 2 axes structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les aménagements en faveur de la mobilité douce - Accompagner le changement de comportement vis-à-vis des déplacements <p>Dans ce contexte, la véloroute voie verte qui dessert 7 des 10 communes du territoire constitue un véritable axe structurant pour les mobilités douces en Vallespir, pour les déplacements quotidiens, touristiques ou de loisir.</p> <p>Il s'agit donc de développer les infrastructures et services nécessaires autour de cette voie pour permettre une meilleure appropriation pour tous les publics et tous les types de déplacement. Mais aussi de favoriser une forme de tourisme plus respectueuse de l'environnement.</p>	Effets sur :	
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation	
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Faire évoluer les pratiques de déplacements.</p> <p>Mieux faire connaître la véloroute voie verte.</p> <p>Adapter la véloroute voie verte aux pratiques de chacun.</p> <p>Développer le recours aux mobilités douces.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des collectivités locales.</p>	Etat d'avancement :	
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré	
MISE EN ŒUVRE			
Réalisations de l'action	Calendrier	Porteur	Partenaires
Réaliser des travaux d'entretien sur la véloroute voie verte.	Au fil des besoins	- CCV	- PPM - Communes membres - Comité départemental de cyclisme - Acteurs socio-économiques du territoire en lien avec la thématique - Offices de tourisme
Améliorer la signalétique des voies partagées entre les différents usagers	2019 - 2020		
Réaliser des aménagements simples pour rendre plus fonctionnelle la véloroute voie verte et implanter les équipements d'accueil (signalétique, aires d'arrêt...)	2019 - 2020		
Créer les itinéraires complémentaires nécessaires	2020 - 2022		
Développer des boucles cyclables de loisir autour de la véloroute voie verte	2019 – 2026	- CCV - Communes membres	

ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
- Vice-Président délégué au Développement Durable - Membres de la commission communautaire Développement Durable		- Chargé de mission Développement Durable - Responsables des services techniques des communes membres		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
- Créer les itinéraires complémentaires nécessaires : 1 millions €		Conseil Départemental, Région, Europe (Leader), Etat (DETR)		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	- Nombre de campagnes d'entretien - Nombre de campagnes d'aménagement complémentaires - Budget engagé			
Indicateurs de résultats	- Fréquentation de la véloroute voie verte - Retours qualitatifs des usagers			
Impacts environnementaux	- Artificialisation lors de la création de voies de mobilités douces			
Mesures ERC	Utilisation de voies existantes et artificialisation réduite au minimum nécessaire			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	71 560 tCO2e	110 tCo2e	142 000 MWh	-500 MWh

Hypothèses prises :

- Porter de 3 à 6% les déplacements en vélo et de 9 à 10% pour la marche à pied (+300 personnes)
- Distance moyenne en vélo : 10 km /j
- Distance moyenne à pieds : 3km/j

Pour une mobilité décarbonée

AXE 2.2		Encourager les déplacements collectifs		
ACTION N° 13*		Encourager le recours aux transports en commun		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	<p>Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie (42% de l'énergie est consommée pour les transports) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (71% des émissions) du territoire du Vallespir.</p> <p>Le Vallespir s'est engagé dès 2013 dans la réalisation d'un Schéma de Mobilités Durables visant à développer une nouvelle forme de tourisme et favoriser le recours à des modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les habitants.</p> <p>Ce schéma repose sur 2 axes structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les aménagements en faveur de la mobilité douce - Accompagner le changement de comportement vis-à-vis des déplacements <p>De plus, le département bénéficie d'un maillage de « bus à 1€ », quel que soit le trajet effectué, celui-ci coûte 1 €, ce qui permet un recours aux transports en commun facilité dans les Pyrénées-Orientales, et notamment dans les zones moins bien dotées.</p> <p>Néanmoins, les horaires du territoire ne permettent pas un usage pour les déplacements domicile-travail sur les axes reliant les bassins d'activité (Perpignan – Le Boulou – Céret – Amélie-les Bains), ni dans certains cas, pour un recours de la part des touristes.</p> <p>Une réflexion est donc à mener pour adapter au plus près des besoins des usagers du territoire l'offre et ainsi développer le recours aux transports en commun en Vallespir.</p>	Effets sur : <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation 		
		Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Faire évoluer les pratiques de déplacements.</p> <p>Mieux faire connaître les dispositifs de transport en commun.</p> <p>Adapter les transports en commun au plus près des déplacements domicile-travail et des déplacements touristiques.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des collectivités locales.</p>	Etat d'avancement : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Diffuser largement les informations sur les lignes et les horaires de transports existants		Au fil des besoins	- CCV	- Communes membres - Région - Offices de tourisme
Mener une réflexion sur l'adaptation des transports en commun pour les trajets domicile-travail et pour les déplacements des touristes		2021 - 2024		
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
- Vice-Président délégué au Développement Durable - Membres de la commission communautaire Développement Durable		- Chargé de mission Développement Durable - Responsables des services techniques des communes membres		

DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
		Région		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de campagnes d'entretien - Nombre de campagnes d'aménagement complémentaires 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Cadences de l'offre de transport - Evolution des horaires de l'offre de transport 			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> + Réductions des polluants atmosphériques et de l'usage des énergies fossiles + Réduction de l'encombrement des routes 			
Mesures ERC				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	71560 tCO2e	-150 tCO2e	142 000 MWh	-650 MWh

Hypothèses prises :

- Passage de 2.1% à 3.5% l'usage des transports en communs (+95 personnes)
- Distance moyenne en vélo : 20 km /j

Pour une mobilité décarbonée

AXE 2.2		Encourager les déplacements collectifs			
ACTION N° 14		Développer les trajets partagés			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie (42% de l'énergie est consommée pour les transports) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (71% des émissions) du territoire du Vallespir.	Effets sur :			
	Le Vallespir s'est engagé dès 2013 dans la réalisation d'un Schéma de Mobilités Durables visant à développer une nouvelle forme de tourisme et favoriser le recours à des modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les habitants. Ce schéma repose sur 2 axes structurants : - Développer les aménagements en faveur de la mobilité douce - Accompagner le changement de comportement vis-à-vis des déplacements Dans ce contexte, le report de la mobilité sur des déplacements collectifs est un levier important de ce SMD. Il s'agit donc de déployer des dispositifs permettant aux personnes qui vivent, travaillent ou visitent le territoire du Vallespir de partager leurs trajets.	<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	GES
Objectifs visés/ Résultats attendus	Faire évoluer les pratiques de déplacements.	Etat d'avancement :			
	Encourager au covoiturage et trajets partagés. Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des collectivités locales.	<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé	<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente
MISE EN ŒUVRE					
Réalisations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Promouvoir le covoiturage à travers des évènements de sensibilisation		Au fil des besoins	- CCV	- PPM - Communes membres - Offices de tourisme - Entreprises locales - Rézo Pouce	
Organiser et sécuriser l'auto-stop (Rézo Pouce)		2019 - 2020			
Organiser le covoiturage pour les réunions des collectivités locales		2019			
Développer des points de covoiturage adaptés aux trajets quotidiens		2019-2026			
Encourager à l'utilisation de l'aire multimodale du Boulou					
Mettre en place une plateforme de covoiturage locale					
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Référent politique			Référent technique		
- Vice-Président délégué au Développement Durable - Membres de la commission communautaire Développement Durable			- Chargé de mission Développement Durable - Responsables des services techniques des communes membres		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
			ADEME, Etat (FNADT), Conseil Départemental, Région		

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de campagnes de sensibilisation - Nombre de dispositifs engagés 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de solutions proposées pour le partage de trajets - Fréquentation des différents dispositifs mis en place pour le partage de trajets 			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> + Réduction des nuisances sonores + Réduction de l'encombrement de route 			
Mesures ERC				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	71560 tCO2e	-600 tCO2e	142 000 MWh	- 1 800 MWh

Hypothèses prises :

- 8% des actifs du territoire pratique le covoiturage (550 personnes)
- Distance moyenne en vélo : 20 km /j

Pour une mobilité décarbonée

AXE 2.2		Encourager les déplacements collectifs	
ACTION N° 15		Travailler avec les entreprises pour encourager le changement de comportement vis-à-vis des déplacements	
DESCRIPTION			
Descriptif/ contexte	<p>Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie (42% de l'énergie est consommée pour les transports) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (71% des émissions) du territoire du Vallespir.</p> <p>Fort d'une véloroute voie verte, le Vallespir s'est engagé dès 2013 dans la réalisation d'un Schéma de Mobilités Durables visant à développer une nouvelle forme de tourisme et favoriser le recours à des modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les habitants.</p> <p>Ce schéma repose sur 2 axes structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les aménagements en faveur de la mobilité douce - Accompagner le changement de comportement vis-à-vis des déplacements <p>Aussi, les déplacements pour se rendre au travail représentent une part importante des déplacements quotidiens, avec deux bassins d'emploi majeurs en Vallespir : Céret et Le Boulou. De plus, les solutions sont multiples : transports en commun, déplacements collectifs, déplacements doux.</p> <p>De ce fait, un travail d'expérimentation pour engager une dynamique au sein des entreprises du territoire constitue l'un des leviers du SMD.</p>	Effets sur : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation	
		Objectifs visés/ Résultats attendus Faire évoluer les pratiques de déplacements. Réduire le recours à la voiture « en solo ». Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des collectivités locales.	Etat d'avancement : <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré
MISE EN ŒUVRE			
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur
Faire connaître les dispositifs existants permettant d'encourager le changement de comportement (prime vélo par exemple)		2019-2020	- CCV
Organiser un évènement de sensibilisation spécifique à la question des déplacements durables des entreprises.		2020	
Accompagner les entreprises dans l'organisation des déplacements des employés : expérimentation		2020 - 2022	
Partenaires			
- Associations d'entreprises - Acteurs socio-économiques en lien avec la thématique - Entreprises locales - CCI - CMA			
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Réfèrent politique		Réfèrent technique	
- Vice-Président délégué au Développement Durable - Vice-Président délégué au Développement Economique		- Chargé de mission Développement Durable - Responsable Développement Economique	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>	
		ADEME	

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de campagnes de sensibilisation - Nombre d'entreprises partie prenante des événements de sensibilisation et de l'expérimentation 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de programme permettant d'organiser les déplacements des employés - Nombre d'employés modifiant leurs habitudes de déplacement 			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> + Réduction de l'encombrement de route + Amélioration de la qualité de l'air 			
Mesures ERC				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	71560 tCO2e	-1650 tCO2e	142 000 MWh	-4 20 MWh

Hypothèses prises :

- Réduction de 4% des déplacements domiciles travail
- 40 personnes pratiquent le télétravail (distance domicile travail 40 km)

Pour une mobilité décarbonée

AXE 2.3		limiter les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des biens et des personnes			
ACTION N° 16		Connecter les nouvelles zones d'habitation aux réseaux de transport en commun et de mobilité douce			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	<p>Le transport est le secteur le plus consommateur d'énergie et le plus émetteur de gaz à effet de serre en Vallespir.</p> <p>Depuis 2013, le territoire se positionne comme exemplaire et innovant sur la question des déplacements, avec la mise en place d'un Schéma de Mobilités Durables.</p> <p>Le Schéma de Mobilités Durables vise à limiter le recours à la voiture « en solo », notamment pour les déplacements domicile-travail.</p> <p>Il s'agit donc d'accompagner le changement de comportement vis-à-vis des déplacements dans les entreprises.</p>	Effets sur :			
		<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie		
		<input checked="" type="checkbox"/>	GES		
		<input type="checkbox"/>	ENR		
		<input checked="" type="checkbox"/>	Qualité de l'air		
		<input checked="" type="checkbox"/>	Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Faire évoluer les pratiques de déplacements.</p> <p>Réduire le recours à la voiture « en solo ».</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des collectivités locales.</p>	Etat d'avancement :			
		<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé		
		<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente		
		<input checked="" type="checkbox"/>	Non démarré		
MISE EN ŒUVRE					
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Rappeler les règles d'urbanisme pour la connexion aux réseaux de transport en commun et la création de voies de cheminement doux lors de la création de nouveaux quartiers		Au fil des besoins	- Communes membres	- Syndicat Mixte du SCOT Littoral Sud - AURCA - Aménageurs - CCV	
Mener une réflexion sur les modalités de connexion de cheminement doux des nouvelles zones d'habitation		En fonction de la création de nouveaux quartiers			
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
- Maires des communes membres			- Services urbanisme des communes membres		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Nombre de nouveaux quartiers en projets				
Indicateurs de résultats	- Nombre de nouveaux quartiers connectés aux réseaux de transports en commun - Nombre de nouveaux quartiers connectés aux réseaux de cheminement doux				
Impacts environnementaux	- Incidence potentielle sur les continuités écologiques				
Mesures ERC	- Favoriser la création de cheminement doux				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	

Pour une mobilité décarbonée

AXE 2.3		limiter les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des biens et des personnes		
ACTION N° 17		Améliorer l'efficacité énergétique des véhicules		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	<p>Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie (42% de l'énergie est consommée pour les transports) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (71% des émissions) du territoire du Vallespir.</p> <p>Fort d'une véloroute voie verte, le Vallespir s'est engagé dès 2013 dans la réalisation d'un Schéma de Mobilités Durables visant à développer une nouvelle forme de tourisme et favoriser le recours à des modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les habitants.</p> <p>Ce schéma repose sur 2 axes structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les aménagements en faveur de la mobilité douce - Accompagner le changement de comportement vis-à-vis des déplacements <p>Etant donné les caractéristiques du territoire (zone rurale de montagne), le recours au véhicule personnel constituera toujours une solution pour les déplacements quotidiens. Toutefois, pour limiter l'impact de ces déplacements motorisés, une solution est de recourir à des véhicules moins émetteurs (véhicule électrique ou hybride).</p>	Effets sur :		
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Faire évoluer les pratiques de déplacements.</p> <p>Tester et faire connaître des solutions novatrices en vue de leur appropriation à différentes échelles et par différents publics.</p> <p>Développer le recours aux mobilités douces.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution.</p>	Etat d'avancement :		
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré		
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Promouvoir l'utilisation de véhicules électriques		Tout au long du SMD	- CCV - Communes membres	- PPM - Communes membres
Mener une réflexion pour un groupement de commande pour l'acquisition de véhicules moins émetteurs de GES		2019 – 2121	- CCV	- SYDEEL 66
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
<ul style="list-style-type: none"> - Vice-Président délégué au Développement Durable - Membres de la commission communautaire Développement Durable 		<ul style="list-style-type: none"> - Chargé de mission Développement Durable - Responsables des services techniques des communes membres 		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
		ADEME, Conseil Départemental, Région, Etat (FNADT)		

SUIVI – EVALUATION			
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de véhicules moins émetteurs dans les collectivités locales - Nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques 		
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des bornes de recharge pour véhicule électrique 		
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> + Amélioration de la qualité de l'air - Effet rebond sur la consommation d'électricité - Recyclabilité des batteries 		
Mesures ERC	Assurer la production électrique d'origine renouvelable pour alimenter les bornes électriques (ombrière solaire, ..)		
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013) Gains attendus (2025)
	71560 tCO2e	-4 600 tCO2e	142 000 MWh 2 900 MWh

Hypothèses prises :

- Remplacement 30% du parc avec de gain de 0.5L/100km par véhicule moins émissif
- 15 véhicules électrique/ an (0.9% du parc) (impact sur les GES)

Pour une mobilité décarbonée

AXE 2.3		limiter les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des biens et des personnes		
ACTION N° 18		Favoriser le transport de marchandises par voie ferrée		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	<p>Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie (42% de l'énergie est consommée pour les transports) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (71% des émissions) du territoire du Vallespir.</p> <p>Situé en zone frontalière avec l'Espagne, le Vallespir est un point de passage important. Le passage de la frontière se fait selon l'axe Le Boulou – Le Perthus, via deux routes, dont la fréquentation estivale augmente de 18 à 34% :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'autoroute A9 qui voit passer 20 000 à 30 000 véhicules / jour et est actuellement en cours d'élargissement - La route départementale 900, dont la fréquentation varie entre 10 000 et 20 000 véhicules / jour <p>De ce fait le territoire est particulièrement impacté par le transport routier, notamment le transport de marchandises avec environ 3 millions de poids lourds chaque année (soit 4 millions de tonnes de marchandises) et une tendance à la hausse.</p> <p>Cependant, le Vallespir bénéficie également d'une solution pour limiter l'impact du transport de marchandises : l'autoroute ferroviaire de Le Boulou, à partir de l'autoroute A9, qui permet le report du transport de marchandises par voie ferroviaire vers le Nord de la France et de l'Europe.</p> <p>Cet outil est donc à préserver et à valoriser pour garantir sa pérennité. En parallèle, son développement est à envisager dans le long terme par la relocalisation sur la commune du Boulou.</p> <p>De plus, dès la première phase de réflexion du projet, la production d'énergie photovoltaïque en toiture des bâtiments et ombrières qui seront à créer a été prise en compte.</p>	Effets sur :		
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Faire évoluer les pratiques de déplacements.</p> <p>Développer le recours aux mobilités alternatives.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution.</p>	Etat d'avancement :		
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré		
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Poursuivre la réflexion en faveur de la valorisation de l'autoroute ferroviaire du Boulou par sa délocalisation		Tout au long du projet	- Commune de Le Boulou - CCV	- Etat - Région - VIIA Connect - Eurorail - Acteurs socio-économiques en lien avec la thématique
Continuer à porter le projet politiquement en rencontrant les partenaires institutionnels notamment Etat, Région et CD66.				
Réactualisation de l'étude de faisabilité en faveur de la relocalisation de l'autoroute ferroviaire et remobilisation des partenaires		2019 - 2026		

ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
<ul style="list-style-type: none"> - Maire de Le Boulou - Président de la CC Vallespir 		<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général des Services de la commune de Le Boulou - Responsable Développement Economique 		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
Coût global de revalorisation : 35 millions €		Région, Etat, Europe		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	- Nombre de réunions			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de trajet - Quantité de report de fret vers l'autoroute ferroviaire - Nombre d'entreprises de ferroutage implantées sur la plateforme 			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> + Réduction du fret routier et des nuisances associées - Emprise nécessaire à la relocalisation 			
Mesures ERC	Evaluation environnementale spécifique au projet			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	Non quantifiable			

Vers un bâti plus performant et mieux adapté

AXE 3.1	Stimuler et accompagner la rénovation énergétique des logements privés		
ACTION N° 19	Mettre en place une communication efficace pour améliorer la performance du bâti		
DESCRIPTION			
Descriptif/ contexte	<p>Le résidentiel est le deuxième secteur le plus consommateur d'énergie (38% de l'énergie est consommée dans le résidentiel) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (21% des émissions) en Vallespir ; avec un impact fort sur le budget des ménages, qui de plus tend à augmenter en même temps que l'augmentation du coût des énergies. Néanmoins, avec 78% de résidence principale et 63% de propriétaires occupants, le potentiel d'économie d'énergie liée à l'habitat est important.</p> <p>Depuis 2011, la Communauté de Communes du Vallespir s'investit dans un programme d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat qui vise à revaloriser le logement. Ce programme est renforcé par le PIG, les opérations façade des communes et la mise en place de la MSAP pour laquelle un axe fort sur la rénovation énergétique sera développé.</p> <p>Si des dispositifs existent, ainsi que des acteurs déjà impliqués, le besoin de les faire connaître est prégnant pour une prise de conscience des enjeux de l'économie d'énergie dans le logement et un passage à l'action efficace.</p>	Effets sur :	
		<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie
		<input checked="" type="checkbox"/>	GES
		<input type="checkbox"/>	ENR
		<input checked="" type="checkbox"/>	Qualité de l'air
		<input checked="" type="checkbox"/>	Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Sensibiliser aux économies d'énergie</p> <p>Faire prendre conscience de l'impact des activités quotidiennes.</p> <p>Susciter la rénovation thermique dans le résidentiel.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution du territoire.</p>	Etat d'avancement :	
		<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé
		<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente
		<input checked="" type="checkbox"/>	Non démarré
MISE EN ŒUVRE			
Réalizations de l'action	Calendrier	Porteur	Partenaires
Réaliser une thermographie aérienne du territoire	2019	- CCV	-
Réaliser une thermographie de façade des bâtiments du territoire	2019		-
Etablir un plan de communication pour valoriser les permanences et outils de conseils existants	2019 - 2020		- ADIL
Créer des partenariats pour la réalisation d'actions de sensibilisation aux éco-gestes de tous les publics	2019 - 2020		- EIE
Sensibiliser aux enjeux liés confort d'été	2019 - 2020		- PPM
Mettre en place des groupes de « famille 0 énergie » et « famille 0 déchet »	2020 - 2021		
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Réfèrent politique		Réfèrent technique	
<ul style="list-style-type: none"> - Réfèrent Plan Climat Air Energie Territorial - Vice-Président délégué à l'Habitat 		<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale Adjointe - Chargé de mission Développement Durable - Réfèrent Habitat 	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>	
Thermographie aérienne : 60 000 € Thermographie de façade : 30 000 €		Europe (FEDER), Etat, Région	

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Surface couverte par une thermographie aérienne - Longueur de façade couverte par une thermographie de façade - Nombre d'actions de sensibilisation réalisées 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes sensibilisées 			
Impacts environnementaux	-			
Mesures ERC	-			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	21 160 tCO2e	240 tCO2e	130 000 MWh	1100 MWh

Hypothèses prises :

- 50 ménages sensibilisés/ an. Gain de 35%

Vers un bâti plus performant et mieux adapté

AXE 3.1		Stimuler et accompagner la rénovation énergétique des logements privés							
ACTION N° 20*		Accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation thermique							
DESCRIPTION									
Descriptif/ contexte	<p>Le résidentiel est le deuxième secteur le plus consommateur d'énergie (38% de l'énergie est consommée dans le résidentiel) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (21% des émissions) en Vallespir ; avec un impact fort sur le budget des ménages, qui de plus tend à augmenter en même temps que l'augmentation du coût des énergies. Néanmoins, avec 78% de résidence principale et 63% de propriétaires occupants, le potentiel d'économie d'énergie liée à l'habitat est important.</p> <p>Depuis 2011, la Communauté de Communes du Vallespir s'investit dans un programme d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat qui vise à revaloriser le logement des centres anciens. Ce programme a été renforcé par le Plan d'Intérêt Général « Mieux se loger 66 » en 2017 (PIG) et les « Opérations façades » des communes. Le succès rencontré justifie la reconduction de l'PAH à venir, en partenariat avec le PIG et les communes.</p> <p>De Plus, la mise en place de la Maison de Service Au Public (MSAP) pour laquelle le développement d'un axe fort sur la rénovation énergétique a été identifié contribuera à dynamiser l'action grâce à la mise en place de nouveaux partenariats.</p> <p>La collectivité souhaite ainsi développer l'impact des dispositifs existants, mais aussi faire en sorte que chacun puisse être accompagné dans la rénovation énergétique.</p>	Effets sur :							
		<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	GES	<input type="checkbox"/>	ENR	<input checked="" type="checkbox"/>	Qualité de l'air
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Sensibiliser aux économies d'énergie.</p> <p>Faire prendre conscience de l'impact des activités quotidiennes.</p> <p>Susciter la rénovation thermique dans le résidentiel.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution du territoire.</p>	Etat d'avancement :							
		<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé	<input checked="" type="checkbox"/>	Planifié / en attente	<input type="checkbox"/>	Non démarré		
MISE EN ŒUVRE									
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires					
Poursuivre l'action en faveur de l'amélioration de l'habitat en Vallespir (OPAH, PIG, Opérations façades)		2019 - 2024	- CCV	- ADIL - EIE					
Développer les permanences pour l'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique		2019 - 2021		- PPM - Anah					
Mettre en place un guichet unique pour informer les citoyens et les orienter vers les acteurs qui pourront les accompagner (thématique forte identifiée pour la future MSAP)		2020 - 2021		- CD66 - BE					
Mener une réflexion pour la mise en œuvre d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique		2020 - 2024							
ORGANISATION OPERATIONNELLE									
Réfèrent politique		Réfèrent technique							
<ul style="list-style-type: none"> - Réfèrent Plan Climat Air Energie Territorial - Vice-Président délégué à l'Habitat 		<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale Adjointe - Chargé de mission Développement Durable - Réfèrent Habitat 							

DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
		Anah, Région, Département, CAF, communes		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes accompagnées sur la thématique - Budget investi dans l'OPAH 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de foyers accompagnés dans le cadre de l'OPAH 			
Impacts environnementaux	+ Confort thermique des bâtiments			
Mesures ERC	Prévoir des audits et sensibiliser à la qualité de l'air intérieur notamment pour les crèches et écoles maternelles			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	21 160 tCO2e	1500 tCO2e	130 000 MWh	6900 MWh

Hypothèses prises :

- 100 logements réhabilités t par an
- Env. 250 kWh/m2/an économique
- Surface habitable moyenne 69m² (OPAH CCV 2011-2016)

Vers un bâti plus performant et mieux adapté

AXE 3.2	Encourager les entreprises dans la sobriété énergétique et le développement d'énergie renouvelable		
ACTION N° 21*	Réduire les consommations d'énergie des entreprises		
DESCRIPTION			
Descriptif/ contexte	<p>La CC Vallespir mène une politique forte en faveur du développement économique explicitée dans sa stratégie 2013 – 2020. De plus, depuis 2016, la CC Vallespir est compétente en matière de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales sur touristiques, sur l'ensemble du Vallespir qui compte 6 zones d'activité économique.</p> <p>Les actions de la collectivité en faveur du développement économique s'inscrivent en partie dans une démarche de transition énergétique, avec notamment le développement du Très Haut Débit pour encourager le travail à distance, la création de la pépinière d'entreprise, ou encore la modernisation de l'éclairage public des zones.</p> <p>De plus, les entreprises constituent un maillon primordial pour la transition énergétique à plusieurs titres (économie d'énergie dans l'habitat par les artisans, impacts liés aux transports, à la production...). Il est donc primordial de créer une dynamique à ce niveau.</p>	Effet sur :	
		<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie
		<input checked="" type="checkbox"/>	GES
		<input type="checkbox"/>	ENR
		<input checked="" type="checkbox"/>	Qualité de l'air
		<input checked="" type="checkbox"/>	Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Sensibiliser aux économies d'énergie.</p> <p>Faire prendre conscience de l'impact des activités quotidiennes.</p> <p>Susciter la transition énergétique des entreprises.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution du territoire.</p>	Etat d'avancement :	
		<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé
		<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente
		<input checked="" type="checkbox"/>	Non démarré
MISE EN ŒUVRE			
	Réalisations de l'action	Calendrier	Porteur
	Faire connaître les dispositifs existants d'accompagnement	2019 -2020	- CCV
	Diagnosics énergétiques dans les entreprises et plan d'action pour la réduction des consommations	Au fil des besoins	- CCI - CMA
	Sensibiliser aux économies d'énergie au travail	2019 - 2021	- CCV - CCI - CMA
	Renforcer l'adhésion des entreprises à la charte éco-exemplaire de la CC Vallespir		- CCV
			- Communes membres - PPM - ADEME - Associations d'entreprises - Acteurs socio-économiques en lien avec la thématique - Entreprises locales
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
	Référent politique	Référent technique	
	- Vice-Président délégué au Développement Economique	- Responsable Développement Economique	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
	Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>	
		Région, Etat, Europe, CCI, CMA	

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	- Nombre de campagnes de sensibilisation - Nombre d'entreprises partie prenante			
Indicateurs de résultats	- Nombre de d'entreprises engagées dans une démarche d'économie d'énergie - Nombre d'entreprises adhérentes à la charte éco-exemplaire			
Impacts environnementaux	+ Confort thermique des bâtiments			
Mesures ERC	Prévoir des audits et sensibiliser à la qualité de l'air intérieur notamment pour les crèches et écoles maternelles			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	7630 tCO2e*	90 tCO2e	70 850 MWh	110 MWh

*tous secteurs confondus

Hypothèses prises :

- Environ 20 entreprises par an réalisent 35% d'économie (rénovation, process, ..)

Vers un bâti plus performant et mieux adapté

AXE 3.2	Encourager les entreprises dans la sobriété énergétique et le développement d'énergie renouvelable		
ACTION N° 22*	Encourager les démarches en faveur des énergies renouvelables des entreprises		
DESCRIPTION			
Descriptif/ contexte	<p>La CC Vallespir mène une politique forte en faveur du développement économique explicitée dans sa stratégie 2013 – 2020. De plus, depuis 2016, la CC Vallespir est compétente en matière de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales sur touristiques, sur l'ensemble du Vallespir qui compte 6 zones d'activité économique.</p> <p>Les actions de la collectivité en faveur du développement économique s'inscrivent en partie dans une démarche de transition énergétique, avec notamment la mise en place de toitures photovoltaïques en autoconsommation sur ses bâtiments dans les ZAE (déchetterie de Céret et pépinière d'entreprises).</p> <p>D'autre part, les entreprises ont un potentiel important de développement des énergies renouvelables, notamment photovoltaïque de par la surface de leurs bâtiments. La CC Vallespir souhaite donc créer une dynamique à ce niveau.</p>	Effet sur : <input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Sensibiliser aux économies d'énergie.</p> <p>Faire prendre conscience de l'impact des activités quotidiennes.</p> <p>Susciter la transition énergétique des entreprises.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution du territoire.</p>	Etat d'avancement : <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré	
MISE EN ŒUVRE			
Réalisations de l'action	Calendrier	Porteur	Partenaires
Faire connaître les dispositifs existants d'accompagnement	2019 -2020	- CCV	- Communes membres - PPM - Associations d'entreprises - Acteurs socio-économiques en lien avec la thématique - Entreprises locales - CCI - CMA - ADEME
Donner les éléments d'aides à la décision pour développer la production d'énergie solaire (cadastre solaire)	2019 -2020		
Etudier un cahier des charges pour les nouvelles constructions dans les ZAE : intégration des dispositifs de production d'énergie renouvelable, notamment pour l'autoconsommation			
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Référent politique		Référent technique	
- Vice-Président délégué au Développement Economique		- Responsable Développement Economique	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>	

SUIVI – EVALUATION

Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de campagnes de sensibilisation - Nombre d'entreprises couvertes par un cadastre solaire - Nombre d'entreprises partie prenante 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises engagées dans une réflexion de production d'énergie renouvelable - Production d'énergie renouvelable des entreprises 			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> - Recyclabilité des systèmes de production d'énergie renouvelable - Impacts du bois énergie (pollution atmosphérique et exploitation forestière) 			
Mesures ERC				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
				Fonction des projets

Vers un bâti plus performant et mieux adapté

AXE 3.3		Construire un habitat neuf durable		
ACTION N° 23		Favoriser l'émergence de quartiers durables		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	<p>Le résidentiel est le deuxième secteur le plus consommateur d'énergie (38% de l'énergie est consommée dans le résidentiel) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (21% des émissions) en Vallespir ; avec un impact fort sur le budget des ménages, qui de plus tend à augmenter en même temps que l'augmentation du coût des énergies. Néanmoins, avec 78% de résidence principale et 63% de propriétaires occupants, le levier en faveur de la transition énergétique de ce secteur est important.</p> <p>Au-delà de la réhabilitation de l'ancien, il s'agit également de susciter une réflexion dans les nouvelles constructions afin d'intégrer les différents enjeux du développement durable et de la transition énergétique et de tendre vers « l'écoquartier ».</p>	Effets sur :		
		<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie	
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Sensibiliser aux économies d'énergie.</p> <p>Faire prendre conscience de l'impact des activités quotidiennes.</p> <p>Garantir un cadre de vie agréable.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution du territoire.</p>	Etat d'avancement :		
		<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé	
<input type="checkbox"/>	GES			
<input checked="" type="checkbox"/>	ENR			
<input checked="" type="checkbox"/>	Qualité de l'air			
<input checked="" type="checkbox"/>	Adaptation			
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Travailler avec les aménageurs sur une réflexion sur un projet d'aménagement durable à l'échelle de l'habitat ou d'une ZAE		Au fil des besoins	- CCV	- Aménageurs
Réaliser un projet exemplaire			- Communes membres	- PPM
Retour d'expérience sur des projets qui ont fonctionné			- CCV	- Acteurs socio-économiques en lien avec la thématique
		- Communes membres	- BE	
		- PPM		
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
<ul style="list-style-type: none"> - Réfèrent Plan Climat Air Energie Territorial - Maires de communes membres et conseillers municipaux délégués à l'urbanisme et l'aménagement 		<ul style="list-style-type: none"> - Chargé de mission Développement Durable - Services urbanisme et services techniques des communes membres 		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Eléments pris en compte lors des projets d'aménagement - Nombre de rencontres avec les aménageurs 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Eléments pris en compte pour améliorer le cadre de vie de la zone aménagée - Nombre de projets exemplaires 			
Impacts environnementaux	- Artificialisation de sols			
Mesures ERC	-			

Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)

Vers un bâti plus performant et mieux adapté

AXE 3.4		Déployer la production d'énergie renouvelable dans le bâti		
ACTION N° 24		Informer sur le potentiel solaire des toitures		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	<p>Le résidentiel est le deuxième secteur le plus consommateur d'énergie (38% de l'énergie est consommée dans le résidentiel) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (21% des émissions) en Vallespir ; avec un impact fort sur le budget des ménages, qui de plus tend à augmenter en même temps que l'augmentation du coût des énergies. Néanmoins, avec 78% de résidence principale et 63% de propriétaires occupants, le levier en faveur de la transition énergétique de ce secteur est important.</p> <p>D'autre part, à l'heure actuelle, les réseaux de distribution d'énergie ne sont pas dimensionnés pour accueillir de fortes puissances d'injection. Et le Scot Littoral Sud qui couvre le territoire pose des restrictions pour le développement du photovoltaïque de plein champ et le préconise sur les constructions.</p> <p>La CC Vallespir souhaite donc encourager le développement de la production d'énergie solaire dans le bâti, notamment en proposant les clés d'aide à la décision.</p>	Effets sur :		
		<input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Sensibiliser aux économies d'énergie.</p> <p>Faire prendre conscience de l'impact des activités quotidiennes.</p> <p>Susciter la transition énergétique dans l'habitat.</p> <p>Développer la production d'énergie photovoltaïque</p>	Etat d'avancement :		
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré		
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Mettre en place un cadastre solaire dans chaque commune afin de favoriser le développement de l'énergie solaire		2019 - 2020	- CCV	- EIE - PPM - Communes membres
Promouvoir le solaire en toiture auprès des acteurs publics et privés		2019 - 2026		- Cat'ENR - BE
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
- Réfèrent Plan Climat Air Energie Territorial		- Chargé de mission Développement Durable		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
		ADEME, Région, Europe (FEDER)		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Surface couverte par un cadastre solaire - Nombre d'actions de promotions 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes sensibilisées - Nombre de projets de développement d'énergie renouvelable 			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Recyclabilité des systèmes de production d'énergie renouvelable</i> - <i>Intégration paysagère et architecturale</i> 			
Mesures ERC	Sensibiliser à la provenance et la recyclabilité des produits			

Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
				Fonction des projets

Vers un bâti plus performant et mieux adapté

AXE 3.4		Déployer la production d'énergie renouvelable dans le bâti		
ACTION N° 25		Encourager le développement du bois énergie dans le bâti		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	Le résidentiel est le deuxième secteur le plus consommateur d'énergie (38% de l'énergie est consommée dans le résidentiel) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (21% des émissions) en Vallespir ; avec un impact fort sur le budget des ménages, qui de plus tend à augmenter en même temps que l'augmentation du coût des énergies. Néanmoins, avec 78% de résidences principales et 63% de propriétaires occupants, le levier en faveur de la transition énergétique de ce secteur est important. Aussi, le Vallespir est idéalement positionné quant à la ressource en bois. La CC Vallespir souhaite donc encourager le développement du recours au bois-énergie dans le bâti, en respectant les principes d'une gestion durable de la forêt comme énoncé dans la Charte forestière territoriale (portée à l'échelle Pays Pyrénées Méditerranée).	Effets sur :		
		<input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	Sensibiliser aux économies d'énergie. Faire prendre conscience de l'impact des activités quotidiennes. Susciter la transition énergétique dans l'habitat. Développer le recours au bois énergie.	Etat d'avancement :		
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré		
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Mutualiser l'approvisionnement en bois énergie au niveau des AMAP		2019 - 2020	- Vallespir Terres Vivantes	-
Faire connaître les dispositifs existants		2019 - 2026	- CCV	- EIE
Sensibiliser à l'impact du bois énergie				- PPM - BE66
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
- Réfèrent Plan Climat Air Energie Territorial - Vice-Président délégué à l'Habitat		- Chargé de mission Développement Durable - Réfèrent Habitat		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'AMAP parties prenantes - Surface couverte par un cadastre solaire - Nombre d'actions de promotions 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'AMAP proposant du bois-énergie - Nombre de personnes sensibilisées - Nombre de projets de bois-énergie 			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> + Gestion et exploitation durable des forêts + Substitution d'énergie fossile - Impact sur la qualité de l'air liée aux particules de combustion du bois 			

Mesures ERC	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à l'impact de foyers ouverts sur la qualité de l'air - Encourager la gestion durable de la filière bois-énergie du territoire afin d'assurer leur compensation par la séquestration carbone (couvert végétal et produits bois) 			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	24 200 tCO2e	- 3000 tCO2e		+ 11 GWh

Hypothèses prises :

- Conversion de 35% de la consommation fioul au bois (résidentiel + tertiaire)

Un territoire protecteur de son agriculture et espaces naturels

AXE 4.1	Soutenir l'agriculture et faire le lien avec les consommateurs locaux		
ACTION N° 26*	Poursuivre la mise en œuvre du projet Terra Rural		
DESCRIPTION			
Descriptif/ contexte	<p>La communauté de communes du Vallespir présente une forte proportion d'espaces agricoles dont le potentiel agronomique permet une mosaïque de productions agricoles.</p> <p>Soutenir la consommation locale et les circuits courts permet de limiter les émissions de gaz à effets de serre, réduire les déchets et les transports tout en favorisant l'économie de proximité.</p> <p>Les friches présentes dans ces espaces rendent le territoire plus vulnérable à certains risques (incendies) et constituent pourtant des opportunités d'extension ou de confortation de l'activité agricole.</p>	Effets sur : <input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Maintenir et développer une activité agricole dynamique</p> <p>Valoriser les espaces agricoles à enjeux et lutter contre les risques naturels (incendies)</p> <p>Développer les circuits courts et soutenir la consommation de produits locaux</p> <p>Préserver et développer les puits de carbone, et maintenir les milieux ouverts</p>	Etat d'avancement : <input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré	
MISE EN ŒUVRE			
Réalizations de l'action	Calendrier	Porteur	Partenaires
Travailler avec les producteurs pour identifier au plus près les besoins et leur apporter des réponses efficaces	2019 - 2025	CCV	CA66, GDA, exploitants et coopératives agricoles,
Mener une réflexion collective sur la procédure de « mise en valeur des terres incultes »	2019 - 2020	CCV	CA66, CD66, DDTM, commune
Faire le lien entre les propriétaires et les exploitants à la recherche de terres	2019 - 2025	CCV	SAFER, exploitants agricoles, coopératives, communes
Travailler sur la promotion et la valorisation des produits locaux	2019 - 2020	CCV Communes membres	CA66, GDA, associations de producteur, AMAP, communes, CD66, OT, CIVAM bio,
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Réfèrent politique	Réfèrent technique		
- Vice-Président délégué "Agriculture et Forêt"	- Chargé de mission Agriculture		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
	CCV, Europe, CR Occitanie, Etat, CD66		

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de propriétaires contactés - Nombre de réunion de concertation avec les producteurs 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ha de friches mis en culture - Nombre de manifestation de promotion - Taux de participation aux réunions de concertation avec les producteurs, avec les propriétaires 			
Impacts environnementaux	+ Maintien et entretien des terres agricole			
Mesures ERC				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
		Incidence positive sur le stockage de carbone		

Un territoire protecteur de son agriculture et espaces naturels

AXE 4.1		Soutenir l'agriculture et faire le lien avec les consommateurs locaux			
ACTION N° 27		Mener une réflexion pour un projet territorial alimentaire			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	Chaque année, le Pays Pyrénées Méditerranée, partenaire de l'UPVD, co-organise un atelier d'aménagement rural à destination des étudiants de Master 2. Cette année, le thème retenu est " l'étude des dynamiques territoriales pour un système alimentaire local en Pays Pyrénées Méditerranée ". Cette étude prévoit de s'appuyer sur une étude de l'environnement réglementaire et des politiques publiques, un regard sur des expériences innovantes en France et en Europe mais également sur un état des lieux des visions et pratiques en termes de restauration collective dans les collectivités du Pays.	Effets sur :			
		<input type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	GES
Objectifs visés/ Résultats attendus	Réduire l'empreinte carbone de l'alimentation du territoire Sensibiliser les citoyens à l'enjeu de l'alimentation afin qu'ils deviennent des consom'acteurs. Favoriser les circuits courts	Etat d'avancement :			
		<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé	<input checked="" type="checkbox"/>	Planifié / en attente
MISE EN ŒUVRE					
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Mener une étude sur les dynamiques territoriales pour un système alimentaire local		2019	PPM	- Université de Perpignan	
Animation (communication auprès des citoyens, mise en réseau, etc.) autour des préconisations proposées par l'étude et travail partenarial avec les différentes structures concernées par la thématique s'il y a lieu de poursuivre vers une action plus structurée.		2019 - 2020	PPM	- CA66 - CD66 - DDTM - Commune - civam bio	
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
- Président du PPM, Elu réfèrent PCAET du PPM			- Equipe technique PPM		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)			Source de financement (budget impacté, subventions, ...)		
			CCV, Europe, CR Occitanie, Etat, CD66		
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Nombre et typologie des acteurs associés - Nombre de réunions d'animation réalisées				
Indicateurs de résultats	- Réalisation de l'étude - Nombre de projets/démarches démarrés				
Impacts environnementaux	+ Valorisation des terres agricoles du territoire + Promotion de modes alimentaires plus saines + Réduction de polluants atmosphériques par la limitation des intrants				
Mesures ERC					
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	
	Impact sur la filière alimentaire et le fret associé non quantifiable				

Un territoire protecteur de son agriculture et espaces naturels

AXE 4.2		Favoriser le développement de la filière bois		
ACTION N° 28*		Préconiser le recours au bois énergie		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	Le Vallespir dispose d'un important gisement forestier sur son territoire. Le bois énergie regroupe le bois qui n'a pas de valorisation sous d'autre forme et qui peut alimenter des systèmes de chauffage individuel ou collectif. Sa combustion en substitution des énergies fossiles réduit la quantité de CO ₂ rejeté.	Effets sur : <input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation		
	Cette action s'inscrit donc dans la continuité de la Charte forestière territoriale et d'une gestion durable de la ressource.			
Objectifs visés/ Résultats attendus	Augmenter la part de production des énergies renouvelables	Etat d'avancement : <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré		
	Valoriser la ressource bois local et réduire les transports de combustible Développer une filière économique locale et création d'emploi Encourager et pérenniser le développement de puits de carbone			
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Accompagner la mutualisation de l'approvisionnement en bois énergie au niveau des consommateurs		2019 - 2020	CCV / Commune	CFT, CCV, espace info Energie, Terres vivantes, AMAP
Réaliser un Schéma Directeur des réseaux de chaleur		2019	CCV	communes, BE 66, ADEME, CR occitanie, CFT,
Développer les réseaux de chaleur alimentés en bois local		2020	Commune	CCV, BE 66, CFT, ADEME, CR occitanie
Encourager dans les documents d'urbanisme l'étude de la solution bois énergie pour les constructions		2019 - 2020	Commune	BE 66, CFT, PPA
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Référént politique		Référént technique		
- Vice-Président délégué "Agriculture et Forêt"		- Chargé de mission Agriculture		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)		Source de financement (budget impacté, subventions, ...)		
		CCV, ADEME, Région Occitanie, CD 66		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions - Nombre de convention partenariale, 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Un schéma Directeur des réseaux de chaleur intercommunal - Tonnage de bois local consommé - Nombre de chaufferie bois et réseaux de chaleur - Evolution du % d'ENR produit sur le territoire 			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> + Gestion et exploitation durable des forêts + Substitution d'énergie fossile - Impact sur la qualité de l'air liée aux particules de combustion du bois 			
Mesures ERC	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à l'impact de foyers ouverts sur la qualité de l'air - Encourager la gestion durable de la filière bois-énergie du territoire afin d'assurer leur compensation par la séquestration carbone (couvert végétal et produits bois) 			

Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	Cf action 25			

Un territoire protecteur de son agriculture et espaces naturels

AXE 4.2		Favoriser le développement de la filière bois			
ACTION N° 29		Sensibiliser autour des produits à base de bois local			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	<p>La stratégie de développement économique 2013 – 2020 de la CC Vallespir identifie clairement la valorisation du bois local comme un atout de développement économique pour le territoire. De ce fait, la collectivité travaille avec le Pays Pyrénées Méditerranée dont la charte forestière vise à dynamiser la production de bois sur son territoire, en partenariat avec les différents acteurs.</p> <p>La CC Vallespir participe à la dynamisation de ce secteur en menant une réflexion à son échelle, avec ses communes membres.</p>	Effets sur :			
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation			
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Mettre en adéquation l'offre et la demande en bois local</p> <p>Revaloriser les forêts</p> <p>Développer les puits de carbone</p>	Etat d'avancement :			
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré			
MISE EN ŒUVRE					
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Mener une réflexion sur une filière de valorisation du bois local pour la construction, l'ameublement, le bouchonnage...		2019 - 2020	- CCV	- PPM - Communes forestières - IML	
Développer des itinéraires touristiques autour de la thématique bois local		2019 - 2026	- Communes membres	- PPM - CCV - OT	
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
- Vice-Président délégué au Développement Economique - Maires des communes membres			- Responsable Développement Economique - Chargé de mission Agriculture et Forêt - Elus délégués des communes membres		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)			Source de financement (budget impacté, subventions, ...)		
Création d'itinéraires (phase 1) : 30 000 €			Europe, Etat, Région, CD66		
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Nombre de projets de valorisation du bois local - Nombre de communes menant une réflexion pour le développement d'itinéraires autour de la thématique bois				
Indicateurs de résultats	- Nombre d'entreprises de valorisation du bois local installées - Nombre d'itinéraires autour de la thématique bois - Quantité de bois local utilisé				
Impacts environnementaux	+ Séquestration carbone liée à l'utilisation de matériau biosourcée + Lutte contre la fermeture des milieux				
Mesures ERC					
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	
		Non quantifiable			

Un territoire protecteur de son agriculture et espaces naturels

AXE 4.2	Favoriser le développement de la filière bois	
ACTION N° 30	Créer un pôle bois en Vallespir et mettre en œuvre la Charte Forestière Territoriale	
DESCRIPTION		
<p>Descriptif/ contexte</p>	<p>Dans un contexte de marché du Bois Énergie en progression, la communauté de communes du Vallespir souhaite développer un pôle bois composé d'une plateforme de stockage de bois énergie à laquelle pourrait se greffer sur le site des activités complémentaires liées à la filière bois. Ce projet s'inscrit dans le schéma de développement économique de la CC du Vallespir et de la Charte Forestière de Territoire du Pays Pyrénées Méditerranée.</p> <p>Le territoire du Vallespir est situé à l'interface entre la ressource forestière du massif et le bassin de consommation. La commune de Maureillas las Illas a d'ores et déjà développé un réseau de chaleur et d'autres communes de la CCV ont engagé une réflexion.</p> <p>Les hangars de stockage présents sur le territoire ne permettent pas de satisfaire la demande en bois énergie du Vallespir et de la plaine du Roussillon. De plus, ces structures ne réunissent pas, à ce jour, les conditions de stockage nécessaires à l'obtention de plaquettes de "qualité". Cette plateforme de stockage constituerait l'élément structurant et le socle pour le développement d'entreprises de 1re transformation du bois à travers l'aménagement d'une zone d'activité dédiée.</p> <p>En complément, la CCV souhaite appuyer la mise en œuvre de la charte forestière territoriale portée par le Pays sur le volet séquestration carbone : la plantation de chênes et micouliers permettront à long terme d'augmenter le captage et le stockage de CO2 dans les écosystèmes (sols et forêts) et dans les produits issus du bois.</p>	<p>Effets sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation
<p>Objectifs visés/ Résultats attendus</p>	<p>Développer la filière bois-énergie en lien avec les projets de réseaux de chaleur et chaufferies bois.</p> <p>Favoriser l'implantation d'entreprises de la filière bois et la création d'emplois</p> <p>Valoriser la ressource forestière du territoire et développer la production d'énergies renouvelables</p> <p>Proposer une offre locale de bois énergie et encourager la consommation locale</p> <p>Conserver une surface forestière participant à la séquestration carbone du territoire.</p> <p>Sélectionner des essences forestières résistantes et qui s'adaptent aux changements climatiques du territoire et notamment à la sécheresse</p>	<p>Etat d'avancement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré

MISE EN ŒUVRE				
Réalisations de l'action	Calendrier	Porteur	Partenaires	
Consulter les entreprises de la filière sur les types d'activités à implanter autour de la plateforme de stockage	2019	CCV	Professionnels de la filière, CFT, CRPF	
Implanter une plateforme de stockage/broyage de bois de chauffage en Vallespir	2019 - 2022	CCV / porteur privé	commune, BE 66, CR Occitanie, CD66, CFT, CNPF, DDTM	
Mise en compatibilité des documents d'urbanisme (PLU, SCOT Littoral sud) selon les caractéristiques de la zone.	2020 - 2021	commune, SCOT LS	PPA	
Aménagement de la zone d'activités et accompagner l'installation d'entreprise de la filière bois	2020 - 2025	CCV	CR Occitanie, Europe, Etat	
Soutenir le Pays dans la mise en œuvre de la Charte forestière	2020-2025	CCV	Pays, CRPF, ONF	
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Référént politique		Référént technique		
- Vice-Président délégué "Agriculture et Forêt"		- Chargé de mission Agriculture - Responsable Développement Economique		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
		CCV, ADEME, CR Occitanie, État, privés		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	- Nombre de réunion de concertation, nombre de COPIIL et COTECH du Projet, nombre de points en suspens, % de tâches réalisées			
Indicateurs de résultats	- Construction d'une plateforme de stockage, nombre d'entreprises de la filière Bois implantées, tonnage bois géré par la plateforme, origine de la ressource bois			
Impacts environnementaux	+ Maintien et gestion durable des espaces forestiers +Prévention des risques incendie +Séquestration carbone - Incidences sur les transports routiers et les travaux forestiers (engins /consommation de carburants/ risques routiers			
Mesures ERC	Réflexion à intégrer sur la rationalisation des transports Planter suffisamment afin d'augmenter la capacité de stockage et carbone par la forêt et les sols			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)

Un territoire protecteur de son agriculture et espaces naturels

AXE 4.3	Mettre en œuvre un Plan Local de Prévention des Déchets tourné vers le développement économique et la préservation des ressources		
ACTION N° 31	Réduire et valoriser les biodéchets		
DESCRIPTION			
Descriptif/ contexte	<p>Compétente en terme de gestion et valorisation des déchets, la CC Vallespir mène depuis de nombreuses années des actions exemplaires dans ce domaine.</p> <p>Le Plan Local de Prévention des Déchets en cours d'élaboration permettra de conforter le territoire dans son positionnement innovant, tout en anticipant les réglementations à venir.</p> <p>Un axe fort de ce nouveau programme consiste à travailler sur le gaspillage alimentaire et la valorisation des biodéchets en vue de les réduire, avec les professionnels et les habitants.</p>		Effets sur :
			<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Réduire la production de déchets</p> <p>Réduire la consommation des ressources</p> <p>Recycler les ressources</p>		Etat d'avancement :
			<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré
MISE EN ŒUVRE			
	Réalizations de l'action	Calendrier	Porteur
	Accompagner les professionnels de la restauration dans la réduction des déchets alimentaires (dvp Doggy bag)	2019 – 2020	- CCV - SYDETOM 66
	Sensibiliser à l'éco-consommation et au gaspillage alimentaire	2019 - 2025	
	Poursuivre le déploiement du compostage individuel, collectif et partagé	2019 - 2025	
	Mener une réflexion pour le développement de la valorisation des biodéchets	2019 - 2025	
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
	Réfèrent politique	Réfèrent technique	
	- Vice-Président Délégué Gestion et Valorisation des Déchets	- Responsable Gestion et Valorisation des Déchets	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
	Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions, ...)	
		ADEME, SYDETOM 66	
SUIVI – EVALUATION			
Indicateurs de suivi	- Nombre d'opération de sensibilisation		
Indicateurs de résultats	- Fréquentation des opérations de sensibilisation - Nombre d'adhérents aux opérations d'accompagnement - Quantités de déchets collectés		
Impacts environnementaux	+ Réduction de l'impact lié aux traitements des ordures ménagères - Incidences olfactives non maîtrisées de l'installation lors du compostage		
Mesures ERC	Formation à la maîtrise du compostage notamment pour les particuliers		
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)
	500 tCO2e	2 tCO2e	

Hypothèses prises :

- Compostage de 10% de la FFOM (environ 30% du volume des OMR soit 191 tonnes en 2016)

Un territoire protecteur de son agriculture et espaces naturels

AXE 4.3	Mettre en œuvre un Plan Local de Prévention des Déchets tourné vers le développement économique et la préservation des ressources		
ACTION N° 32	Permettre le développement de projets d'économie circulaire		
DESCRIPTION			
Descriptif/ contexte	<p>Compétente en terme de gestion et valorisation des déchets, la CC Vallespir mène depuis de nombreuses années des actions exemplaires dans ce domaine.</p> <p>Le Plan Local de Prévention des Déchets en cours d'élaboration permettra de conforter le territoire dans son positionnement innovant, tout en anticipant les réglementations à venir.</p> <p>Depuis 2015, le Vallespir bénéficie d'une Recyclerie, entreprise d'insertion qui récupère, répare, customise et revend des objets usagers. La collectivité a soutenu l'installation de cette Recyclerie et l'accompagne en créant des zones de collecte spécifique au niveau de ses déchetteries (zone préservante), ou encore en mettant à disposition les moyens matériels nécessaires. Aussi, en partenariat avec le SYDETOM66, le Vallespir a positionné des points de collecte de textile depuis 2012 et des points de collecte des déchets d'éléments d'ameublement (éco-mobilier) depuis 2014.</p> <p>D'autre part, l'action du Pays Pyrénées Méditerranée en faveur de l'économie circulaire permettra de soutenir et dynamiser le travail déjà réalisé.</p>		Effets sur :
			<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Réduire la production de déchets</p> <p>Réduire la consommation des ressources</p> <p>Recycler et valoriser les ressources</p>		Etat d'avancement :
			<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré
MISE EN ŒUVRE			
Réalisations de l'action	Calendrier	Porteur	Partenaires
Poursuivre le travail engagé en faveur du réemploi aux côtés de la Recyclerie et du SYDETOM 66	2019 - 2025	- CCV	- Recyclerie - SYDETOM66 - Communes membres
Poursuivre le travail avec les établissements et services d'aide par le travail pour le recyclage et la réutilisation (ESAT, associations et entreprises d'insertion...)	2019 - 2026	-	-
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Référent politique		Référent technique	
- Vice-Président Délégué Gestion et Valorisation des Déchets		- Responsable Gestion et Valorisation des Déchets	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>	

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel de la Recyclerie - Nombre de points de collectes de produits usagers - Nombre d'ESAT partenaires 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Quantités de produits usagers collectés - Chiffre d'affaire des ESAT partenaires 			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> + Réduction des pollutions générées par le traitement des déchets notamment - Augmentation éventuelle de la collecte et du transport des déchets à valoriser 			
Mesures ERC	<ul style="list-style-type: none"> - Rationalisation des points de collecte - Rationalisation des tournées de collecte 			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	500 tCO2e	5 tCO2e		

Hypothèses prises :

- Réduction de 10% du volume des OMR d'ici 2025 (16% déjà réalisés entre 2010 -2016 cf rapport d'activité 2016)

Un territoire protecteur de son agriculture et espaces naturels

AXE 4.3	Mettre en œuvre un Plan Local de Prévention des Déchets tourné vers le développement économique et la préservation des ressources		
ACTION N° 33	Prévenir et réduire la nocivité des déchets		
DESCRIPTION			
Descriptif/ contexte	<p>Compétente en terme de gestion et valorisation des déchets, la CC Vallespir mène depuis de nombreuses années des actions exemplaires dans ce domaine.</p> <p>Le Plan Local de Prévention des Déchets en cours d'élaboration permettra de conforter le territoire dans son positionnement innovant, tout en anticipant les réglementations à venir.</p> <p>Cette action vise à la fois à sensibiliser le grand public sur la nocivité, parfois méconnue, des déchets que chacun peut produire, et donc à faire réfléchir les habitants à leur impact dès la phase de consommation ; mais aussi à mettre à disposition des solutions pour permettre la collecte spécifique et accessible à tous des déchets nocifs.</p>		Effets sur :
			<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Prévenir les pollutions environnementales</p> <p>Réduire la production de déchets</p> <p>Réduire la consommation des ressources</p> <p>Recycler les ressources</p>		Etat d'avancement :
			<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré
MISE EN ŒUVRE			
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur
Sensibiliser à la nocivité des déchets			CCV
Renforcer et faire connaître les points de collecte des déchets nocifs			CCV
			Communes membres SYDETOM Communes Eco DDS Ecologic Corepile Recylum Eco-mobilier
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Réfèrent politique		Réfèrent technique	
- Vice-Président Délégué Gestion et Valorisation des Déchets		- Responsable Gestion et Valorisation des Déchets	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)		Source de financement (budget impacté, subventions, ...)	
SUIVI – EVALUATION			
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de points de collecte - Nombre d'opération de sensibilisation 		
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation des opérations de sensibilisation - Quantités de déchets nocifs collectés 		
Impacts environnementaux	+ Réduction de la pollution des milieux		
Mesures ERC			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)
			Gains attendus (2025)

Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

AXE 5.1	Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et satisfaire les milieux aquatiques		
ACTION N° 34	Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages		
DESCRIPTION			
Descriptif/ contexte	<p>Le bassin versant du Tech est classé en déséquilibre quantitatif par le Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) car les importants prélèvements estivaux ne garantissent ni la totale satisfaction des usages, ni un débit suffisant dans le Tech pour répondre aux besoins des milieux aquatiques. Afin de concilier la protection durable de l'eau et des milieux aquatiques avec la satisfaction des usages de l'homme, un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été élaboré en concertation par la Commission Locale de l'Eau. L'enjeu de la gestion quantitative est décliné de manière opérationnelle par le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PRGE) piloté par le Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères (SMIGATA). Pour atteindre l'équilibre du Tech à usages constants, le PRGE décline des mesures de gestion et un plan d'actions qui vise des travaux de modernisation et d'optimisation des réseaux et des systèmes de prélèvement mais aussi des études complémentaires, des actions de communication ainsi que des opérations visant l'adaptation aux changements climatiques.</p> <p>Le Tech et les nappes associées alimentent le territoire avec une eau superficielle d'excellente qualité. 61 millions de mètres cubes sont prélevés par an dont 76% pour l'irrigation, 21% pour l'eau potable et 3% pour l'industrie.</p> <p><i>Les actions inscrites ci-dessous sont menées dans le cadre du PGRE et SAGE Tech-Albères.</i></p>	Effet sur :	
		<input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Fiabilisation des chroniques hydrologiques du Tech</p> <p>Quantification des débits prélevés par tous les canaux</p>	Etat d'avancement :	
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré	
MISE EN ŒUVRE			
Réalisations de l'action		Calendrier	Porteur
Améliorer et fiabiliser le suivi hydrologique du bassin versant du Tech :		2019 - 2025	- SMIGATA, DREAL
<ul style="list-style-type: none"> - suivi des débits, - diffusion d'un bulletin hydrologique en été, - mieux connaître les relations entre les nappes souterraines et les rivières,... 			
Affiner la connaissance des prélèvements sur le bassin versant du Tech :		2019 - 2025	-
<ul style="list-style-type: none"> - équiper les prises d'eau des canaux, - recenser les forages,... 			
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Référent politique		Référent technique	
-		- SMIGATA	

DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	- Nombre de bulletins hydrologiques publiés			
Indicateurs de résultats	- Evolution des prélèvements			
Impacts environnementaux				
Mesures ERC				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)

Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

AXE 5.1	Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et satisfaire les milieux aquatiques													
ACTION N° 35	Optimisation des prélèvements et de la gestion des ouvrages et équipements existants (irrigation agricole, eau potable)													
DESCRIPTION														
Descriptif/ contexte	<p>Le bassin versant du Tech est classé en déséquilibre quantitatif par le Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) car les importants prélèvements estivaux ne garantissent ni la totale satisfaction des usages, ni un débit suffisant dans le Tech pour répondre aux besoins des milieux aquatiques. Afin de concilier la protection durable de l'eau et des milieux aquatiques avec la satisfaction des usages de l'homme, un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été élaboré en concertation par la Commission Locale de l'Eau. L'enjeu de la gestion quantitative est décliné de manière opérationnelle par le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PRGE) piloté par le Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères (SMIGATA). Pour atteindre l'équilibre du Tech à usages constants, le PRGE décline des mesures de gestion et un plan d'actions qui vise des travaux de modernisation et d'optimisation des réseaux et des systèmes de prélèvement mais aussi des études complémentaires, des actions de communication ainsi que des opérations visant l'adaptation aux changements climatiques.</p> <p>Les canaux représentent plus de 80 % des prélèvements bruts annuel. L'optimisation des prélèvements et de la gestion des canaux permettra de dégager des économies d'eau significatives.</p> <p>Les réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) du syndicat du Vallespir ont un rendement de 75 % (2017), 25 % de l'eau est donc perdue. Ces pertes représentent un volume d'eau potable non-négligeable, et cette eau, même si elle est restituée au milieu naturel de diverses façons, pour être rendue potable a subi une succession de traitements. Le délégataire AEP et le SIAEP du Vallespir sont engagés dans un programme de renouvellement ambitieux.</p> <p><i>Les actions sont menées dans le cadre du PGRE, du SAGE Tech-Albères et le schéma directeur eau potable</i></p>	<table border="1"> <tr> <th colspan="2" style="text-align: left;">Effet sur :</th> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Maîtrise de l'énergie</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td>GES</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td>ENR</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Qualité de l'air</td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>Adaptation</td> </tr> </table>	Effet sur :		<input type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie	<input type="checkbox"/>	GES	<input type="checkbox"/>	ENR	<input type="checkbox"/>	Qualité de l'air	<input checked="" type="checkbox"/>	Adaptation
Effet sur :														
<input type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie													
<input type="checkbox"/>	GES													
<input type="checkbox"/>	ENR													
<input type="checkbox"/>	Qualité de l'air													
<input checked="" type="checkbox"/>	Adaptation													
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Mise en conformité des prises d'eau</p> <p>Amélioration du rendement des canaux, réduction des prélèvements & économie d'eau</p> <p>Amélioration du rendement AEP : atteindre un rendement de 85 % (ILVNC 4 m³/km/jour) à l'horizon de 2023.</p>	<table border="1"> <tr> <th colspan="2" style="text-align: left;">Etat d'avancement :</th> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>Réalisé / programmé</td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>Planifié / en attente</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Non démarré</td> </tr> </table>	Etat d'avancement :		<input checked="" type="checkbox"/>	Réalisé / programmé	<input checked="" type="checkbox"/>	Planifié / en attente	<input type="checkbox"/>	Non démarré				
Etat d'avancement :														
<input checked="" type="checkbox"/>	Réalisé / programmé													
<input checked="" type="checkbox"/>	Planifié / en attente													
<input type="checkbox"/>	Non démarré													

MISE EN ŒUVRE				
Réalisations de l'action	Calendrier	Porteur	Partenaires	
Optimiser les prélèvements et la gestion des canaux d'irrigation : <ul style="list-style-type: none"> - études et travaux de modernisation des équipements - limitation des fuites, - passage éventuel au sous pression 	2019 - 2025	Gestionnaires de canaux, communes, ASA	-	
Optimiser le fonctionnement et le rendement des réseaux pour l'alimentation en eau potable : <ul style="list-style-type: none"> - recherches de fuites, - Programmation pluriannuelle des opérations de modernisation du réseau 		SIAEP Délégué	- Département des Pyrénées Orientales - Agence de l'eau RMC	
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Référént politique		Référént technique		
-		-		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
Réseau Alimentation eau potable : <ul style="list-style-type: none"> - 105 000 €/an (Délégué renouvellement réseau) - 11 554 000 €/10 ans (investissement priorité max, plan prévisionnel du schéma directeur AEP) 				
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de fuites réparées par an - Montant des travaux engagés (DC 195) - Linéaire annuel renouvelé - Suivi du schéma directeur 			
Indicateurs de résultats	- P107.2 (taux de renouvellement des réseaux)			
Impacts environnementaux	- Incidences potentiels liées aux travaux			
Mesures ERC				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)

Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

AXE 5.1	Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et satisfaire les milieux aquatiques		
ACTION N° 36	Prévoir pour assurer une gestion durable de la ressource en eau		
DESCRIPTION			
Descriptif/ contexte	<p>Le bassin versant du Tech est classé en déséquilibre quantitatif par le Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) car les importants prélèvements estivaux ne garantissent ni la totale satisfaction des usages, ni un débit suffisant dans le Tech pour répondre aux besoins des milieux aquatiques. Afin de concilier la protection durable de l'eau et des milieux aquatiques avec la satisfaction des usages de l'homme, un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été élaboré en concertation par la Commission Locale de l'Eau. L'enjeu de la gestion quantitative est décliné de manière opérationnelle par le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PRGE) piloté par le Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères (SMIGATA). Pour atteindre l'équilibre du Tech à usages constants, le PRGE décline des mesures de gestion et un plan d'actions qui vise des travaux de modernisation et d'optimisation des réseaux et des systèmes de prélèvement mais aussi des études complémentaires, des actions de communication ainsi que des opérations visant l'adaptation aux changements climatiques.</p> <p>Face au réchauffement climatique et à la hausse démographique, cette action consiste à étudier l'éventail des possibilités de mobilisation de ressources alternatives techniquement et économiquement réalisables. <i>Les actions inscrites ci-dessous sont menées dans le cadre du PGRE et SAGE Tech-Albères.</i></p>	Effet sur :	
		<input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Prise en compte et anticipation des évolutions contextuelles	Etat d'avancement :	
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré	
MISE EN ŒUVRE			
Réalisations de l'action		Calendrier	Porteur
Anticiper l'évolution des éléments contextuels (changements climatiques, hausse démographique) : - études d'opportunité sur les ressources alternatives dont la mise en place de stockages et la réutilisation des eaux usées traitées par les stations d'épuration		2019 - 2025	communes, gestionnaires de canaux, autres
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Référent politique		Référent technique	
-		-	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>	

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	- Nombre d'étude réalisées et typologie de l'étude			
Indicateurs de résultats				
Impacts environnementaux				
Mesures ERC	Mener une étude d'impact sur les opérations de stockage (évolution des prélèvement, report sur les milieux amont et aval,...)			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2023)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2023)

Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

AXE 5.1	Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et satisfaire les milieux aquatiques			
ACTION N° 37	Information et communication sur la gestion quantitative de la ressource en eau			
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	Afin de comprendre les enjeux de l'eau sur le territoire et garantir la ressource, des actions de découverte, de communication, de sensibilisation à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques seront assurées par différentes structures auprès du grand public.			Effet sur :
				<input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	Sensibiliser les consommateurs sur la vulnérabilité et la disponibilité de la ressource en eau Eveiller une conscience collective Faire adopter des comportements et pratiques économes en eau			Etat d'avancement :
				<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré
MISE EN ŒUVRE				
Réalisations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Réaliser un plan de communication et sensibiliser via différents supports (par exemple : exposition, application, film, formations ou autres) à destination des élus, des irrigants, des entreprises, des touristes, des particuliers, etc		2019 - 2025	SMIGATA, Communes, Communauté de communes, Associations	-
Sensibiliser le grand public à travers les animations interactives de la Maison de l'eau et de la Méditerranée			Commune du Boulou/ CCV	-
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Référent politique		Référent technique		
-		-		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
-		-		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'événements réalisés - Type de cibles sensibilisées - Nombre de personnes sensibilisées 			
Indicateurs de résultats	- Evolution de la consommation en eau par usage			
Impacts environnementaux				
Mesures ERC	-			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	-	-	-	-

Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

AXE 5.2		Préserver les milieux aquatiques et prévenir les inondations			
ACTION N° 38		Poursuivre l'entretien et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	<p>Le bassin versant du Tech présente une grande richesse écologique marquée par la présence de nombreuses espèces remarquables et de milieux naturels encore relativement préservés. Plusieurs altérations du fonctionnement des milieux aquatiques ont été observées sur le bassin et menacent leur équilibre écologique mais également les usages qui sont faits de la ressource (AEP, irrigation, infrastructures...).</p> <p>Par ailleurs, des connaissances restent encore à acquérir concernant les zones humides du bassin Tech-Albères, tant sur leur inventaire que sur leurs fonctionnalités.</p> <p><i>Les actions inscrites ci-dessous sont menées dans le cadre du SAGE Tech-Albères et du programme d'actions du SMIGATA.</i></p>	Effet sur :			
		<input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation			
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Retrouver la continuité écologique des cours d'eau</p> <p>Recharger en sédiments les zones déficitaires</p> <p>Préserver la biodiversité</p>	Etat d'avancement :			
		<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré			
MISE EN ŒUVRE					
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Réaliser les programmations de travaux de gestion de la végétation et des sédiments, opérations de génie végétal, lutte contre les espèces invasives et restauration.		2019 – 2025	- SMIGATA	-	
Préserver et restaurer les zones humides				-	
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
-			-		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'opération pour la lutte contre les espèces invasives - Nombre d'opération de génie végétal 				
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie des milieux restaurés - Superficie de zone humide restaurée 				
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> + Maintien de la qualité de milieu aquatique + Protection des espèces endémiques 				
Mesures ERC	-				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	

Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

AXE 5.2		Préserver les milieux aquatiques et prévenir les inondations		
ACTION N° 39		Prévenir les inondations par les cours d'eau		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	<p>Presque toutes les communes sur le territoire du bassin versant sont concernées par le risque d'inondation et 20 000 personnes vivent en zone inondable. La population et les activités en présence (tourisme, zones urbaines...) augmentent la vulnérabilité. Afin de concilier la protection durable de l'eau et des milieux aquatiques avec la satisfaction des usages de l'homme, un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été élaboré en concertation par la Commission Locale de l'Eau.</p> <p><i>Les actions inscrites ci-dessous sont menées dans le cadre du SAGE et PAPI Tech-Albères.</i></p>	Effet sur :		
		<input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Améliorer les connaissances sur les risques de crue</p> <p>Prendre en compte le changement climatique dans l'aménagement du territoire</p> <p>Limiter la vulnérabilité du territoire face aux inondations</p>	Etat d'avancement :		
		<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré		
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Améliorer les connaissances sur les aléas en intégrant le changement climatique (hausse du niveau de la mer, augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes...)		2019 – 2025	- SMIGATA, Communes	
Préserver et restaurer des zones d'expansion des crues sur des terres sans enjeux				
Adapter l'aménagement du territoire vis-à-vis des inondations, limiter l'imperméabilisation des sols et favoriser des opérations de désimperméabilisation, recul des ouvrages hydrauliques, délocaliser les enjeux menacés...				
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
-		-		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	- Suivi de nombres de catastrophes naturelles sur le territoire			
Indicateurs de résultats	- Superficie des zones désimperméabilisée			
	- Evolution de la surface des zones d'expansion sur le territoire			
	- Evolution de la surface urbanisée sur le territoire (avec un focus sur les zones à proximité immédiate des zones inondables)			
Impacts environnementaux	<p>+ Réduction de l'exposition de la population et des dégâts matériels liée aux événements extrêmes</p> <p>+ Réduction de l'imperméabilisation des sols et de l'artificialisation du territoire</p>			
Mesures ERC	Suivi de l'évolution de nombre de catastrophes naturelles et des indemnités liés à des dégâts matériels			

Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)

Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

AXE 5.3	Préserver les espaces naturels du territoire		
ACTION N° 40	Orienter l'offre touristique sur la richesse naturelle et culturelle du territoire		
DESCRIPTION			
Descriptif/ contexte	<p>Dès sa création, la CC Vallespir s'est investie dans la valorisation des richesses culturelles et naturelles de son territoire, notamment par le développement d'itinéraires de randonnées d'intérêt communautaire. La création de la vélouroute voie verte est venue enrichir ce travail, ensuite développé dans le Schéma de Mobilités Durables</p> <p>En effet, le Vallespir a su préserver ses richesses naturelles et patrimoniales et bénéficie donc d'un potentiel de développement pris en compte dans la stratégie de développement économique 2013 – 2020 qui identifie un axe en faveur de la valorisation et du développement du tourisme autour des activités de pleine nature et des richesses culturelles.</p> <p>Ainsi, la collectivité est notamment partie prenante du projet « EPIREMED », mené avec l'Espagne, qui vise à développer des offres de « tourisme durable ». D'autre part, les communes développent également leurs itinéraires touristiques orientés sur les richesses naturelles et culturelle locales (« Ruta del Suro », randonnées transfrontalières...).</p>		Effet sur :
			<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation
Objectifs visés/ Résultats attendus	Préserver le cadre de vie Compenser les impacts de l'urbanisation Réduire les pollutions environnementales Conserver des zones de fraîcheur Pérenniser et développer les puits de carbone		Etat d'avancement :
			<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré
MISE EN ŒUVRE			
Réalizations de l'action	Calendrier	Porteur	Partenaires
Faire un état des lieux des richesses remarquables	Au fil des besoins	- CCV	- Acteurs associatifs spécialisés - Université et écoles supérieures - Offices de tourisme
Garantir la qualité de l'offre touristique de mobilité durable (aménagement des sentiers de randonnées notamment)	2019 - 2025		- Acteurs socio-économiques - Offices de tourisme
Développer et valoriser des offres touristiques de mobilité durable (itinéraires vélos, randonnées...)		- CCV - Communes membres	- Acteurs touristiques locaux
ORGANISATION OPERATIONNELLE			
Réfèrent politique		Réfèrent technique	
- Vice-Président Délégué au Développement Durable - Vice-Président Délégué au Tourisme - Maires des communes membres		- Chargé de mission Développement Durable - Office de tourisme intercommunal	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>	

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'itinéraires proposés - Nombre de projets 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de demande de la clientèle - Nombre d'offres touristiques de mobilité durable 			
Impacts environnementaux				
Mesures ERC	Sensibilisation à la fragilité et à la biodiversité			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)

Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

AXE 5.3		Préserver les espaces naturels du territoire							
ACTION N° 41		Favoriser la nature en ville							
DESCRIPTION									
Descriptif/ contexte	Le Vallespir a la chance d'être un territoire particulièrement préservé du point de vue de l'urbanisation des espaces naturels. Les différentes communes sont entourées de nature et une attention particulière est portée sur la végétalisation des centres-villes et nouveaux lotissements. Néanmoins, il s'agit de poursuivre cette attention en faveur de la végétalisation lors des nouveaux aménagements. D'autre part, l'implication de la Communauté de Communes du Vallespir dans le développement du compostage et la collecte de déchets verts est un levier pour encourager la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires étant donné que les espaces verts	Effet sur :							
		<input type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	GES	<input type="checkbox"/>	ENR	<input checked="" type="checkbox"/>	Qualité de l'air
Objectifs visés/ Résultats attendus	Préserver le cadre de vie Compenser les impacts de l'urbanisation Réduire les pollutions environnementales Conserver des zones de fraîcheur Pérenniser et développer les puits de carbone	Etat d'avancement :							
		<input checked="" type="checkbox"/>	Réalisé / programmé	<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente	<input type="checkbox"/>	Non démarré		
MISE EN ŒUVRE									
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires					
Rester attentif à la place laissée à la nature lors des nouveaux aménagements		Au fil des besoins	- Communes membres - CCV	- Aménageurs					
Sensibiliser et accompagner les collectivités locales et les particuliers vers la réduction des produits phytosanitaires (opérations compost, distribution de broyat vert criblé).		2019 - 2025	- CCV	- Communes membres - SYDETOM 66					
ORGANISATION OPERATIONNELLE									
Réfèrent politique			Réfèrent technique						
- Vice-Président Délégué Gestion et Valorisation des Déchets - Maires des communes membres			- Responsable Gestion et Valorisation des Déchets - Services techniques et urbanisme des communes membres						
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS									
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>						
4 jours ETP									
SUIVI – EVALUATION									
Indicateurs de suivi	- Nombre d'opérations de sensibilisation								
Indicateurs de résultats	- Fréquentation des opérations de sensibilisation - Nombre d'adhérents aux opérations d'accompagnement								
Impacts environnementaux	+ Maintien des espaces naturels + Favorise la capacité d'absorption des sols (et donc impact positif sur le risques inondation notamment) + Réserve de la qualité de la ressource en eau + Prise en compte des effets de la séquestration carbone (maintien des prairies) + réduction de l'exposition des populations aux canicules								
Mesures ERC	-								
Gain potentiel GES			Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)						

Gain Energie- Climat	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)

ORIENTATION		Préserver les espaces naturels du territoire			
ACTION N° : 42		Prendre part à l'action en faveur de l'adaptation au changement climatique menée par le CD 66			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	Le pourtour Méditerranéen est particulièrement impacté par les effets du changement climatique. Dans ce contexte, Le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, avec la Députacio de Girona et le CILMA, ont engagé, en 2017, un travail en faveur de l'adaptation au changement climatique de l'espace transfrontalier catalan. Ce projet a donné lieu à l'amélioration des connaissances des risques du changement climatique sur le territoire, à la création d'outils d'information et de sensibilisation, et à l'accompagnement d'acteurs à la mise en place d'actions d'adaptation. Le Vallespir, pleinement concerné du fait de sa vulnérabilité au changement climatique et de sa position géographique transfrontalière suit et participe au projet depuis son lancement.	Effet sur :			
		Maîtrise de l'énergie GES ENR Qualité de l'air Adaptation			
Objectifs visés/ Résultats attendus	Préserver le cadre de vie Prévenir les risques S'adapter au changement climatique	Etat d'avancement :			
		Réalisé / programmé Planifié / en attente Non démarré			
MISE EN ŒUVRE					
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Diffuser les outils d'information et de sensibilisation du jeune public sur le territoire du Vallespir (Escape Game, jeu des 7 familles, expositions, dossier pédagogique...)		Au fil des besoins	- CCV	- CD66 - Communes - PPM	
Diffuser les outils d'information et de sensibilisation des élus sur le territoire du Vallespir (Cartographies d'évolution des risques, Pacte des Maires, appel à projets en faveur de l'adaptation, formations...)					
Suivre et participer à l'action du CD66 via le groupe de travail dédié aux porteurs de programmes de développement durable					
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
- Président de la CC Vallespir - Vice-Président Délégué au Développement Durable			- Responsable Développement Durable		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Nombre de relais effectués auprès des différents publics - Nombre de réunions réalisées avec le CD 66				
Indicateurs de résultats	- Nombre d'actions de sensibilisation - Nombre de projets proposés				
Impacts environnementaux	-				
Mesures ERC	-				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2023)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2023)	

Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

AXE 5.3		limiter l'impact des incendies			
ACTION N° 43		Prévenir le risque incendie			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	Le pourtour Méditerranéen est particulièrement impacté par les effets du changement climatique. Le Vallespir, territoire montagneux au cœur de forêts méditerranéennes est particulièrement sensible aux effets du changement climatique qui induisent notamment une augmentation du risque incendie de par l'augmentation des températures et des périodes de sécheresse. De ce fait la CC Vallespir travail à la prévention du risque incendie.	Effet sur :			
		<input type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie		
		<input type="checkbox"/>	GES		
		<input type="checkbox"/>	ENR		
		<input type="checkbox"/>	Qualité de l'air		
		<input checked="" type="checkbox"/>	Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	Préserver le cadre de vie Prévenir les risques S'adapter au changement climatique	Etat d'avancement :			
		<input checked="" type="checkbox"/>	Réalisé / programmé		
		<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente		
		<input type="checkbox"/>	Non démarré		
MISE EN ŒUVRE					
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Sensibiliser au risque incendie aux points d'accès aux forêts		Au fil des besoins	- CCV	- PPM - CD66 - Syndicats de gestion des DFCI	
Poursuivre la mise en œuvre de la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile				- Préfecture - Sous-préfecture - SDISS 66 - Acteurs socio-économiques du territoire - Volontaires	
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
- Président de la CC Vallespir - Vice-Président Délégué Gestion et Valorisation des Déchets - Maires des communes membres			- Responsable Gestion et Valorisation des Déchets - Services techniques et urbanisme des communes membres		
DÉTAILS DES COÛTS PRÉVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)			Source de financement (budget impacté, subventions, ...)		
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Nombre d'action de sensibilisation - Nombre de patrouillage de la RISC				
Indicateurs de résultats	- Nombre d'incendies - Nombre de départ incendies évités				
Impacts environnementaux	- Impacts liés aux déplacements des patrouilles de la RISC				
Mesures ERC	- Organisation de patrouilles à cheval et à vélo				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	

7. UNE DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE

La mise en place d'un PCAET, pour être pérenne, doit s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Elle s'accompagne donc d'un suivi de la démarche et du plan d'actions, et d'une évaluation régulière au cours des différentes étapes, permettant les ajustements indispensables accompagnée d'une stratégie de communication.

Ces étapes sont au cœur de la réussite de la démarche. Comme pour toute évaluation d'une politique publique, il convient de mettre en œuvre un système d'observation et d'évaluation parfaitement adapté, ou plus exactement « sur mesure ».

La remontée d'informations quantitatives et qualitatives, leur analyse et leur présentation sont nécessaires pour assurer la bonne marche de la mise en œuvre.

D'autre part, des temps de bilan et d'ajustement seront indispensables pour connaître l'avancée des objectifs et prendre les décisions techniques et politiques afférentes.

Ce travail de suivi sera mené sur différents axes :

- Le suivi du rythme et de l'état d'avancement des actions et de la démarche globale par rapport au calendrier initial ;
- Le suivi des budgets alloués
- Le suivi des premiers résultats à travers l'appréciation des effets immédiats des actions sur les destinataires ciblés ;

Pour réaliser ce suivi, la CC du Vallespir a mis en place les outils nécessaires :

- Le suivi des fiches actions par les porteurs de projet
- La centralisation des informations auprès de la chargée de mission Plan Climat
- Le renseignement d'un outil Excel

Thématique	n° action	Orientations stratégiques	Actions associées	SERVICE PILOTE	CALENDRIER						AVANCEMENT	COMMENTAIRES	SUIVI BUDGETAIRE				
					2018	2019	2020	2021	2022	2023			Budget prévisionnel	Financement à étudier	Budget consommé		
La sobriété énergétique du patrimoine bâti	1.1	Améliorer les performances énergétiques du patrimoine public	Mettre à disposition des communes		X	X	X	X						12000			
			Accompagner les communes		X	X	X	X									
	1.2	Inciter les propriétaires et les bailleurs pour la rénovation énergétique de leur patrimoine	Animer la sensibilisation et relayer l'information sur le territoire:		X	X	X	X	X								
			Proposer une action d'information/sensibilisation innovante en		X	X	X	X	X								
			Lancer une réflexion sur la faisabilité				X	X	X								
	1.3	Accompagner des acteurs socioéconomiques sur leur bâti et leur outil de production	Identifier et cibler les acteurs du territoire pour bénéficier du dispositif de la CCI : caves coopératives, groupement de petits commerçants => Visite énergie entreprises														
	1.4	de réseau pour identifier et prévenir	Déployer l'information au niveau de organiser les actions de lutte contre la précarité énergétique sur le territoire / SLIME validé sur tout le territoire														

Le tableau de bord sera étoffé et alimenté progressivement. Il a vocation à devenir un outil de pilotage de la démarche

8 TABLE DES FIGURES

Figure 1: Evolution des émissions GES en France entre 1990 et 2013, source ; CITEPA format Plan Climat	5
Figure 2 : : Synthèse du scénario d'objectifs régionaux présenté dans le projet de SCRAE.....	7
Figure 3 : : Scénario d'évolution de la demande et production d'énergie d'ici 2050, source DREAL Occitanie.....	8
Figure 4: Objectifs de consommations d'énergie (en GWh) en 2050, source Scénario REPOS	9
Figure 5 : Profil des émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire de la CCV, par secteur d'activités, en %, en 2015. Source : ATMO Occitanie	16
Figure 6 : 5 Répartition des émissions de gaz à effet de serre de la CCV par poste, en tCO ₂ e, Source : Bilan Carbone® CCV, 2017	17
Figure 7 : Emissions de polluants atmosphériques par habitant sur le territoire de la CCV, et comparaison niveau PPM Source : ATMO Occitanie	18
Figure 8 : Consommation d'énergie finale par type d'énergie et par secteur en 2015 en GWh, Source : Bilan OREO.....	19
Figure 9 : Evolution des températures moyennes annuelles par rapport à la référence, source : Météo France	20
Figure 10:: Projection des objectifs REPOS sur le territoire	24
Figure 11: Projection des objectifs SNBC sur le territoire de la CC du Vallespir	25
Figure 12 : Scénarii proposés, source AD3E.....	27
Figure 13: Positionnement de l'ambition du territoire sur les consommations d'énergie	30
Figure 14:: Positionnement de l'ambition du territoire par rapport aux objectifs régionaux et nationaux	31
Figure 15 : Objectifs de production d'énergies renouvelables sur les horizons réglementaires et leurs projections par rapport à la consommation d'énergie finale du territoire	33

9 ANNEXES

Annexe 1 : Hypothèses de quantification des objectifs
Annexe 2 : Compte-rendu du Forum de concertation
Annexe 3 : Compte-rendu de la réunion publique lors d'#ARAVIA
Annexe 4 : Article de presse, L'indépendant, 15/03/2018
Annexe 5 : Article de presse, L'indépendant, 05/04/2018
Annexe 6 : Article de presse, L'indépendant, 06/10/2018
Annexe 7 : Enquête grand public s
Annexe 8 : Enquête des initiatives territoriales sur la Communautés de communes du Vallespir

Annexe 1 : Hypothèses de quantification des objectifs

Secteur	Scénario Faible	Scénario Fort
Résidentiel	Rénovation thermique de 100 logements par an.	Rénovation thermique de 100 logements par an.
Transports	<p>Evolution des parts modales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marche à pied 9.5% - Vélo 4.5% - Transport en communs : 3.5% <p>Part d'actifs pratiquant le covoiturage : 5%</p> <p>Réduction de 5% du transport de marchandises</p> <p>Remplacement env. 15% du parc avec de gain de 0.5L/100km par véhicule moins émissif</p> <p>0.6% du parc auto converti en électrique (environ 10 véhicules /an)</p>	<p>Evolution des parts modales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marche à pied 11% - Vélo 6.5% - Transport en communs : 6%% <p>Part d'actifs pratiquant le covoiturage : 15%</p> <p>Réduction de 15% du transport de marchandises</p> <p>Remplacement env. 30% du parc avec de gain de 0.5L/100km par véhicule moins émissif</p> <p>3 % du parc auto converti en électrique (environ 50 véhicule /an)</p>
Tertiaire	<p>Réduction de 15% la consommation du patrimoine public</p> <p>10 entreprises accompagnées par an</p> <p>35% de réduction de conso</p>	<p>Réduction de 30% la consommation du patrimoine public</p> <p>30 entreprises accompagnées par an</p> <p>35% de réduction de conso</p>
Agriculture /Industrie	<p>Réduction de 5% des consommations de l'industrie</p> <p>Réduction de 5 % des consommations agricoles (efficacité engins)</p>	<p>Réduction de 10% des consommations de l'industrie</p> <p>Réduction de 15 % des consommations agricoles (efficacité engins)</p>
Déchets (uniquement pour le volet traitement)	- 10% de tonnage OM	- 20% de tonnage OM



Compte rendu Forum de concertation Communauté de communes du Vallespir

Lundi 24 septembre 2018 _Salle de l'Union à Céret
14h30 – 18h30

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial, la Communauté de communes du Vallespir a organisé un forum ouvert aux élus et agents des communes, aux acteurs socio-professionnels, aux institutions et enfin aux associations. Ce forum a réuni une quarantaine de participants (feuille d'émargement en annexe).

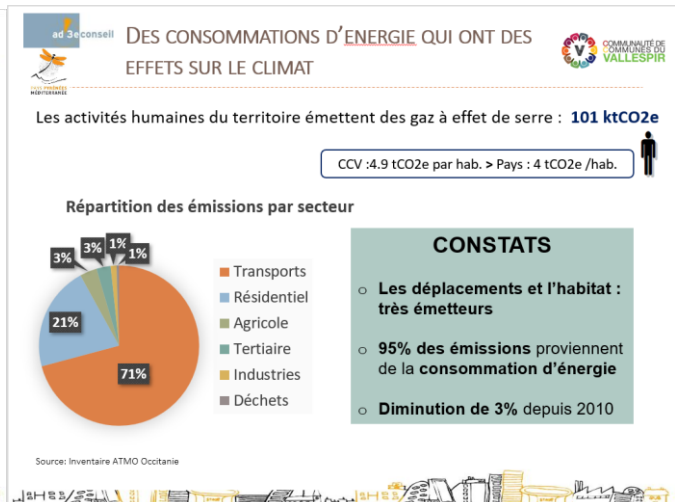
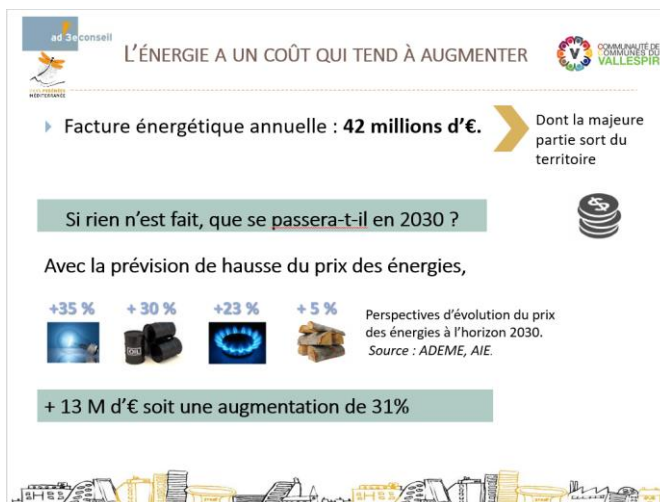
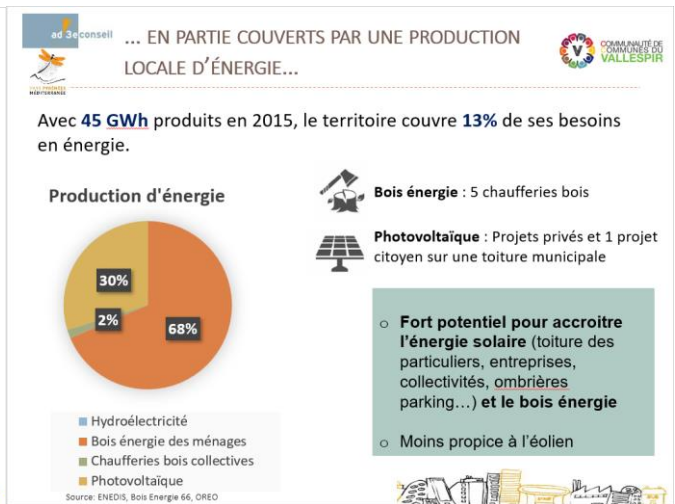
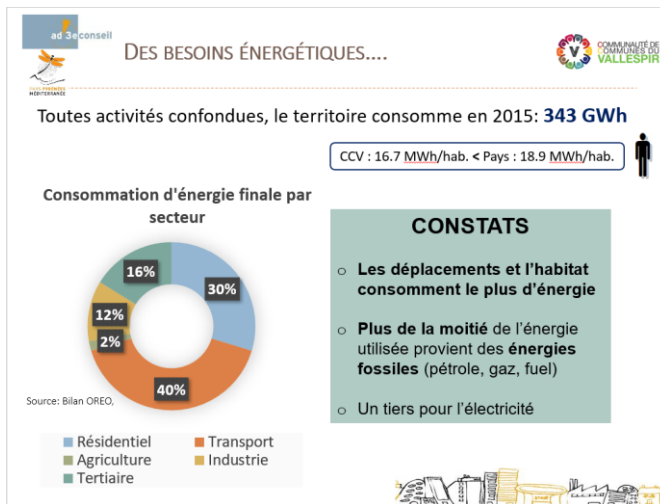
Chaque participant a été invité à débattre autour de quatre problématiques :

1. Comment engager l'économie dans la transition énergétique ? Vers une économie plus locale et plus durable
2. Comment anticiper et s'adapter aux effets du changement climatique ? Vers un territoire résilient
3. Comment améliorer la performance énergétique du bâti ? Vers un bâti passif
4. Comment repenser la mobilité sur le territoire ? Vers une mobilité décarbonée

Sur la base des éléments globaux de diagnostic et de la quantification d'objectifs sectoriels, l'objectif de cette concertation était de mettre en débat les idées de chacun en cherchant à identifier :

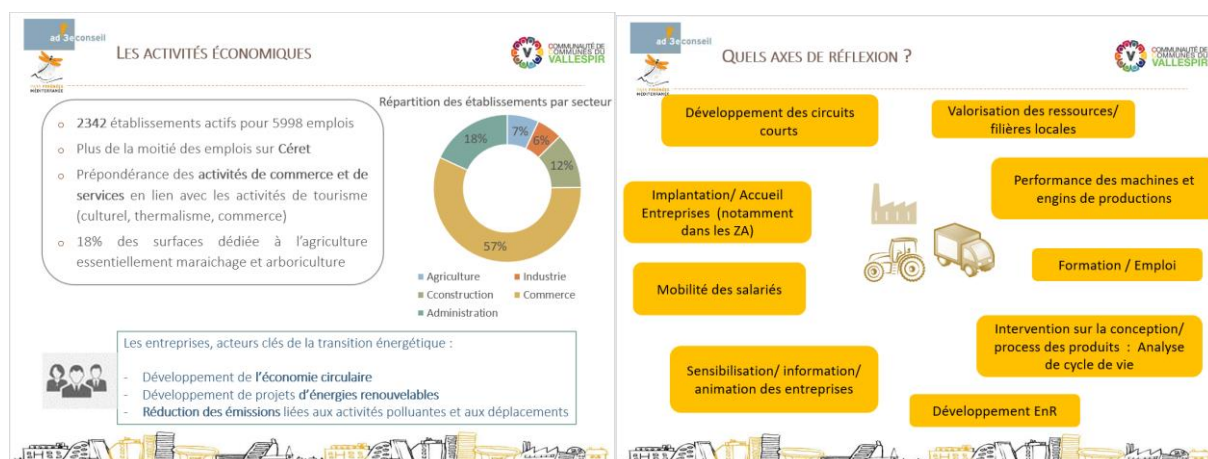
- Les constats / problématiques / freins propres à la thématique sur le territoire
- Les points forts, actions engagées par les uns et les autres pouvant présenter un point d'appui pour aller plus loin sur la thématique
- Des propositions d'actions pour engager la transition énergétique, écologique et climatique sur le territoire

Constats et chiffres clés du territoire



Comment engager l'économie dans la transition énergétique ?

Vers une économie plus locale et plus durable



❖ Patrimoine public

Quels sont les freins ?

- Le prix des énergies fossiles est encore bon marché. De ce fait, les retours sur investissement lors de l'implantation de chaufferies bois sont encore loin.
- Il y a un manque de connaissances des subventions mobilisables à la fois pour les élus mais aussi pour les citoyens.
- La structure de certaines toitures est parfois trop fragile pour pouvoir accueillir du photovoltaïque (coût de renforcement très élevé).

Quels sont les leviers / les points d'appuis ?

- L'éclairage public de plusieurs communes de la CC du Vallespir ainsi que de 3 zones d'activités gérées par la CCV ont été équipé en LED.

Quelles propositions (pilote, budget, partenaire) ?

- Encourager voire accompagner la mise en place de projets participatifs citoyens notamment pour le développement des énergies renouvelables.
- S'appuyer sur l'Association des Maires (AMF 66) pour diffuser les informations sur les subventions notamment.

❖ Agriculture

Quels sont les freins ?

- Les outils de mobilisation du foncier sont très complexes (Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental – AFAFE).
- Problématique marquée de l'eau dans l'agriculture.
- De nombreux terrains sont aujourd'hui laissés en friche plutôt que d'être exploités ou loués à des exploitants.

Quels sont les leviers / les points d'appuis ?

- Il existe un plan de relance des activités agricoles à l'échelle départementale : accompagnement aux plantations, valorisation des terres agricoles. Un PAEN (Périmètres de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains) est un dispositif qui permet face à l'augmentation de la pression de l'urbanisation de préserver efficacement les espaces agricoles et naturels.
- Les communes (et même chaque citoyen) ont la possibilité de mettre en place une procédure de « mise en valeur des terres incultes ». Cette procédure permet de mettre en relation propriétaire et exploitants en vue de valoriser les friches agricoles notamment.
- Le territoire est maillé de canaux d'irrigation. Ces équipements font la spécificité du territoire.
- De nombreuses AMAP et points de vente en direct existent sur le territoire.
- Il n'existe pas de Maison de Pays sur le territoire pour valoriser les produits locaux. Il existe cependant des « Bistrots de Pays ou bistrots catalans » qui proposent de la restauration locale. Ces structures ne sont pas très développées (par manque de rentabilité ?)

Quelles propositions (pilote, budget, partenaire) ?

- Porter à connaissance du grand public la procédure « de mise en valeur des terres incultes »
- Travailler avec les producteurs pour mieux identifier leurs besoins et leur apporter des réponses efficaces (besoin d'outils, d'infrastructure, de mise en réseau, ...)
- Elaborer un projet territorial alimentaire (portée soit par la CCV soit directement à l'échelle du Pays)
- Accompagner la zone du Palau dans la rénovation de son système d'irrigation

❖ Aménagement / Zones d'activités

Quels sont les freins ?

- De nombreuses autorisations du permis de construire pour les grandes surfaces commerciales sont constatées sur le territoire sans qu'il n'y ait vraiment de cohérence. (quelle évaluation des besoins ? quel lien avec les surfaces déjà existantes ?)
- Peu de connaissance sur les performances énergétiques des futurs bâtiments avant implantation des entreprises (ceci implique peut-être de demander un bilan avant la construction pour permettre d'orienter le choix des élus)
- Nécessité d'aller plus loin que la réglementation dans la constitution du dossier de demande d'implantation sur le territoire.
- Difficulté de trouver des subventions pour le développement du ferroutage (plateforme Le Boulou – Luxembourg). Il y a une incohérence dans les priorités européennes, nationales et même régionale sur la mobilité. Pour exemple, le doublement de l'autoroute au Boulou a coûté 270 millions d'euros là où le développement du ferroutage nécessiterait 30 millions d'euros.

Quels sont les leviers / les points d'appuis ?

- Possibilité de mettre en place un cahier des Prescriptions Urbanistiques, Paysagères et Environnementale lors de la session de foncier communautaire (et d'opérations d'aménagement publics)

Quelles propositions (pilote, budget, partenaire) ?

- Créer un cahier de charges pour les ZA intégrant des critères de performances énergétiques voire de production d'énergie renouvelable
- Mettre en place une fiscalité incitative et écologique pour favoriser l'implantation d'entreprises vertueuses. Conditionner les taux d'imposition sur des critères énergétiques
- Accompagner les entreprises à l'usage de produits locaux. Des financements LEADER sont disponibles sur cette thématique
- Acter que l'activité « Grande surface » est suffisante à l'échelle de la CC, voire du Pays Pyrénées-Méditerranée, pour arrêter la multiplication de ces espaces qui impacte la vitalité des centres bourgs notamment et accentue le mitage du paysage.

❖ Forêt

Quels sont les freins ?

- Les parcelles forestières sont très morcelées / fragmentées sur le territoire ce qui multiplie le nombre de propriétaires et limite la rentabilité d'une mise en exploitation.
- Le prix de revente du bois local n'est pas assez compétitif.
- Nécessité de mettre en réseau l'ensemble des acteurs de la filière bois.
- Nécessité de travailler sur les dessertes forestières pour faciliter l'accès des engins aux parcelles
- Concernant le liège, une grosse part de la production est assurée par le Portugal dont la filière est bien structurée et donc rentable. De plus le savoir-faire autour du liège dans le Vallespir se perd.
- La filière du liège en tant qu'isolant nécessite d'être normée

Quels sont les leviers / les points d'appuis ?

- Le Pays dispose d'une charte forestière
- Il semblerait que le département ait lancé une étude sur les dessertes forestières
- L'intégralité de la production de liège locale est utilisée par l'entreprise DIAM Bouchage.
- Le liège est bien présent et adapté au territoire
- Des réflexions avaient été engagées sur la mise en place d'une scierie mobile (projet en suspend)
- AMAP bois de chauffe en cours de création (Association Vallespir Terre Vivante)

Quelles propositions (pilote, budget, partenaire) ?

- (Re) structurer une filière autour de la valorisation du liège (bouchon/ isolant)
- Développer les réseaux de chaleurs alimentés par du bois local au niveau des zones d'activités gérée par la communauté de communes notamment
- Mutualiser l'approvisionnement en bois énergie au niveau des AMAP

❖ Tourisme

La discussion a porté sur l'éventuel impact de la plateforme Airbnb sur le secteur touristique mais ce sujet n'étant pas en lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial, nous ne le développerons pas.

❖ Déchets –Economie Circulaire

Quels sont les freins ?

- Les boues de station d'épuration du territoire sont retraitées dans l'Aude (cf. SYAM).
- L'ADEME Occitanie mène de nombreux projets pour accompagner les différents acteurs dans la réduction du gaspillage alimentaire

Quels sont les leviers / les points d'appuis ?

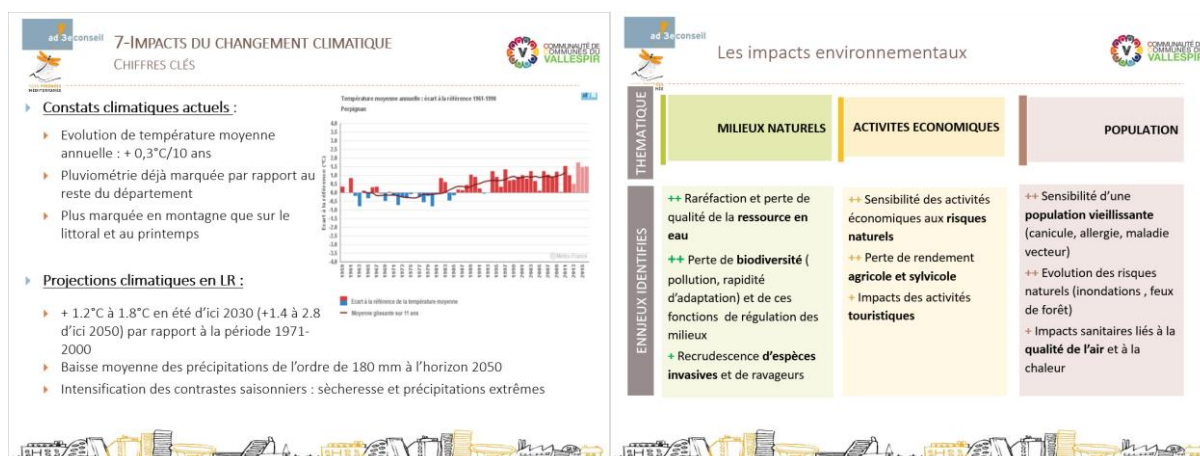
- Il existe une recyclerie sur le territoire. Cette ressourcerie est gérée par l'association « La recyclerie du Vallespir » au travers d'un chantier d'insertion

Quelles propositions (pilote, budget, partenaire) ?

- Créer des filières de tri/ recyclage spécialement dédié aux déchets du BTP
- Travailler sur le gaspillage alimentaire
- Répertorier les « déchets » des entreprises et communiquer en vue de créer des synergies entre activités (un déchet d'une activité peut ainsi devenu un sous-produit d'une autre activité)
- Mutualiser les achats des entreprises

Comment anticiper les effets du changement climatique ?

Vers un territoire résilient



❖ Ressource en Eau

La ressource en eau constitue donc la problématique prépondérante du territoire et elle recoupe toutes les autres thématiques en lien avec les conséquences du changement climatique

Quels sont les principaux enjeux ?

La problématique de la ressource en eau est un sujet central dans les débats. Des enjeux importants ont été définis portant sur :

- La préservation de la ressource en eau
- L'amélioration de la distribution
- La maîtrise de la consommation
- Le stockage de la ressource

Les conflits d'usages constituent un blocage important dans la gestion optimisée de la ressource en eau. La politique nationale de l'eau est inadaptée au territoire et pose également problème.

Quels leviers / quels appuis ?

Le syndicat intercommunal du Vallespir pour l'alimentation en eau potable qui organise la gestion de la ressource en eau.

Quelles propositions (pilote, budget, partenaire) ?

- Pour répondre à l'enjeu du stockage, la création de retenue collinaire ou des bassins de stockage seraient à envisager mais avec pour principal frein le coût important de ces dispositifs. Une retenue collinaire coûte 10 à 15€ du m³ stocké, sachant que 2 millions de m³ sembleraient nécessaire pour répondre aux besoins futurs de la demande en eau ceci représenterait un investissement entre 20 et 30 millions d'€.
- Améliorer le rendement des réseaux en eau pour limiter le gaspillage dans la distribution de l'eau
- Récupérer les eaux dites grises (eaux utilisées mais peu polluées par exemple eau d'évacuation d'une douche)
- Déployer l'implantation de toilettes sèches.
- Une médiation auprès des acteurs permettrait de sensibiliser aux enjeux croissants de la ressource en eau en lien avec le réchauffement climatique. D'autres leviers comme la réglementation

❖ Agriculture

Quels sont les principaux enjeux ?

- S'adapter à une ressource en eau de moins en moins disponible
- Assurer un rendement de culture permettant aux agriculteurs de vivre de leur production

Quelles actions (pilote, budget, partenaire) ?

- Orienter les systèmes agricoles vers des modes plus économes en eau et respectueux de l'environnement comme la permaculture ou l'agriculture biologique. Un accompagnement financier par la Chambre d'Agriculture et l'Union Européenne pourrait permettre ces changements.
- Adapter les essences/ productions agricoles pour anticiper les effets du changement climatique et la baisse de la ressource en eau.
- Développer l'agriculture urbaine : mise en place de jardins potagers et collectifs par la collectivité pour mobiliser et sensibiliser les citoyens sur les pratiques vertueuses.

❖ Tourisme

Quels sont les principaux enjeux ?

Pour le tourisme, les évolutions climatiques auront un impact à anticiper sur les activités de plein air.

Quelles propositions (pilote, budget, partenaire) ?

- Orienter l'offre touristique sur la richesse naturelle et culturelle du territoire.
- Aménager des parcours touristiques ombragés et valorisant la nature comme le long du Tech pour sensibiliser à la richesse écologique locale.
- Réaliser une projection des conséquences paysagères du changement climatique afin d'anticiper les actions à mettre en place pour conserver un territoire attractif.

❖ Aménagement du territoire et risques naturels

Quels sont les principaux enjeux ?

L'aménagement du territoire est un levier important pour lutter contre le changement climatique. Les enjeux relatifs sont :

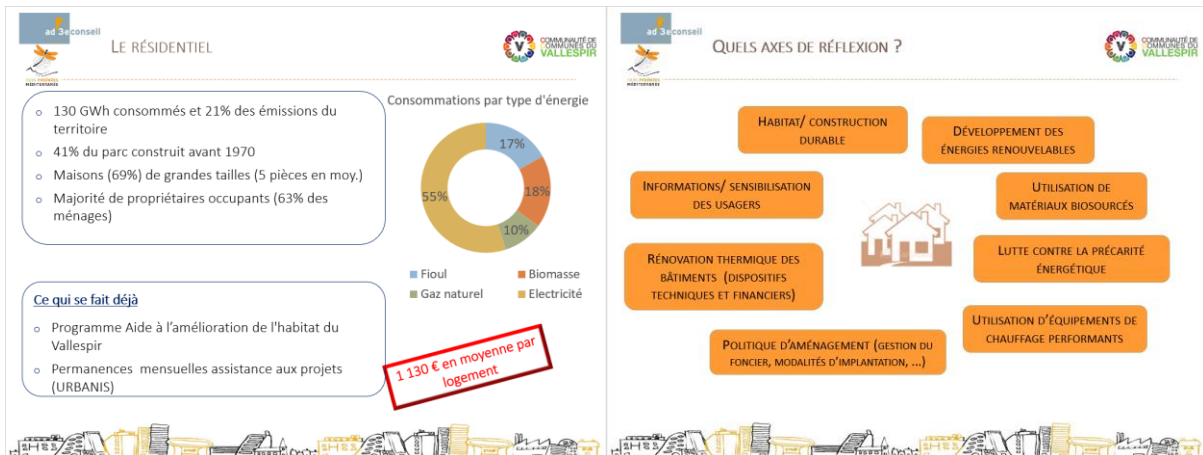
- Lutte contre l'étalement urbain
- Préservation de la biodiversité locale
- Augmentation de l'aléa des risques naturels en premier lieu : Inondations et Feux de forêt

Quelles propositions (pilote, budget, partenaire) ?

- Déterminer les zones à naturaliser et les inscrire dans le règlement des documents d'urbanisme pour favoriser la nature en ville
- Réduire l'imperméabilisation des sols en privilégiant des solutions de structures végétalisées ou plus drastiquement en réduisant les surfaces constructibles (densification de l'existant, réduction des zones de parkings, ...)
- Coordonner la lutte contre les espèces invasives à l'échelle du territoire
- Améliorer l'entretien des cours d'eau afin d'éviter la formation des embâcles qui aggravent les conséquences des crues en obstruant le lit des cours d'eau.
- Maintenir des espaces naturels à proximité des cours d'eau pour éviter le ruissellement. La création de nouvelles zones d'expansion des crues permettrait de se prémunir de ce risque.
- Concernant les incendies, une surveillance accrue des forêts pourrait limiter le risque. Il serait également important de mobiliser et regrouper les propriétaires privées afin d'avoir une gestion cohérente de l'entretien des forêts.
- De manière plus générale, la diminution des risques passe par la sensibilisation avec par exemple des panneaux à l'entrée des forêts pour prévenir du risque incendie.

Comment améliorer la performance énergétique du bâti ?

Vers un bâti passif



❖ Rénovation énergétique des logements et réhabilitation en priorité dans les centres-bourgs

Quels sont les freins ?

- Manque de connaissance des aides financières pour la rénovation
- Complexité des démarches et manque de visibilité des interlocuteurs
- Aides de l'ANAH concernent les personnes à faibles revenus mais les ménages moyens ne sont pas aidés
- Coût d'investissement élevé et parfois retour sur investissement long
- Artisans parfois non compétents sur les dernières innovations, sur les écomatériaux (exemple du liège qui n'est pas proposé)
- Règlementation à faire évoluer
- Règles d'urbanismes strictes lorsque le patrimoine est classé
- Les copropriétés sont en difficultés financières

Quels sont les leviers / les points d'appuis ?

- Plusieurs structures existent pour communiquer sur les aides financières possibles et/ou pour accompagner techniquement et/ou pour financer les projets : ADIL66, l'ANAH, Espace Info Energie du Département des Pyrénées-Orientales, permanence Urbanis à la mairie de Céret...)
- OPAH de la CC Vallespir, orientée sur le centre-bourg et Opération façade
- PIG départemental
- Simulateur mis en place par EcoArtisans, dans le cadre d'un plan de rénovation, qui recense les aides et liste les artisans RGE
- Filière Eco Bâtiments dans les Pyrénées orientales
- Le Réseau Energie Habitat à Perpignan (accompagnement à la rénovation de l'habitat)
- Le centre de ressources EnviroBat Occitanie se déplace sur les territoires et à la demande pour dispenser des formations

Quelles propositions (pilote, budget, partenaire) ?

- Mettre en place un guichet unique ou à minima une page internet qui recense toutes les informations pour informer les citoyens et les orienter vers les acteurs existants qui pourront les accompagner
- Les mairies devront faire remonter auprès du « guichet unique » les problèmes des copropriétés en difficulté (cible économies d'énergie)
- Mettre en place une Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique (accompagnement des particuliers à réaliser leur projet et accompagnement des professionnels;). EPCI, PPM, AREC, CAUE...
- Mettre en avant les avantages de la rénovation (confort, diminution de la facture de chauffage, coût, etc.)
- Poursuivre l'OPAH de la CCV
- Réorienter les règles d'urbanisme vers quelque chose de plus vertueux
- Renforcer les formations existantes à destination des artisans et architectes sur la rénovation thermique, l'utilisation des éco-matériaux et les nouvelles techniques : par exemple, en organisant des sessions de formation sur le territoire, par le Centre de ressources EnviroBat
- Trouver un moyen de capter les gens en amont (informer le notaire, le banquier aux éventuelles aides financières ?)
- Réhabiliter les quartiers existants en écoquartier

❖ **Construire un habitat neuf durable :**

Quels sont les freins ?

Quels sont les leviers / les points d'appuis ?

Quelles propositions (pilote, budget, partenaire) ?

- Inscrire dans les documents d'urbanisme la neutralité énergétique (eau, chauffage)
- Exiger/imposer de l'aménageur une réflexion sur un projet d'aménagement durable à l'échelle du lotissement.
- Favoriser et inciter à l'utilisation des éco-matériaux (création de nouvelles filières locales) : Communes, EPCI, Pays, Artisans, etc.

❖ **Energies renouvelables :**

Promouvoir les équipements d'énergie renouvelable afin de tendre vers une majorité de maisons équipées, en autoconsommation :

Quels sont les freins ?

- Concernant le photovoltaïque : Problème de concordance entre la production et la consommation.

Quels sont les leviers / les points d'appuis ?

- Adapter et renforcer les réseaux
- Plus facile de privilégier les énergies renouvelables sur du logement collectif qu'individuel

- Si la collectivité classe son réseau de chaleur/froid : toute nouvelle construction/réhabilitation doit se raccorder
- Présence de BoisEnergie66
- Présence de la coopérative citoyenne Cat'Enr

Quelles propositions (pilote, budget, partenaire) ?

- Classer le réseau de chaleur communal pour que toute nouvelle construction soit raccordée
- Encourager les démarches vertueuses d'énergies renouvelables sur les zones d'activités de l'EPCI
- Encourager les projets d'énergie renouvelables auprès des bailleurs sociaux
- Mettre en place un cadastre solaire dans chaque commune afin de favoriser l'acquisition de panneaux solaires thermiques et/ou photovoltaïque par les particuliers
- Promouvoir les projets participatifs et citoyens sur des bâtiments privés et publics
- Promouvoir le bois énergie et le solaire auprès des acteurs publics et privés et les autres solutions d'énergies renouvelables
- Inciter aux changements de fournisseur d'Énergie (EnerCoop par exemple)

❖ **Maitrise des consommations d'énergie, écogestes et lutte contre la précarité énergétique :**

Constats sur le sujet de la précarité énergétique :

- Dispositif Chèque Energie : (source DGEC) au 1^{er} juillet 2018, 50% des chèques énergie n'ont pas été utilisés. Durant les 2 années d'expérimentation sur 4 départements (2016/2017), 24% des chèques non pas été utilisés la 1^e année et 22% la 2^e année.

Quelles propositions (pilote, budget, partenaire) ?

- Mettre en place un Conseil en Energie Partagé à l'échelle du Pays ou d'une communauté de communes
- Poursuivre/renforcer les actions de sensibilisation aux éco-gestes dans les écoles, auprès des particuliers et des salariés.
- Mettre en place un groupe de Famille 0 Energie et Famille 0 déchet
- Règlement Fond Solidarité Logement : imposer aux familles bénéficiant d'une aide FSL de participer à un atelier éco-gestes
- Organiser des réunions publiques pour sensibiliser le public éligible au chèque énergie : à quoi il sert, comment l'utiliser, que peut-on payer avec, etc.

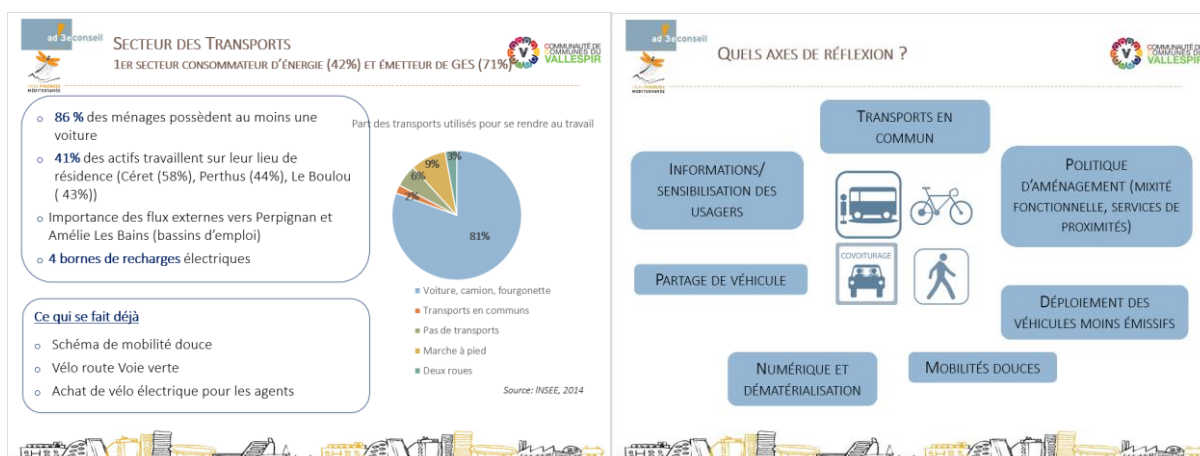
❖ **Habitat participatif**

Quels sont les leviers / les points d'appuis ?

- Il y a un Bureau d'études techniques « Territoires communs » qui accompagne les collectivités et les particuliers
- Il existe une association, Habitat Participatif 66, dans les PO
- Des projets existent ou sont en cours de développement sur le département (Prades, Torreilles, Saint-Nazaire, Montescot, Reynès, Vallée de l'Agly)

Comment repenser la mobilité sur le territoire ?

Vers des mobilités moins impactantes



L'ensemble des participants se sont accordés à dire que le recours à des mobilités durables passe par un changement de comportement. De ce fait, les principaux freins reposent à la fois sur les habitudes et les mentalités. L'information et la sensibilisation est donc un levier primordial pour faire évoluer les pratiques, notamment auprès du jeune public.

De plus l'accompagnement est une étape importante dans ce domaine pour amener les gens à faire évoluer leurs pratiques (utilisation de véhicule électrique, pratique du covoiturage).

D'autre part, la multimodalité a été identifié comme un levier important pour le Vallespir.

Les discussions ont surtout porté sur :

- La véloroute voie verte : développement pour la rendre plus sécurisée et fonctionnelle
- Les déplacements en covoiturage : mise en relation et aménagement d'infrastructures dédiés
- Les transports en commun : cohérence entre horaires et besoins
- L'urbanisation : réflexion à avoir pour connecter les zones d'habitation avec les réseaux de mobilité douce et de transports en commun
- Les différents types de déplacements : nécessité de penser les déplacements à la fois pour les besoins quotidiens et le tourisme

Les pistes d'action transversales

ACTION	PILOTE	PARTENAIRES	BUDGET
Travailler avec les entreprises pour accompagner le changement de comportement dans la mobilité des employés			
Interroger Diam sur la mobilité de ses employés et les actions mises en œuvre par l'entreprise			
Encourager la multimodalité			

❖ Améliorer l'efficacité énergétique des véhicules

Les freins

- Le coût des véhicules hybrides ou électriques
- Un maillage qui reste insatisfaisant en bornes de recharges
- Un manque de compatibilité dans les accès aux bornes de recharge

Les leviers

- Développement d'un réseau privé de bornes de recharge, tels que les grandes surfaces qui s'organisent pour proposer des solutions de recharge gratuites à leur clientèle
- Les acteurs économiques (concessionnaires automobiles pour promouvoir les nouvelles solutions de véhicules moins émetteurs)

Les pistes d'action

ACTION	PILOTE	PARTENAIRES	BUDGET
Exemple du Parc naturel régional des Grandes Causses : véhicule de courtoisie électrique dans les garages			
Proposer un cofinancement de véhicule « propre » ou un achat groupé	Acteur public		
Aide incitative pour la mutualisation de véhicules moins émetteurs (covoiturage avec véhicules électriques ou hybrides par exemple)			

Les points d'attention

- Le développement des énergies renouvelable doit suivre le développement des véhicules électriques pour répondre à la demande croissante d'énergie électrique que cela va induire.

❖ Développer les mobilités douces (vélo et marche à pied)

Les freins

- Habitudes et mentalités
- Vieillesse de la population qui devient de moins en moins active, notamment dans ses déplacements
- Le coût que le développement de la pratique cyclable peut représenter à la fois pour les collectivités, les structures privées et les particuliers
- Manque d'adaptation des lieux de travail à la pratique du vélo (douches, vestiaires, stationnements vélo)
- La localisation des bassins d'emploi pour le territoire (Céret, Le Boulou, Amélie Les Bains, Perpignan) qui induit une mobilité motorisée
- Le transport de matériel limité à vélo (dans le cas des déplacements professionnels)
- Manque d'espaces dédiés à la pratique cyclable et de sécurisation des aménagements
- Continuité du maillage insuffisant, notamment entre la véloroute voie verte et les centres-villes
- Le partage de l'espace entre cyclistes et piétons, cycliste et véhicules et piétons et véhicules complique le recours aux mobilités douces
- Manque d'espace réservé pour les piétons dans les centres-villes

Les leviers

- Schéma de Mobilités de la CC Vallespir
- Les appels à projets en général, et ceux de l'ADEME en particulier peuvent constituer un soutien financier pour le développement des mobilités douces
- Informer et sensibiliser, notamment sur les bénéfices sur la santé des mobilités actives qui sont à mettre en valeur
- La technologie des véhicules : vélos à assistance électrique très performants aujourd'hui

Les pistes d'action

ACTION	PILOTE	PARTENAIRES	BUDGET
Réserver les centres-villes aux piétons, avec restriction des accès (accès aux livraisons et riverains avec borne escamotable par exemple)			
Faire en sorte d'adapter les lieux de travail à la pratique du vélo			
Proposer une prime pour l'acquisition de vélo à assistance électrique			
Susciter dans les entreprises la mise en place d'une prime pour les employés se déplaçant à vélo			
Faire une enquête pour savoir comment est perçue la véloroute voie verte et la rendre plus fonctionnelle			
Développer des boucles cyclables secondaires à la véloroute voie verte et les liaisons vers les centres-villes			
Améliorer le partage de la voie entre les différents usagers			
Sensibiliser le jeune public	PIJ	Communes du Vallespir et acteurs jeunesse des communes	

Les points d'attention

- Le vélo à assistance électrique ne doit pas se substituer à des déplacements qui peuvent être réalisés à pied ou en vélo classique

❖ Réduire les déplacements qu'ils soient contraints ou non nécessaires

Les freins

- Habitudes et mentalités
- Les zones permettant de mutualiser les déplacements manquent sur le territoire (zones de covoiturage)
- L'accès internet n'est pas suffisamment performant sur le territoire pour pouvoir être une réponse efficace à la limitation des déplacements
- La facilité d'accès à l'outil informatique pour la dématérialisation des services parfois compliquée pour le grand public

Les leviers

- Le développement d'itinéraire vélo est intéressant d'un point de vue économique pour le territoire, notamment d'un point de vue touristique
- Réflexion pour connecter au réseau de transports en commun et aux réseaux de mobilité douce les nouvelles zones d'habitation créées
- La dématérialisation des services qui doit néanmoins être accompagnée
- Le projet de mise en place d'une Maison des Services au Public (MSAP) en Vallespir
- Le développement du télétravail
- Le développement de la mutualisation des déplacements
- Le projet de Rézo Pouce de la CC Vallespir
- Réduction des déplacements signifie réduction des consommations d'énergie, et donc réduction des coûts

Les pistes d'action

ACTION	PILOTE	PARTENAIRES	FINANCEUR	POINT D'ATTENTION
Accompagner le covoiturage dans le cadre de réunions ou d'évènements				
Développer le covoiturage et faciliter les arrêts le long du trajet				
Développer des aires de covoiturage				
Mettre en place une plateforme de covoiturage local : proposer une base de données pour mettre en relation les « offrants » et les « demandeurs »	Acteurs publics (CD66, PPM, CCV, associations locales)	Assureurs		Inciter le développement du milieu associatif Travailler avec l'université ou les écoles spécialisées dans le développement d'outils informatiques Action pilote du CD34 pour un Rézo Pouce domicile-travail
Développer la dématérialisation des services aux administrés et accompagner le public à l'utilisation des nouveaux outils	Acteurs proposant des services au public	MSAP PIJ Points Info Multiservice	Celui qui propose le service	Vigilance à avoir sur les pannes et les mises à jour Proposer une aide téléphonique

Les points d'attention

- La dématérialisation des services doit être facilitée et accompagnée, notamment pour les publics peu à l'aise avec ces outils
- La taille du véhicule est à adapter au type de déplacement

❖ **Connecter les nouvelles zones d'habitation aux réseaux de transport en commun et de mobilité douce**

Les freins

- Caractère rural du territoire et étalement urbain inhérent à cette caractéristique
- Zones commerciales développées à l'extérieur des centres-villes
- Stationnement compliqué dans les centres-villes qui pousse les personnes à privilégier les zones commerciales excentrées

Les leviers

- Le SCoT Littoral Sud impose de relier les nouvelles zones d'habitation au réseau de transport

Les pistes d'action

ACTION	PILOTE	PARTENAIRES	BUDGET
Avoir une réflexion sur les déplacements au sein de chaque commune			

❖ **Limiter le transport de marchandises**

Les freins

- L'élargissement de l'autoroute A9 est incohérent avec la politique de limitation des déplacements et de réduction des consommations d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre. Cela met en porte-à-faux la collectivité vis-à-vis de ses habitants, à qui l'Etat impose à la fois l'élargissement de l'autoroute et des efforts en termes de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.
- Le développement de la vente en ligne permet de limiter les déplacements des personnes pour leurs achats grâce à l'outil informatique mais crée une problématique nouvelle qui est l'augmentation du transport de marchandises pour la livraison des achats internet ; tout en augmentant la quantité de déchets produits par les emballages de ces marchandises.
- Les points d'apport des déchets centralisés et excentrés impliquent une augmentation des déplacements pour le transport des déchets pour les particuliers

Les leviers

- L'autoroute ferroviaire du Boulou est un levier qui mériterait d'être mieux adapté pour gagner en efficacité
- Généraliser le compostage et/ou broyage des déchets verts pour limiter les déchets et donc les déplacements liés à leur transport

Les pistes d'action

ACTION	PILOTE	PARTENAIRES	BUDGET
Mettre en place une collecte des encombrants et déchets verts pour limiter les déplacements des particuliers liés aux déchets			

❖ Encourager le recours aux transports en commun

Les freins

- Les horaires et cadences des bus départementaux ne sont pas adaptés à une mobilité quotidienne pour des déplacements domicile-travail, ni pour les déplacements touristiques et des jeunes sur le territoire

Les leviers

- Le bus à 1€ est un atout dans le département pour encourager le recours aux transports en commun
- Les déplacements domiciles-travail entre le Vallespir et Perpignan sont nombreux
- Le réseau SNCF est existant jusqu'à Céret
- Le service jeunesse de la CC Vallespir travaille actuellement à la réalisation d'un diagnostic sur les déplacements et le transport des jeunes

Les pistes d'action

ACTION	PILOTE	PARTENAIRES	FINANCEUR	POINT D'ATTENTION
Améliorer la connaissance et encourager l'utilisation des aires multimodales				
Remettre en service la ligne de train jusqu'à Céret				
Porter une réflexion sur l'adaptation des horaires de bus pour les trajets domicile-travail	Acteurs publics du territoire	Région		Être force de proposition à la Région Travailler dans le même temps sur les déplacements touristiques

Annexe 3 : Compte-rendu de la réunion publique lors d’#ARAVIA



Compte rendu Réunion publique Communauté de communes du Vallespir Dimanche 7 octobre 2018 – Fort de Bellegarde Le Perthus



CONTEXTE

Dans le cadre de l’élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial, la Communauté de Communes du Vallespir a souhaité organiser une réunion publique afin d’informer sur la mise en place de programme, mais aussi de concerter le grand public. Cette réunion s’est tenue à l’occasion de #Aravia, évènement grand public en faveur des mobilités durables et du développement durable organisé par la communauté de communes, en partenariat avec les acteurs socio-économiques du territoire.

La CC Vallespir a choisi d’orienter la concertation du public sur deux thématiques : les transports et le résidentiel. En effet, ce sont les deux secteurs d’activité les plus consommateurs d’énergie et les plus émetteurs de gaz à effet de serre du territoire. D’autre part, ces thématiques sont celles qui concernent le plus le grand public dans au quotidien, donc sur lesquelles les habitants ont le plus de leviers d’action à titre personnel et en même temps qui impactent le plus leur budget.

Des vidéos de témoignage ont été tournées par la CC Vallespir sur les deux thématiques pour aider les participants à se projeter. Les participants ont ensuite été invités en fin de réunion à indiquer pour chaque thématique abordée les changements qu’ils étaient prêts à mettre en œuvre (à l’aide d’un post-it vert), et les freins rencontrer (à l’aide d’un post-it rouge).

La réunion publique a duré 1h30 et réuni 30 participants.



INTRODUCTION

Michèle TORRENT :

Mme TORRENT rappelle l’origine de la démarche et le choix de la CC Vallespir de mutualiser l’élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial à l’échelle du Pays Pyrénées Méditerranée.

Marc de BESOMBES – SINGLA

M. de BESOMBES-SINGLA, Président de la commission Développement Durable rappelle que la CC Vallespir mène déjà un certain nombre d'actions en lien avec le développement durable, y compris pour les thématiques habitat et déplacements.

PRESENTATION DU PCAET

- Quiz sur le changement climatique, ses causes et ses effets
- Qu'est-ce qu'un Plan Climat ?
- Pourquoi un Plan Climat ?
- Comment on élabore un Plan Climat ?

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC DU VALLESPIR

- Consommation d'énergie et coût de l'énergie du territoire
- Emissions de gaz à effet de serre du Vallespir
- Production à partir d'énergie renouvelable en Vallespir
- Changement climatique et ses impacts sur le territoire
- Focus sur le secteur des transports
- Focus sur le secteur résidentiel

VIDEOS

- Témoignage de Pierre LE MEN : trajets domicile – travail à vélo et réflexion familiale pour des déplacements moins polluants.
- Témoignage de la famille NOËL – FORGUES : rénovation énergétique de leur maison à l'aide d'éco-matériaux et de matériaux locaux, et installation d'énergie renouvelable.

REACTIONS DES PARTICIPANTS

- Impression d'être culpabilisé : l'effort en faveur de la transition énergétique est toujours demandé au citoyen, alors même qu'il existe de « gros pollueurs » dont les activités et le comportement sont plus impactant que le rythme de vie de chacun.
- Incohérence entre l'effort demandé à chacun individuellement en faveur de la transition énergétique et le développement de projets au niveau nationale (paquebots très polluants, élargissement de l'autoroute qui traverse le Vallespir qui paraissent plus impactant que les déplacements quotidiens en voiture...).
- Manque de moyens financiers pour s'inscrire dans une démarche de transition énergétique efficace (coût du changement des menuiseries, de l'isolation thermique, des véhicules moins émetteurs...).
- Le changement et la volonté de changement en faveur de la transition énergétique doivent aussi venir du territoire et de chaque citoyen territoire pour les choses évoluent à plus grande échelle. Un premier pas consisterait à ce que chacun fasse ce qu'il peut à son niveau (par exemple le tri des déchets dans le quotidien de chaque famille qui permet de limiter la production de déchets et d'économiser les ressources).

RETOURS DE LA CONCERTATION

	DEPLACEMENTS	HABITAT
Changement de comportement	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter mes déplacements avec le covoiturage et la marche à pied. • Réfléchir à réaliser les trajets quotidiens entre Céret et Maureillas effectués plusieurs fois par jour en vélo à assistance électrique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir à l'installation de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude.
Frein au changement de comportement	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'aménagements au niveau de la gare routière de Perpignan (abris, banc, informations horaires...) pour l'utilisation des transports en commun (bus à 1€). 	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction des Bâtiments de France pour l'installation de toiture photovoltaïque en cœur de village.

PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE. Un diagnostic du territoire est en cours de finalisation.

Évolutions climatiques : réduire la vulnérabilité du territoire

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (adoptée en 2015) a instauré la nécessité d'une mise en œuvre d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET) au sein des communautés de communes de plus de 20 000 habitants pour limiter, à moins de 2 °C, le réchauffement maximal de notre planète, fixé lors de la COP21. Le Pays Pyrénées Méditerranée et les 4 communautés de communes membres (Albères-Côte Vermeille-Ilibéris, Vallespir, Haut-Vallespir et Aspres) se sont lancés dans la démarche. Dernièrement, Antoine André, président du Pays Pyrénées Méditerranée et Laurent Bernardy, président de la commission PCAET du Pays, ont tenu la réunion de lancement de la démarche, à laquelle participaient les élus locaux dont les représentants des 4 intercommunalités et le bureau d'étude retenu (Ad3E Conseil). Éléments de réponse avec Agathe Millet, chargée de mission au sein de Pays Pyrénées Méditerranée, et responsable de ce plan.



► Ce projet qui s'inscrit dans une dynamique régionale et nationale. Archives L'Indépendant

En quoi consiste un plan climat ?

Agathe Millet : Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) est un programme d'actions qui définit la démarche de la collectivité et des acteurs du territoire associés (entreprises, associations), face au défi du changement climatique. Il fixe des objectifs adaptés au territoire.

Quels sont-ils ?

Le premier est de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. On parle ici d'une politique d'atténuation. Cela passe notamment par une diminution de la consommation d'énergie, le développement de l'utilisation des ressources renouvelables, la mise en place de solutions de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, les circuits courts. Le second est de réduire la vulnérabilité du territoire face aux évolutions climatiques : c'est le but de la politique d'adaptation. Il s'agit de pren-

dre en considération ces changements dans les décisions de long terme comme l'urbanisme, la conception et l'exploitation d'infrastructures.

« Signal fort »

Comment le faire vivre au niveau du territoire ?

Le Pays Pyrénées Méditerranée et les quatre communautés de communes n'ont pas attendu l'émergence du cadre législatif et réglementaire pour travailler sur ces questions. Nous avons insufflé une forte dynamique qui se traduit par de nombreuses initiatives portées par tous. La dernière reconnaissance a été la labellisation, du Pays « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » par le ministère de l'Environnement (2015), mobilisant une enveloppe de 2 millions d'euros dédiée aux projets du

territoire pour la période 2015-2019. C'est dans cette continuité que les quatre communautés ont confié, au Pays Pyrénées Méditerranée, le pilotage et la coordination de l'élaboration de leur PCAET. Ce travail débouchera sur la construction de Plans cohérents avec le soutien financier et technique de l'Agence de l'énergie et du climat.

La coopération des quatre communautés est importante ?

À titre d'exemple, la communauté de communes du Haut Vallespir a souhaité s'engager dans cette démarche sans y être contrainte réglementairement puisqu'il y a moins de 20 000 habitants sur ce territoire. En s'impliquant de manière volontaire, elle donne un signal fort.

Quelles sont les grandes étapes ?

Un diagnostic du territoire est en cours de réalisation avec les consommations d'énergie, les émis-

« L'objectif est de conjuguer les forces vives (...) à la fois collectives et individuelles »

Enfin, tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice ?

Une stratégie climat-air-énergie cohérente et ambitieuse est synonyme de développement économique, d'attractivité et de qualité de vie. Cette démarche de territoire touche l'ensemble des activités et des secteurs : mobilité, agriculture, tourisme, logement, industrie, commerce, artisanat, déchets. L'objectif est de conjuguer les forces vives, de mettre en cohérence les dispositifs et les initiatives à la fois collectives et individuelles pour une démarche la plus efficace possible. Élus communaux et communautaires, partenaires institutionnels, techniques, acteurs sociaux professionnels, associations citoyennes. Tous sont conviés à apporter leur contribution (1). D'autre part, des ateliers de réflexion et de propositions seront organisés d'ici la fin du premier semestre 2018. Les dates seront communiquées dans les prochains mois.

Recueil par M. C.W.

► (1) Un système de contribution en ligne sur le site du Pays (www.payspyreneesmediterranee.org) thématique développement durable-énergie-climat, article « qu'est-ce qu'un plan climat ».

Les élus se forment au Plan climat

Une trentaine d'élus et agents territoriaux du territoire ont participé à la formation organisée par le Pays Pyrénées-Méditerranée (PPM) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) sur le sujet suivant : Qu'est-ce qu'un Plan climat air énergie territorial (PCAET) et comment l'élaborer ? « L'objectif de cette formation était d'apporter les éléments de compréhension nécessaires pour appréhender la construction et la mise en œuvre d'un PCAET de façon concrète », souligne Agathe Milliet, chargée de mission au sein du PPM. Les représentants de l'Ademe et du cabinet Explicit ont présenté les enjeux et les opportunités de ce plan pour le terri-



Les élus et les agents du territoire à l'écoute.

toire et les réponses qui peuvent être apportées localement, via des exemples d'actions. Enfin, David Gener, responsable bénévole de la régie électrique municipale de Prats-de-Mollo, a exposé l'ambitieux projet qu'il a initié dans le village, de devenir autonome énergétiquement

d'ici cinq ans.

► L'Ademe accompagne techniquement et financièrement l'élaboration du Plan climat air énergie territorial du Pays Pyrénées Méditerranée et du Plan Climat des communautés de communes Albères Côte-Vermeille Illibéris, du Vallespir, du Haut-Vallespir et des Aspres.

CÉRET - VALLESPIR

L'INDEPENDANT
SAMEDI
6 OCTOBRE 2018

15

NATURE. La communauté de communes du Vallespir organise une journée sportive et festive.

Le Vallespir bouge pour #Aravia



Une journée dédiée à la mobilité durable et aux déplacements doux pour les habitants du territoire.

Se déplacer autrement, tel est le thème de cette nouvelle édition d'#Aravia proposée par la communauté de communes du Vallespir pour mettre en pratique la mobilité durable dans le territoire. Grâce aux associations, entreprises et collectivités qui seront présentes pour animer la journée, chacun pourra trouver son bonheur,

des tout-petits aux plus grands, pour passer un moment convivial.

■ Animations

Au programme : des initiations à des activités de pleine nature (randonnées, marche nordique, VTT électrique, jogging), des animations ludiques sur les déplacements, les économies d'énergie, le patrimoine naturel et cultu-

rel, des idées de sortie et de visites (avec comme base les déplacements doux et le développement durable) et une réunion publique pour échanger sur les enjeux de demain (voir encadré). En avant le grand air !

M. C.W.

► **Dimanche 7 octobre**, de 9 heures à 17 heures, au fort de Bellegarde au Perthus. Animations gratuites.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL La société civile mobilisée

Les élus de la communauté de communes du Vallespir (CCV) se sont réunis lors du forum de concertation des acteurs pour l'élaboration du plan climat air énergie territorial du territoire. Le président, Alain Torrent, a accueilli 40 représentants du Vallespir (institutions, associations, secteur privé) en rappelant « l'urgence d'agir car les défis de demain se préparent aujourd'hui », Laurent Bernardy, élu délégué au développement durable du Pays Pyrénées Méditerranée a quant à lui rappelé le choix des quatre communautés de communes membres du Pays, dont celle du Vallespir, de mutualiser la démarche. Ainsi, avec le soutien financier de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, les quatre collectivités élaborent ensemble leur plan climat à l'échelle du Pays Pyrénées Méditerranée qui bénéficie d'une expérience dans ce domaine. Enfin, Marc de Bosombes-Singla, vice-président de la CCV en charge du développement durable et Michèle Torrent, élue référente plan climat à la CCV, ont présenté les actions et pistes de réflexion menées par la collectivité dans le cadre de ses compétences, en lien avec les plan climat : mobilités durables, énergies renouvelables, amélioration de l'habitat, gestion des déchets... À l'issue de la présentation du diagnostic, l'après-midi a été consacré à un travail collectif pour réfléchir à la transition énergétique du territoire en matière d'habitat, de déplacements, d'activités du secteur économique, d'adaptation au changement climatique. Les quatre ateliers de travail vont permettre à la collectivité de se fixer des objectifs à court, moyen et long terme, mais aussi d'identifier les partenariats à mettre en place pour construire un plan d'actions territorial pour les six années à venir. La société civile est invitée à participer à ce projet dans le cadre de #Aravia ce dimanche au fort de Bellegarde au Perthus. Une réunion publique se tiendra à 11 heures pour présenter le diagnostic et échanger sur les enjeux énergétiques des déplacements et dans l'habitat.

« Nous vivons dans un monde de plus en plus pollué, nous croulons sous le plastique. Il est grand temps de réagir au niveau individuel et au niveau collectif. »

95% des personnes interrogées perçoivent des dérèglements climatiques sur leur territoire, qui se manifestent majoritairement par une évolution de la saisonnalité (décalage des saisons et durée des saisons), un changement du rythme des précipitations et par l'évolution des températures ressenties.

Avez-vous pris des habitudes au quotidien qui permettent de réduire votre impact sur l'environnement ?

93% du total des répondants indiquent qu'ils ont déjà adopté des pratiques pour réduire leur impact sur l'environnement :

- **au niveau de leur logement** (89% des participants) : en majorité des gestes pour diminuer le chauffage ont été évoqués, puis concernant le tri des déchets, les économies d'eau, l'extinction des lumières et des appareils lorsqu'ils sont non utilisés.
- **lors de leurs achats** (84% des participants) : en priorité via l'achat de produits locaux, en circuits-courts puis bio ; une attention particulière est également portée aux suremballages et certains répondant achètent des produits en vrac.
- **sur leur lieu de travail** (75% des participants) : arrêt de l'ordinateur avant de partir du travail, baisse du chauffage, tri des papiers, extinction des lumières.

2/LOGEMENT

Près de la moitié des répondants a réalisé ou envisage de réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement (16% éventuellement).

¼ des logements sont équipés d'un système de production d'énergie renouvelable, 30% des répondants envisagent d'installer un tel équipement dans leur logement et un peu plus du quart est encore indécis.

Equipements installés en majorité, fonctionnant à partir d'une source d'énergie renouvelable :

1. poêles à bois (59%)
2. panneaux solaires (54%),
3. pompes à chaleur (36%).

Le frein principal selon les personnes n'ayant pas équipé leur logement est le coût de l'investissement, et un retour incertain sur l'investissement. Par ailleurs, **un peu plus de la moitié des répondants ne connaît pas les aides financières** existantes pour les travaux de rénovation énergétique ou l'installation d'équipements.

- Il existe plusieurs organismes sur notre territoire qui assurent des permanences et délivrent ce type d'informations. **Améliorer la lisibilité des structures accompagnatrices et favoriser la diffusion d'informations** sont les actions à mener en priorité afin de favoriser les travaux de rénovation énergétique et la production d'énergie renouvelable auprès des particuliers.

Une autre raison évoquée par les personnes interrogées sur les équipements renouvelables est l'impossibilité d'équiper leur maison en raison des règles des Bâtiments de France et des restrictions dans les Plu communaux.

3/ MOBILITE

81% des personnes interrogées utilisent la voiture (essence ou diesel) pour leurs trajets quotidiens. Près de la moitié des répondants font aussi de la marche à pieds et ¼ se déplacent à vélo.

15% des personnes interrogées pratiquent le co-voiturage, 10% prennent le bus et 8% le train.

5.5% des répondants possèdent une voiture électrique ou hybride. Enfin, le système de voiture en autopartage (voiture en libre-service – système de location) n'est pas un moyen utilisé (1 seule personne ayant coché ce choix) mais ce service n'est quasiment pas proposé sur notre territoire.

A la vue des réponses (très forte intermodalité), on peut cependant se questionner sur la compréhension de la question et supposer que les participants ont répondu de manière générale et non pour leurs trajets quotidiens.

- Il serait Intéressant de refaire une enquête dans 6 ans pour étudier les évolutions sur le moyen de transport utilisé.

Bien que la voiture soit le principal mode de transports, **80% des personnes essaient tout de même de réduire l'impact de leurs déplacements**, notamment en regroupant ces derniers (63%), puis en favorisant les commerces et les activités de proximité (42%) pour réduire les trajets. Le télétravail n'est pas une pratique encore très développée. (Seulement 8% des personnes interrogées le pratique)
Les freins les plus souvent cités à la réduction de l'utilisation des véhicules sont :

- **Insuffisance des transports en commun** : pas assez de de ligne ; pas assez de fréquence ; horaires qui ne sont pas compatibles avec les horaires de départ des trains ou inadaptés aux horaires de travail ; absence de transport le soir pour des sorties cinéma, spectacles, créneaux ; arrêts trop espacés, pas de possibilité de prendre le vélo dans les bus
- **Les déplacements à vélos ne sont pas sécurisés** dans certaines villes/villages et plus de pistes cyclables doivent être aménagées
- **Les distances à parcourir** hors village et l'isolement de certains villages notamment dans le Haut-Vallespir
- **Manque de commerce et service de proximité** qui implique d'allonger ses déplacements
- **Absence ou presque de transports à la demande**
- **Difficultés pour trouver des personnes pour faire du co-voiturage**

Extraits de réponses :

« Pas assez de bus et de train sur la Côte Vermeille, les horaires ne correspondent pas à ceux qui travaillent en saison et qui terminent après 20h »

« J'habite à 60km de la gare, à Saint Laurent de Cerdans, et aucun bus ne sont calés avec les horaires des TGV pour Paris. Supermarché et essence loin aussi »

4/ DECHETS :

La problématique des déchets est une thématique bien intégrée dans les pratiques quotidiennes des répondants car seulement 1% d'entre eux n'ont pas adopté de geste particulier.

En matière de gestes adoptés pour réduire les déchets et/ou favoriser leur valorisation, les pratiques les plus utilisées par les répondants sont :

- Le tri : 94% des répondants
- L'apport en déchetterie ou en point de recyclage des éléments ne pouvant être mis à la poubelle (déchets, verts ; électroménager, gravats, ampoules, textiles, verre, etc.) : 86%
- Achat de produits ayant le moins d'emballages : 65%
- Le compostage : 59%
- Le réemploi et l'achat de produits reconditionnés : 40%

Dans les autres pratiques, près d'un tiers des personnes ont des poules pour revaloriser les déchets alimentaires.

Extraits d'autres réponses :

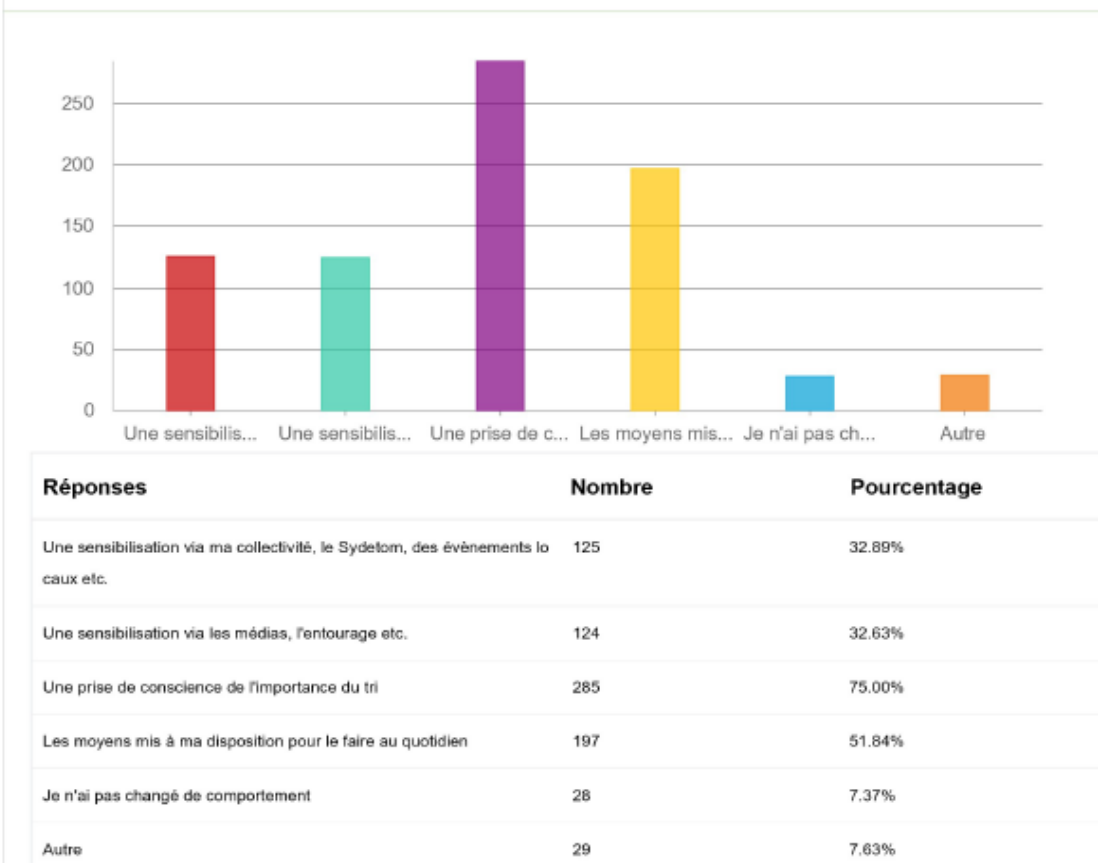
« J'ai des poules, elles finissent mes restes et ceux des voisins »

« Fabrication maison de presque tous les essentiels au quotidien »

« Lingette démaquillante lavable/ couche lavable/torchons/cosmétique maison/yaourt maison »

« Achat en vrac, don de linge et objets à des associations »

Qu'est-ce qui vous a encouragé à changer vos comportements vis-à-vis du tri sélectif et de la réduction des déchets ...



La majorité des personnes (94%) connaît les consignes de tri, les modes et lieux de collecte sur leur commune (94%) et pour 90% d'entre elles, les déchets à amener en déchetterie.

➔ On peut donc noter, à partir de ces réponses, que la communication est relativement bien assurée.

5/ JE CONTRIBUE

Deux questions ouvertes permettaient aux participants d'indiquer plus précisément les pratiques qu'ils menaient au quotidien pour agir en faveur de l'environnement et de proposer des solutions toutes thématiques confondues.

Les réponses à la question sur les pratiques menées au quotidien ont été regroupées par thématiques afin d'identifier les domaines d'actions où les participants œuvraient le plus souvent.

Ainsi, par ordre décroissant, **les thématiques les plus abordées et les pratiques associées citées en majorité** par les participants sont les suivantes :

- **Réduction et valorisation des déchets** : ramassage des déchets dans la nature, tri, réduction des déchets plastiques, compostage, poulailler.

- **Economies d'énergie** : contrôle de la consommation électrique (chauffage, luminaires, appareils performants, etc.) et pas de climatisation.
- **Economies d'eau** : cuves de récupération d'eau de pluie, douches favorisées, installations, mousseurs d'eau, réutilisation des eaux grises pour les toilettes, etc.
- **Mobilité** : déplacements vélo ou en transports en commun, co-voiturage
- **Sensibilisation** : actions de sensibilisation d'autrui via des activités associatives, éducatives ou de voisinage
- **Alimentation** : surtout local et/ou bio
- **Consommation de produits non-alimentaire** : fabrication de produits fait-maison (cosmétiques, produits ménagers, lessive, etc.), suppression des produits nocifs (chimie, de synthèse, insecticide) pour l'environnement, achat de produits d'occasion (vêtements, meubles, etc.), achat en vrac,
- **Biodiversité et jardinage** : pratiques écologiques au jardin (potagers zéro pesticide, paillis, paillage de Bois Raméal Fragmenté, installation de nichoirs, moins d'entretien au jardin et pousse de la flore spontanée, etc.
- **Equipements de productions d'énergies renouvelables** : poêle à bois, capteurs solaires pour l'eau chaude

En complément, des propositions d'actions ont été suggérées par les répondants. Les thématiques les plus abordées touchent la réduction des déchets en priorité, puis la mobilité et la biodiversité, la ressource en eau, les actions de concertation/sensibilisation et les énergies renouvelables, et enfin les actions ayant trait à une consommation plus vertueuse, à l'alimentation et à l'agriculture.

Voici quelques extraits des solutions proposées :

« Développement de transports en commun, remise en service de lignes SNCF, aménagement d'itinéraires piétons et vélo entre quartiers en ville »

« Panneau de prévention de « ne jeter les déchets dehors » et des cendriers mis à disposition dehors aux endroits stratégiques »

« Réunions régulières avec les habitants et élus pour développer idées et besoins ... »

« La communication, la sensibilisation, comment faire comprendre, partager et adhérer »

« Faciliter les "parcours" de rénovation, fournir les établissements publics du territoire en circuits courts. Développer un projet de territoire autour de l'autosuffisance alimentaire. Au carrefour de l'aménagement du territoire, du dev local et du DD. »

« Acceptation de la flore spontanée »

« Créer ou conserver des espaces verts dans les communes. Les aires de stationnement à l'extérieur des communes »

« Philosophie du changement des comportements envers la "survie" de l'humanité / les pratiques de co habitat et de rénovation des centres villes anciens »

Les parkings étant limités, développer 3 lignes de bus électriques pour tous autour de Céret pour que tous ne prennent plus leur voiture pour de trop trajet quotidien. Beaucoup de gens travaillent à moins de 3km de chez eux et se déplacent 4 fois par jours en véhicule léger »

« Coworking en Vallespir et Covoiturage sur le territoire du Vallespir »

« Déplacements doux (pied/vélo), encourager marchés quotidiens de producteur locaux »

« Je souhaiterais que les gens qui ont l'habitude de pratiquer de la décharge sauvage soit davantage punis par la loi et malheureusement sur notre territoire, cette pratique est coutumière. »

« Une fois par mois par exemple un ramassage de tous les détritux, papiers, plastique dans toutes les communes si chacun s'y met ça peut faire une différence sur la pollution qui est partout »

« Encourager la pose de panneaux solaires sur le toit des maisons, de certains bâtiments de services publics ; encourager la pose de chauffe-eau solaire ; encourager la couverture des parkings de grande surface avec panneaux solaires »

Pour conclure, les raisons qui inciteraient les personnes interrogées à s'engager davantage dans la transition énergétique et écologique sont les suivantes :

1 : Avoir accès à des informations sur les aides financières ou les gains budgétaires des actions

2 : S'inscrire dans une dynamique collective, faire partie d'un réseau et échanger avec les autres intéressés

3 : Comprendre les bénéfices de leurs actions

4 : Bénéficier d'un accompagnement pour adopter de nouvelles pratiques

Typologie des personnes ayant répondu à l'enquête :

- 57% de femmes et 43% d'hommes
- Tranche d'âge :
 - o 56 à 70 ans : 34%
 - o 41-55 ans : 32%
 - o 18-40 ans : 26%
 - o 71 ans et plus : 8%
 - o Moins de 18 ans : 0%

Très peu d'étudiants ont répondu à l'enquête (1.3%). En majorité, employé (29%) ou retraité (27%)> cadres > professions libérales > autres.

89% des personnes interrogées résident sur le PPM mais seulement 49% y travaillent. (14% travaillent à Perpignan et 12% des répondants travaillent sur la commune de Céret).

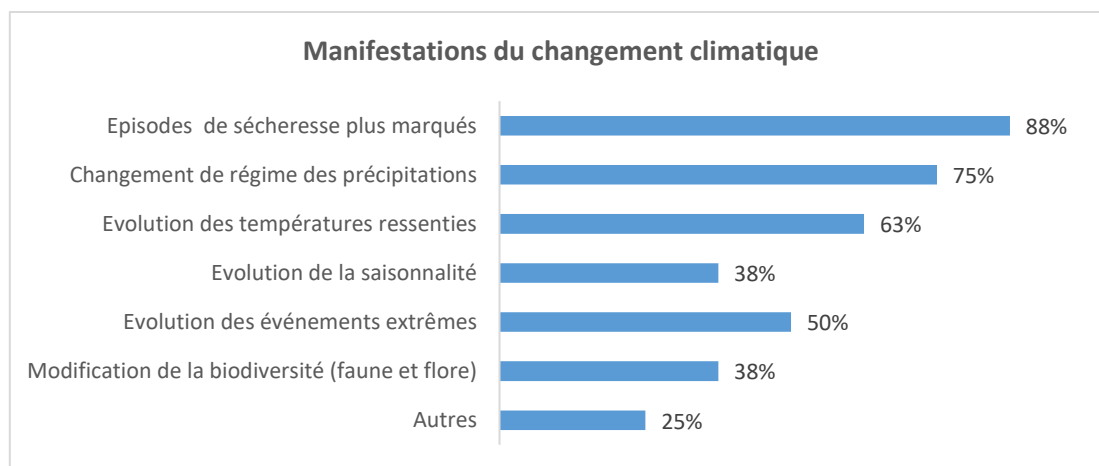
Synthèse des réponses des communes situées sur la Communautés de communes du Vallespir

Les 8 communes suivantes ont renseigné le questionnaire :

Nom de la commune	Nom et fonction du répondant
Taillet	Jean-Marie BATAILLE, Adjoint au Maire, membre de la commission Développement Durable de la CC Vallespir
L'Albère	Audrey BRUNET-LORTHIOS, Secrétaire de Mairie
Reynes	FLORES DGS
Céret	Michèle TORRENT, Adjointe cadre de vie et Emmanuel PENTEL, Directeur des services techniques
Saint Jean	Annette AICARDI - Conseillère Municipale
Le Perthus	Claude GAUZE, Président de la délégation spéciale
Vivès	LOMBARDOT conseiller
Maureillas Las Illas	André BORDANEIL, Maire et Jean-Jacques SAUPIQUE, Adjoint à l'urbanisme

1/ PERCEPTIONS SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Toutes les communes interrogées perçoivent les impacts du changement climatique, qui se manifestent, sur leur territoire, majoritairement par des épisodes de sécheresse plus marqués, un changement de régime des précipitations et une évolution des températures ressenties.



(Dans « Autres », ont été abordé les problématiques des espèces invasives et des moustiques (à intégrer dans la modification de la biodiversité), les tornades localisées (à intégrer dans l'évolution des événements extrêmes) et les pénuries d'eau (conséquence du changement de régime des précipitations).

La pénurie d'eau liée à la hausse des températures et aux changements de régime des précipitations et l'impact que cela peut avoir sur les usages de l'eau apparait comme le risque majeur. Puis, l'inquiétude concerne en second lieu les risques en termes de sécurité civile (dégâts matériels dus aux événements climatiques extrêmes).

2/ CONSOMMATIONS ENERGETIQUES :

→ Suivi :

4 communes ont mis en place un suivi des consommations : Taillet / Reynes / Saint-Jean Pla-de-Corts / Maureillas Las Illas

3 communes ne sauraient pas, à partir des relevés de comptes ou des factures d'énergie, estimer si leurs consommations sont à la hausse ou à la baisse : Le Perthus / Vivès / Maureillas

2 communes ont leurs consommations à la baisse (Taillet et Maureillas) grâce à des travaux menés sur les bâtiments et un changement d'équipements ;

La commune de Reynès présenterait des consommations en hausse (dû à des bâtiments énergivores et apparemment à un changement d'équipement).

→ Travaux d'isolation sur le patrimoine bâti envisagés :

5 communes envisagent des travaux d'isolation :

Nom de la commune	Type de travaux d'isolation
Taillet	Toiture, comble avec le liège des forêts de Taillet
Reynès	Toiture
Céret	Murs, Toitures, Vitrages
Saint-Jean	Toitures, vitrages
Maureillas	Toitures

→ Mesures prises pour l'éclairage :

En cours de réflexion pour l'Albères et Le Perthus.

Vivès : ne sait pas

Sur l'éclairage public :

Nom de la commune	LED	Détecteurs de présence	Minuterie	Horloges astronomiques	Réduction à partir d'une certaine heure	Extinction totale
Taillet				X		
L'Albère	X	X				X
Reynes			X	X	X	
Céret	X					
Saint Jean-Pla de-Corts	X			X	X	
Le Perthus			X			
Vivès				X		
Maureillas Las Illas	X				X	X

Sur l'éclairage des bâtiments :

Nom de la commune	LED	Détecteurs de présence	Minuterie
Taillet			
L'Albère			
Reynes	x	x	x
Céret	x		x
Saint Jean-Pla de-Corts	x	x	
Le Perthus			
Vivès			
Maureillas Las Illas			

3/ MOBILITE

Nom de la commune	Pistes cyclables	Chemins piétonniers	Aires de co-voiturage	Réseau de co-voiturage	Navettes communales	Zones de partage à 20 km/h	Pédibus ou Car à pattes	Zones réservées piétons
Taillet		x						
L'Albère								
Reynes	x	x						
Céret	x	x	En projet		x	x		
Saint Jean								
Le Perthus					x			
Vivès	x	x	x	En cours	x	x	En projet	
Maureillas Las Illas	x	x				x		

Toutes les communes possèdent au moins un VAE et les communes de Céret et Saint-Jean Pla-de-Corts possèdent un véhicule électrique dans sa flotte communale.

Des agents de la commune de Reynès pratiquent le co-voiturage.

4/ PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES

La commune de Maureillas Las Illas possède un ou des bâtiments équipés d'un système de production d'énergies renouvelables : panneaux photovoltaïques en toiture pour l'électricité et chaudière bois pour le chauffage.

La commune de Taillet utilise un poêle à bois pour le chauffage de la mairie.

Les communes suivantes sont intéressées pour s'équiper de panneaux photovoltaïques :

- Taillet
- Reynès
- Céret
- Saint Jean Pla de Corts
- Le Perthus
- Maureillas Las Illas

L'Albère et Vivès ont répondu : « ne sait pas »

➔ Projet participatif et citoyen :

Les communes suivantes ne l'envisagent pas : Taillet, l'Albère, Céret et Le Perthus. Seule la commune de Maureillas adhère au projet. Le reste des communes ayant répondu « ne sait pas ».

5/ URBANISME

Question : Avez-vous initié une réflexion liée au changement climatique et à l'intégration des enjeux air-énergie-climat dans vos documents et projets d'urbanisme ? (PLU, etc.)

Les communes suivantes ont répondu oui :

- Reynès : habitat participatif
- Céret : Acceptation d'installation de panneaux photovoltaïques en toiture sous réserve d'acceptation des Bâtiments de France, moins de restrictions sur les matériaux de construction, projets d'installation de parking en extérieur des villes et d'aires de covoiturage
- Maureillas Las Illas : Création d'une plateforme bois

6/ PARTICIPATION/SENSIBILISATION

Les communes de l'Albère, Céret, Vivès et Maureillas mettent en place des événements ou campagnes d'informations et de sensibilisation sur des thèmes du développement durable.

Concernant la mise en place d'instance de participation citoyenne abordant ces thèmes, la commune de Maureillas propose des rencontres citoyens/commune/Ademe/CCV. Les autres communes n'ont pas d'instance du type « Conseil des Jeunes » ou encore des commissions extra-municipales.

Dernière question : Souhaitez-vous mettre en avant d'autres actions possibles par la collectivité en faveur du développement durable ?

Céret : Aménagement berges du Tech sur l'espace d'expansion en cas de crue en projet.

Maureillas Las Illas : projet éolien.